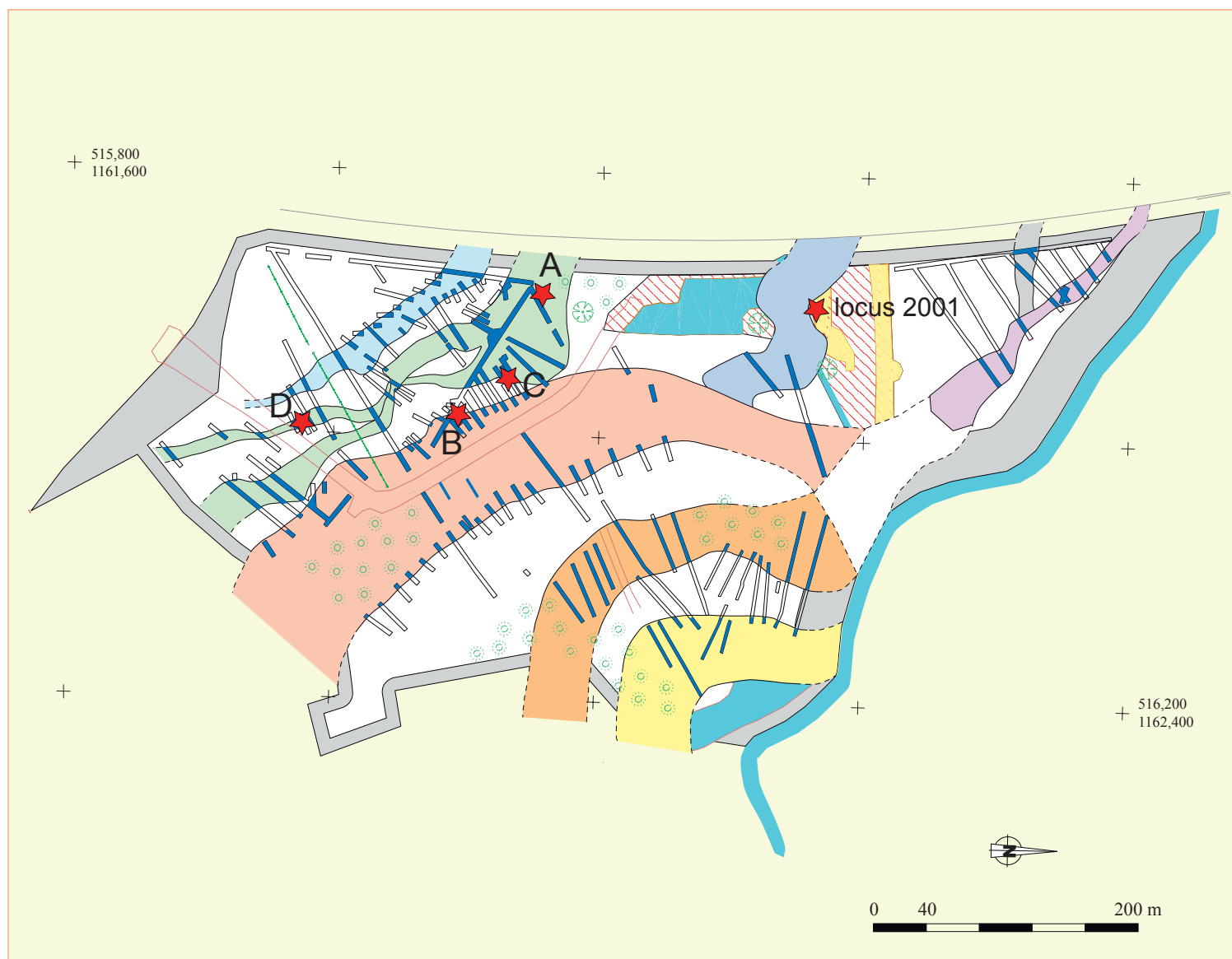


DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2002



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE

2002

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DU PATRIMOINE, DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'ETHNOLOGIE, DE L'INVENTAIRE
ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

MISSION ARCHÉOLOGIE 2010

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

HAUTE-NORMANDIE

Cité Administrative
2, rue Saint-Sever
76032 ROUEN Cedex
Tél. 02 35 63 61 60/Fax. 02 35 72 84 60

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
La Chartreuse
12, rue Ursin Scheid
76140 LE PETIT-QUEVILLY
Tél. 02 32 81 99 00/Fax. 02 32 81 99 06

Le bilan scientifique annuel a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain.

Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif.

Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie
«Travaux et recherches archéologiques de terrain»
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de publication
Guy San Juan

Textes réunis par
Philippe Fajon

Relectures
Laurence Eloy-Epailly

Mise en page et impression
Editions Point de Vue,
2 rue de Thuringe, 76240 Bonsecours
Tél : 02 35 89 46 54 - Fax : 02 35 98 09 64
www.pointdevues.com

COUVERTURE

ACQUIGNY, Les Diguets,
La Noé : Plan de répartition des concentra-
tions lithiques et des paléochenaux
(M. Biard, Inrap)

ISSN : 1240-6163 © 2010

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

HAUTE-NORMANDIE

Table des matières

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

AVANT-PROPOS

5

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

6

EURE

8

TABEAU DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	8
CARTE DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	11
Acquigny Les Diguets, La Noé	12
Aizier Chapelle Saint-Thomas	13
Aubevoye La Chartreuse	15
Le Bec-Hellouin Les Nouettes du Haut	15
La Bonneville-sur-Iton Le Gros Bouleau	17
Bourgtheroulde-Infreville Le Bosc Béranger - nouvelle Gendarmerie	18
Criquebeuf-sur-Seine Les Brûlins	18
Criquebeuf-sur-Seine La Côte de la Rue aux Vaches	19
Condé-sur-Risle La Vorillonnerie – Les Grands Parquets	19
La Couture-Boussey La Couture	20
Crosville-la-Vieille Zone Artisanale - Le Couvent	20
Douains Normandie Parc 1	21
Evreux 6 rue Franklin Roosevelt	22
Evreux Le Coteau, rue de Garambouvill	22
Evreux 2 rue de Bellevue, Le Clos au Duc	22
Evreux Foyer François Morel, 13 rue de la Ronde	23
Evreux Les Mares de l'Horloge	23
Evreux Rue des Bleuets	23
Evreux Rue de la Libération, Le Clos au Duc	24
Evreux / Le Vieil-Evreux / Guichainville Le Long Buisson I - II	26
Evreux / Fauville La Rouge Mare	27
Hondouville Église Saint-Saturnin	27
Louviers Espace Mendès France	28
Louviers 10 rue Saint Germain	29
Louviers 62 et 72 rue Saint Germain	29
Louviers Le Défends, Rue Leroy Marie	30
Ménilles Le Val Corbin	31
Moisville Le Clos Dauphin	31
Muids Le Gorgeon des Rues	32
Nonancourt Rue de la Paquetterie, La Potinière	32
Nonancourt Rue de l'Abreuvoir	32
Pîtres 7 et 9 rue des Jardins	33
Pîtres Le Camp d'Albert	33
Pont-Audemer Rue du Président Coty, site Ucasen	34
Sacquenville Le Fossé du Vallot - Le Bout aux Plaids - Chemin du Bas	34
Sacquenville RD 543 - parcelle D 200	34
Saint-André-de-l'Eure ZAC de la Justice	35
Touffreville Forêt domaniale de Lyons-la-Forêt – Parcelle 835, Le Gouffre	35

Val-de-Reuil ZAC du Parc d’Affaires Les Portes de Val-de-Reuil – Coulée Verte	37
Les Ventes Les Mares Jumelles	37
Verneuil-sur-Avre ZA Le Pont Rouge	38
Prospections aériennes moitié ouest Eure	39

OPÉRATIONS INTERCOMMUNALES A28	40
Boisney A28 Le Lomboit	42
Bosgouet A28 La Goussinière	42
Calleville A28 Le Buhot	43
Courbépine Le Poirier au Sueur – A28	44

SEINE-MARITIME	46
-----------------------	-----------

TABLEAU DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	46
CARTE DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	48
Anneville-Ambourville Hameau de la Longue Fosse	49
Caudebec-lès-Elbeuf Hameau du Griolet	49
Caudebec-lès-Elbeuf Résidence du Grand Clos	49
Epinay-sur-Duclair Hameau des Hayes	50
Eu Rue de la Maladrerie (AK 41)	50
Eu Bois l’Abbé, parcelle 17	50
Fécamp La Plaine Saint Jacques	51
Gonfreville-l’Orcher Lotissement Théodore Monod	51
Le Trait ZAC de la Hauteville 1	51
Lillebonne Manoir du Catillon	52
Montreuil-en-Caux Le Bourg	52
Notre-Dame-de-Gravenchon Centre Aéré	53
Rouen Grammont Sablière - rue Henri II Plantagenet	54
Saint-Saëns Parc d’activité du Puceuil	55
Saint-Valéry-en-Caux Briqueterie Justin Leclerc	55
Saint-Valéry-en-Caux ZI Plateau Est – Société Abraham	55
Saint-Vigor-d’Ymonville Les Sapinettes, La Mare des Mares	56
Sotteville-sous-le-Val La Ferme du Val	58
Tôtes Espace Entreprise	58
Toussaint Le Village, Rue de la Vallée	58
Yvetot Rue Lechevallier	58
Yville-sur-Seine Le Marais Brésil - Parcelles B 52 et 53	59
Rivière Sâane	59

OPÉRATIONS INTERCOMMUNALES A 29	60
Aumale A29 Le Bois de Cent Franc	62
Graval A29 La Plaine du Moulin	62
Haudricourt A29 Bretagne (zone 1)	63
Haudricourt A29 Bretagne (zone 2)	63
Haudricourt A29 Les Grands Champs	64
Haudricourt A29 La Plaine de la Mare du Bois	66
Haudricourt A29 La Terre de Beauval	66
Illois A29 Les Terres d’Illers Est	67
Illois A29 La Plaine de la Clouterie	68
Illois A29 Au Sud du Chemin Vert	68
Illois A29 Les Terres d’Illers ouest	69
Illois A29 Les Terres d’Illers	70
Ménonval A29 Les Capons	71
Morienne A29 Nord-Ouest de Coppegueule	72
Mortemer A29 La Plaine du Moulin à Vent	73
Sainte-Beuve-en-Rivière A29 Le Chemin de la Longe	74
Saint-Germain-sur-Eaulnes A29 Le Bois de l’Épée	75

BIBLIOGRAPHIE	78
----------------------	-----------

INDEX CHRONOLOGIQUE	82
----------------------------	-----------

HAUTE-NORMANDIE

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

Ce bilan scientifique témoigne de l'activité archéologique de notre région de Haute-Normandie dans un moment particulièrement délicat de notre discipline. En effet, la mise en place de la nouvelle réglementation sur l'archéologie préventive n'a vraiment eu ses premiers effets que cette année. Ce réel bouleversement n'a cependant pas réduit l'activité régionale, mais il en a changé la nature. En effet, jusqu'à présent, de nombreuses opérations de diagnostics étaient conduites par les personnels scientifiques du Service Régional de l'Archéologie. Dorénavant, c'est l'Institut National pour la Recherche Archéologique, seul opérateur agréé pour réaliser les diagnostics archéologiques en Haute-Normandie en 2002 qui en a la charge. Espérons que cet Institut aura les moyens humains et financiers pour répondre à ces attentes et permettra ainsi à l'archéologie préventive, qui occupe maintenant des champs de connaissances essentiels, de se développer avec l'aide des autres acteurs de l'archéologie. Souhaitons lui de le faire tout en gardant un haut niveau d'exigences scientifiques, la rigueur de méthode et le discours intellectuel indispensable à une discipline qui s'est désormais structurée tout en se cherchant parfois encore.

Marc BOUIRON
Conservateur Régional de l'Archéologie

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Résultats significatifs de la recherche archéologique

Les résultats scientifiques de l'année sont marqués par la place importante de l'archéologie des espaces ruraux, majoritairement pour les périodes gauloises et gallo-romaines. Les autres périodes ne sont pas absentes. La Préhistoire continue de faire l'objet de découvertes significatives malgré le peu de sites concernés. La fin du Moyen-Âge et la période moderne dénotent un nouvel intérêt qu'il conviendra de prendre en compte à l'avenir. La quasi absence de l'archéologie urbaine est malheureusement à signaler.

Cette année a également été marquée par la mise en place d'un large programme de travaux lié à l'important aménagement de la section sud de l'autoroute A 28, reliant la région rouennaise à Alençon ; alors que dans le même temps, les interventions de terrain liées à la création de l'autoroute A 29 entre Neufchâtel-en-Bray et Aumale touchaient à leur fin. Cette opération, qui concerne plusieurs séquences chronologiques, occupe une place importante du présent volume.

En tout, ce sont quelques 86 opérations de diagnostic qui ont été réalisées sur l'ensemble de la région, mis à part l'opération A 28 précitée. On pourra regretter que 21 opérations de fouilles seulement ont pu avoir lieu cette année, dont 17 dans le seul cadre de l'A 29 en Seine-Maritime. Mais cela semble la conséquence logique d'un fonctionnement de l'archéologie régionale qui s'avère de plus en plus dépendante de l'acte préventif avec un aspect opportuniste propre à la nature même de l'aménagement du territoire.

La Préhistoire ancienne – Paléolithique et Mésolithique

Les vestiges du Paléolithique inférieur découverts au « Long Buisson » à Guichainville sont parmi les plus anciens de la région. Plusieurs séries du Paléolithique moyen ont été découvertes cette année à Guichainville, à Saint-Saëns « Parc d'activité du Pucheuil » mais aussi à Verneuil-sur-Avre sur la zone d'activité du Pont Rouge. La poursuite des investigations à Acquigny « Les Diguets » a mis en évidence de nouveaux locus attribuables au Paléolithique supérieur final qui fourniront de nouvelles informations importantes sur les chaînes opératoires utilisées par les groupes humains rattachés au type « belloisien ». La comparaison de ces séries avec celles de Calleville « Le Buhot » caractériseront davantage les occupations du Dryas récent de Normandie.

Le Néolithique

La présence d'une occupation du Néolithique de tradition rubanée a été confirmée à Saint-Vigor-d'Ymonville « La Mare des Mares, Les Sapinettes » avec deux nouveaux bâtiments. Mais c'est surtout l'occupation néolithique moyen qui retient l'attention avec l'achèvement de la fouille du système d'éperon barré où trois entrées ont pu être analysées. Par une nouvelle opération, le site du « Gorgeon des Rues » à Muids (27) confirme sa place importante dans le corpus des sites du Néolithique moyen de type Cerny pour la région.

À la charnière du Néolithique et de l'âge du Bronze, le petit habitat de Saint-Vigor-d'Ymonville présente 4 bâtiments au mobilier céramique caractéristique de formes droites à décor de languettes.

La Protohistoire

Toujours très peu représenté dans notre région, le début des âges des Métaux a néanmoins fait l'objet de quelques découvertes significatives. L'enclos circulaire de Criquebeuf-sur-Seine et les 4 cercles fossoyés de Saint-Vigor-d'Ymonville « La Mare des Mares, Les Sapinettes » viennent enrichir un corpus encore limité. Quelques indices sont pourtant à retenir comme à Ménival « Les Capons » où un petit ensemble mobilier du V^e s. avant notre ère est signalé.

La fin de l'âge du Fer et l'Antiquité

Les enclos de la fin de l'âge du Fer et du début de notre ère figurent parmi les structures les plus fréquentes et témoignent de l'évolution de l'occupation du territoire par les pratiques agricoles durant cette période. Le site Haudricourt « Bretagne – zone 2 » montre une forme ancienne d'enclos curviligne, mais cette installation, attribuable à la période de La Tène C2, est réaménagée selon les modes classiques de La Tène D. Les nouveaux ensembles de Douains « Normandie Parc 1 », Courbépine « Le Poirier au Sueur », Epinay-sur-Duclair « Hameau des Hayes », Illois « Les Terres d'Illers », Ménival « Les Capons », Sainte-Beuve-en-Rivière « Le Chemin de la Longe », Haudricourt « La Plaine de la Mare du Bois », la ferme gauloise des « Grands Champs » également à Haudricourt, mais aussi les enclos de la plaine du « Long Buisson » entre Evreux et Le Vieil Evreux enrichissent le corpus concernant tant la fin de La Tène que les premiers siècles du haut Empire.

Le double enclos de Haudricourt « Bretagne – zone 1 » témoigne d'un rang assez élevé sans que l'on puisse pour autant parler d'aristocratie gauloise au sens strict. Son occupation s'achève avec les premières décennies postérieures à la Conquête et un déplacement probable de l'occupation a lieu au début de notre ère. Un phénomène similaire est observé à Morienne « nord-ouest de Coppegueule » où la « ferme indigène » initiale implantée au II^e s. avant notre ère se déplace de quelques dizaines de mètres à la toute fin de la période gauloise puis à nouveau vers les années 40/50 de notre ère.

L'enclos complet découvert à Haudricourt « La Terre de Beauval » est remarquable par ses enclos annexes et un petit ensemble funéraire associé. Mais plus encore, celui d'Illois « Les Terres d'Illers - ouest » présente quelques caractéristiques particulières comme un grand bâtiment rectangulaire à deux nefs de près de 80 m² associé à d'autres édifices plus petits dans un enclos de très grandes dimensions. L'un de côtés de l'enclos principal mesure 196 m de long.

À Haudricourt « Les Grands Champs », les vestiges présentent un bel exemple des modes d'occupation du sol de cette séquence chronologique. Un enclos de la fin d'âge du Fer est remplacé immédiatement par un établissement antique agricole structuré en enclos et relié par un chemin d'accès à une voie traversant le plateau, organisant le paysage en conséquence. Là encore, malgré quelques nouveautés dans le mode de vie des agriculteurs gallo-romains et une certaine aisance, la rusticité des installations et l'héritage des traditions gauloises prévalent. Deux petits secteurs d'habitats, bien distincts des enclos agricoles, occupent des

espaces contigus à la voie qui traverse la zone et complètent le tableau d'ensemble de ce coin de territoire.

Il est important de constater que le secteur de Illois / Haudricourt / Morienne, au nord-est de la Seine-Maritime près d'Aumale, présente une concentration particulièrement d'occupations de ces périodes, peut-être à mettre en relation avec le passage de cette voie importante, qui semble relier Epinay (commune de Sainte-Beuve-en-Rivière - 76) à Digeon (60) et ainsi faciliter l'approvisionnement des fermes et l'écoulement des denrées produites.

La zone funéraire du « Clos au Duc », rue de la Libération à Evreux est caractérisée par 25 sépultures à inhumation, la plupart contenant des défunts périnataux ; et 78 fosses funéraires à incinérations dont les modes de dépôt ont pu être étudiés avec précision. L'ensemble est daté du I^{er} s. après J.-C. L'abondance et la qualité des vestiges d'accompagnement témoignent d'événements culturels ou rituels particuliers, utilisant des parties d'animaux non consommées qui évoquent les commémorations nommées parentalia. Trois dépôts, dont un exclusivement monétaire, complètent les éléments du rituel. La fonction d'un grand enclos dans la même parcelle permet de proposer une véritable fonction de sanctuaire à cette zone durant les quatre premiers siècles de notre ère.

Les productions céramiques du site des Ventes (27) « Les Mares Jumelles », atelier attesté pour lequel la documentation continue de s'enrichir, peuvent aujourd'hui être mises en parallèle avec celles de la forêt de Montfort (cf BSR 2001) ou plus particulièrement avec l'atelier de Touffreville « Le Gouffre » dans le secteur de Lyons-la-Forêt. Les aires de diffusion de chaque atelier se précisent ainsi selon les spécificités des productions. Sur le site de Touffreville, dont la production s'échelonne de la fin du I^{er} au début du IV^e s., ce sont autant les bâtiments techniques (entrepôts, séchoirs, atelier avec tour, hangars) que les fours, au nombre de 4, qui ont été observés. L'abondant mobilier céramique mis au jour est particulièrement riche en poteries sombres et en mortier. Il est conforme aux céramiques découvertes en situation de consommation à Rouen pour les mêmes périodes, l'atelier y trouvant là un débouché essentiel.

Au Nord de Louviers, une occupation antique dont les éléments bâtis furent de qualité, mais aujourd'hui très dégradées, a été dégagée sur les pentes nord-ouest de l'agglomération. Une nouvelle voirie a été mise en évidence au 68-72 rue Saint-Germain, dans un secteur où l'occupation est attestée durant le bas Empire et le haut Moyen-âge.

Le haut Moyen Âge

Encore bien peu documentées par les fouilles, les connaissances sur le haut Moyen-Âge progressent grâce à quelques nouveaux éléments à Guichainville.

Un établissement rural des VII^e-VIII^e s. a également été fouillé à Saint-Vigor-d'Ymonville « La Mare des Mares, les Sapinettes » avec un système fossoyé spécifique qui s'inscrit cependant dans le système hérité des

périodes protohistoriques et antiques. L'habitat est notamment marqué par une grande maison à usage mixte homme/animal au sein d'un petit ensemble de bâtiments.

Moins spectaculaire, un petit groupe de bâtiments ruraux près d'un chemin sont à attribuer à la période carolingienne sur la commune de Saint-André-de-l'Eure, de même qu'un modeste habitat à Haudricourt « La Plaine de la Mare du Bois ».

A Hondouville, un nouvel exemple de réoccupation d'un édifice antique par une zone funéraire alto-médiévale est prolongé par la superposition d'un édifice religieux du plein Moyen-Âge sur les fondations mêmes de la construction gallo-romaine.

Le Moyen Âge classique et les temps modernes

Sur le site de la chapelle Saint Thomas à Aizier, c'est la chronologie des bâtiments de cette léproserie qui a pu être précisée avec la succession entre le XIII^e et le XV^e s.

Deux séries de sondages sur les enclos visibles par la topographie au Bec-Hellouin « Les Nouettes du Haut » et à Condé-sur-Risle « La Vorillonnerie » ont ouvert de nouvelles pistes de recherches sur ces structures dont les usages peuvent être liés à une organisation de la société médiévale, caractéristique en Normandie. Un autre enclos, sans relief apparent, a été fouillé à Bosgouet « La Goussinière » et confirme ce type d'occupation.

Un portion de l'enceinte fortifiée de Sacquenville a été identifiée suite aux observations de L. Coutil au XIX^e s.

A Louviers, un atelier de production de céramiques et d'éléments architecturaux est avéré au XVI^e s.

Le diagnostic de Montreuil-en-Caux « Le Bourg » a fourni la rare opportunité d'observer quelques vestiges d'un habitat agricole dont l'occupation s'échelonne du XVII^e au XIX^e s. et qui comprend une longère d'habitation, une grange et un four à pain. L'ensemble correspond à un clos-masure, habitat rural cauchois traditionnel.

Philippe FAJON
Ingénieur d'Etudes

TYPE D'OPERATION	EURE (27)	SEINE-MARITIME (76)	REGION	TOTAL REGION
Diagnostics	55	31	0	86
Fouilles Préventives	3	18	0	21
Fouilles programmées	3	0	0	3
Prospections	1	1	0	2
Projets collectifs de recherche	0	0	0	0
Surveillances de travaux	0	1	0	1
Etude	3	0	0	3

Tableau de présentation générale
des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Eure

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats	N° carte
27 003 0006	Acquigny Les Diguets, La Noé	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag	8	PAL	DFS 1807 <i>Positif</i>	1
27 006 0003	Aizier Chapelle Saint-Thomas	Marie-Cécile Truc <i>INRAP</i>	F. Progr	23	MED MOD	DFS 1843 <i>Positif</i>	2
27 022 0022 27 022 0023 27 022 0030	Aubevoye La Chartreuse	Elisabeth Ravon <i>INRAP</i>	Diag	12 20	NEO HMA	DFS 1782 <i>Positif</i>	3
	RN 154 - Chavigny-Bailleul Marcilly-la-Campagne Étude céramique	Yves-Marie Adrian <i>INRAP</i>	Étude	26	GAL	DFS 1793 <i>Positif</i>	
	Barneville-sur-Seine Le Village, RD 101	Bérangère Le Cain <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1788 <i>Négatif</i>	4
27 052 0004	Bec-Hellouin (le) Les Nouettes du Haut	Sébastien Lefebvre <i>UNIV</i>	Sond	24	MED	DFS 1727 <i>Positif</i>	5
27 082 0002 27 082 0003	Bonneville-sur-Iton (la) Le Gros Bouleau	David Honoré <i>INRAP</i>	Diag	20	MUL	DFS 1914 <i>Positif</i>	6
	Bourgtheroulde-Infreville Le Bosc Béranger, nouvelle gendarmerie	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	-	GAL	DFS 1795 <i>Limités</i>	7
	Condé-sur-Risle La Vorillonnerie, Les Grands Parquets	Sébastien Lefebvre <i>UNIV</i>	Sond	24	MED MOD	DFS <i>non parv.</i>	8
27 183 0011	Couture-Boussey (la) La Couture	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1779 <i>Négatif</i>	9
27 188 0004	Criquebeuf-sur-Seine La Côte de la rue aux Vaches	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag	-	BRO FER	DFS 1714 <i>Limité</i>	10
27 188 0005	Criquebeuf-sur-Seine Les Brûlins	Cyril Marcigny <i>INRAP</i>	Diag	16	BRO FER	DFS 1737 <i>Positif</i>	11
27 192 0005 27 192 0006	Crosville-la-Vieille Zone artisanale Le Couvent	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	20	FER GAL	DFS 1797 <i>Positif</i>	12
27 203 0013 27 203 0014	Douains Normandie Parc 1	Alain Valais <i>INRAP</i>	Diag	15 20	FER GAL HMA	DFS 1747 <i>Positif</i>	13
27 229 0162	Evreux 6 rue Franklin Roosevelt	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	19	GAL	DFS 1798 <i>Positif</i>	14
27 229 0160	Evreux Le Coteau – Rue de Garambouville	Paola Caldéroni <i>INRAP</i>	Diag	15 19	NEO FER GAL	DFS 1804 <i>Positif</i>	15

27 229 0005	Evreux 2 rue de Bellevue Le Clos au Duc	Sylvie Kliesch -Pluton <i>INRAP</i>	Diag	23	GAL	DFS 1785 <i>Positif</i>	16
	Evreux Foyer François Morel 13 rue de la Ronde	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	-	MED MOD	DFS 1760 <i>Limité</i>	17
	Evreux Le Magnolia étude des cuirs	Véronique Montembault	Étude	25	-	DFS 1754	
	Evreux Hôtel de Ville étude des cuirs	Véronique Montembault	Étude	25	-	DFS 1755	
27 229 0164	Evreux Les Mares de l'Horloge	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	19	PAL GAL	DFS 1846 <i>Positif</i>	18
27 229 0005	Evreux Rue de la Libération Le Clos au Duc	Sylvie Kliesch -Pluton <i>INRAP</i>	F.Prév.	22	GAL	DFS 1877 <i>Positif</i>	19
27 229 0159	Evreux Rue des Bleuets	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag	19	GAL MED	DFS 1738 <i>Positif</i>	20
27 306 0034 à 27 306 0040	Evreux / Le Vieil Evreux / Guichainville Le Long Buisson I - II	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	15 20	MUL	DFS 1756 <i>Positif</i>	21
27 234 0007 27 234 0008	Evreux / Fauville La Rougemare	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	15	NEO FER	DFS 1739 <i>Positif</i>	22
	Gaillon L'Égypte	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1743 <i>Négatif</i>	23
	Guichainville Les Prés des Fosses	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1802 <i>Négatif</i>	24
27 339 0003 27 339 0012	Hondouville Église Saint Saturnin	Florence Carré <i>SDA</i>	Sond	23	GAL HMA MED	DFS 1834 <i>Positif</i>	25
27 375 0007 27 375 0114	Louviers Espace Mendès-France	Paola Caldéroni <i>INRAP</i>	Diag	19	GAL MED MOD	DFS 1794 <i>Positif</i>	26
27 375 0113	Louviers 10 rue Saint Germain	Frédérique Jimenez <i>INRAP</i>	Diag	19	MOD	DFS 1744 <i>Positif</i>	27
27 375 0112	Louviers 62 et 72 rue Saint Germain	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	19	GAL HMA	DFS 1749 <i>Positif</i>	28
	Louviers 33 rue Saint Germain	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1758 <i>Négatif</i>	29
27 375 0086 27 375 0087	Louviers Le Défends, rue Leroy Marie	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag	19	MUL	DFS 1735 <i>Positif</i>	30
	Manoir-sur-Seine (le) Le Clos de la Ruelle	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1781 <i>Négatif</i>	31
27 397 0005	Ménilles Le Val Corbin	Frédérique Jimenez <i>INRAP</i>	Diag	15	FER	DFS 1769 <i>Positif</i>	32
27 411 0013	Moisville Le Clos Dauphin	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	8	PAL	DFS 1789 <i>Positif</i>	33
27 422 0007 27 422 0011	Muids Le Gorgeon des Rues	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag	10 12 13	MES NEO BRO	DFS 1757 <i>Positif</i>	34
27 438 0037	Nonancourt La Potinière Rue de la Paquetterie	Florence Carré <i>SDA</i>	Sond	16	FER	DFS 1696 <i>Positif</i>	35
	Nonancourt Rue de l'Abreuvoir	Bérangère Le Cain <i>INRAP</i>	Diag	-	MOD	DFS 1775 <i>Limité</i>	36

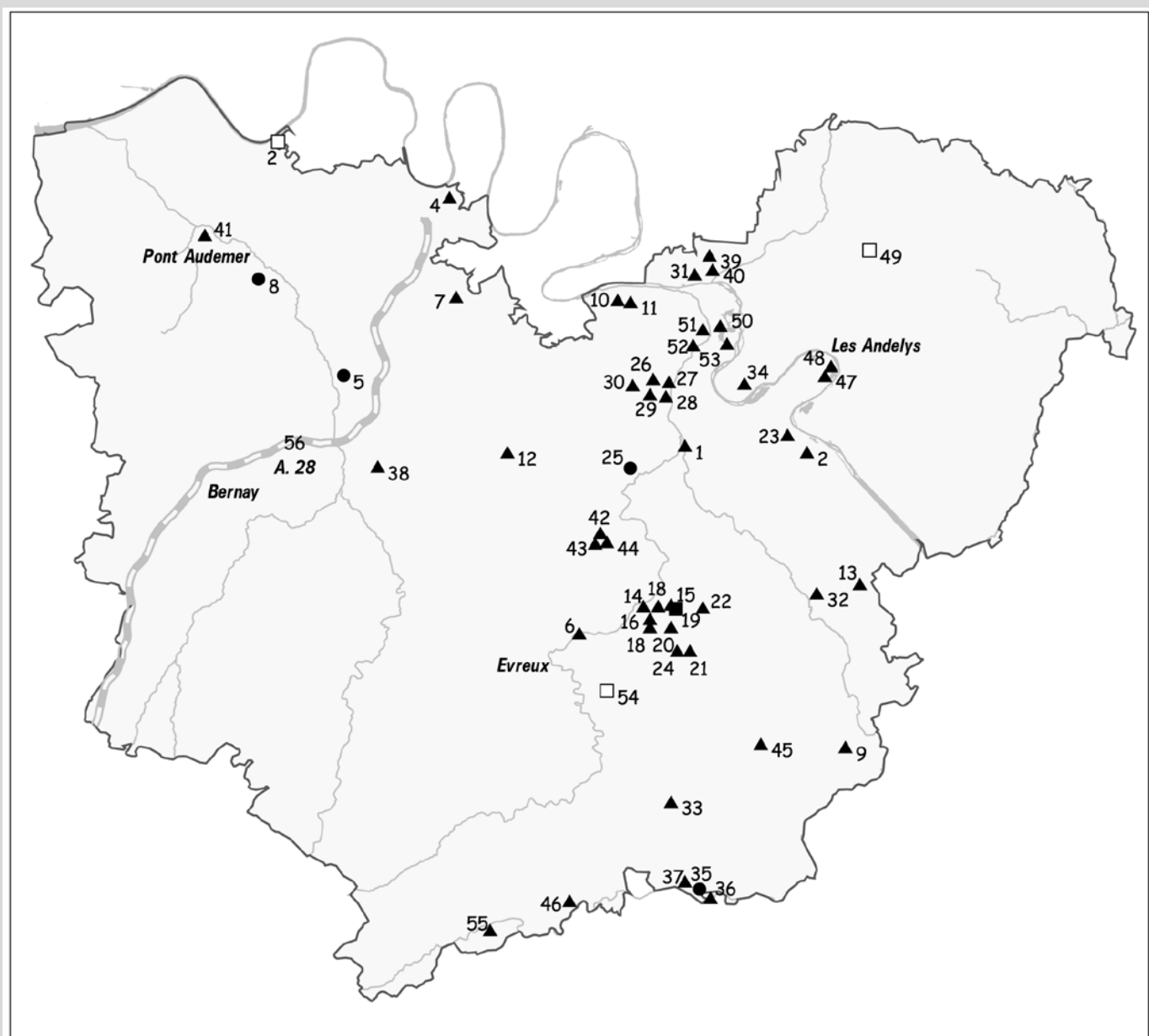
27 438 0037	Nonancourt La Potinière Rue de la Paquetterie	Éric Mare <i>INRAP</i>	Diag	16	FER	DFS 1778 <i>Limité</i>	37
	Perriers-la-Campagne Route de la Mairie	Fanny Tournier <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1750 <i>Négatif</i>	38
	Pîtres 7 et 9 rue des jardins	Dominique Prost <i>INRAP</i>	Diag	20	FER MED	DFS 1831 <i>Positif</i>	39
27 458 0062	Pîtres Le Camp d'Albert	Caroline Riche <i>INRAP</i>	Diag	20	FER GAL	DFS 1830 <i>Positif</i>	40
27 467 0006	Pont-Audemer Rue du Président Coty Site Ucasen	Bérangère Le Cain <i>INRAP</i>	Diag	19	MED MOD	DFS 1763 <i>Positif</i>	41
27 504 0018	Sacquenville Le Fossé du Vallot, Le Bout aux Plaids, Chemin du Bas	Florence Carré <i>SDA</i>	Diag	-	NEO	DFS 1700 <i>Limité</i>	42
27 204 0018	Sacquenville Le Fossé du Vallot, Le Bout aux Plaids, Chemin du Bas	Paola Caldéroni <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1776 <i>Limité</i>	43
27 504 0001	Sacquenville RD 543	Frédérique Jimenez <i>INRAP</i>	Diag	24	MED MOD	DFS 1765 <i>Positif</i>	44
27 507 0026 27 507 0027	Saint-André-de-l'Eure ZAC de la Justice	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL HMA MED	DFS 1814 <i>Positif</i>	45
	Tillières-sur-Avre Coteau Le Veneur	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1740 <i>Négatif</i>	46
	Tosny Le Chemin Vert 1	Olivier Benoist <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1746 <i>Négatif</i>	47
	Tosny Le Chemin Vert 2	Olivier Benoist <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1766 <i>Négatif</i>	48
27 649 0005	Touffreville Forêt Domaniale de Lyons-la-Forêt, Parcelle 835 – Le Gouffre	Yves-Marie Adrian <i>INRAP</i>	F. Progr	25	GAL	DFS 1911 <i>Positif</i>	49
	Val-de-Reuil ZAC des Coteaux Les Rougettes	Vincenzo Mutarelli <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1801 <i>Négatif</i>	50
	Val-de-Reuil ZAC du Parc d'Affaires Les Portes de Val-de-Reuil, La Voie de l'Orée	Vincenzo Mutarelli <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1767 <i>Négatif</i>	51
27 701 0054	Val-de-Reuil ZAC du Parc d'Affaires, Les Portes de Val-de-Reuil, Coulée Verte	Vincenzo Mutarelli <i>INRAP</i>	Diag	20	FER	DFS 1805 <i>Positif</i>	52
	Val-de-Reuil ZAC des Coteaux Chaussée du Village	Fanny Tournier <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1745 <i>Négatif</i>	53
27 978 0001	Ventes (les) Les Mares Jumelles	Yves-Marie Adrian <i>INRAP</i>	F. Progr	26	GAL	DFS 1773 <i>Positif</i>	54
27 679 0035	Verneuil-sur-Avre ZA Le Pont Rouge	Caroline Riche <i>INRAP</i>	Diag	25	PAL FER MED	DFS 1723 <i>Positif</i>	55
	Moitié Ouest du département de l'Eure	Gilles Dumondelle, Véronique et Jean-Noël Le Borgne <i>BEN</i>	PA		MUL	DFS 1906 <i>Positif</i>	
	A. 28 opérations intercommunales		Diag	-	MUL	DFS <i>non parv.</i>	56

HAUTE-NORMANDIE EURE

Carte des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 2



0 5 10 15 20 25 30 Kilomètres

- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage



BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

EURE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

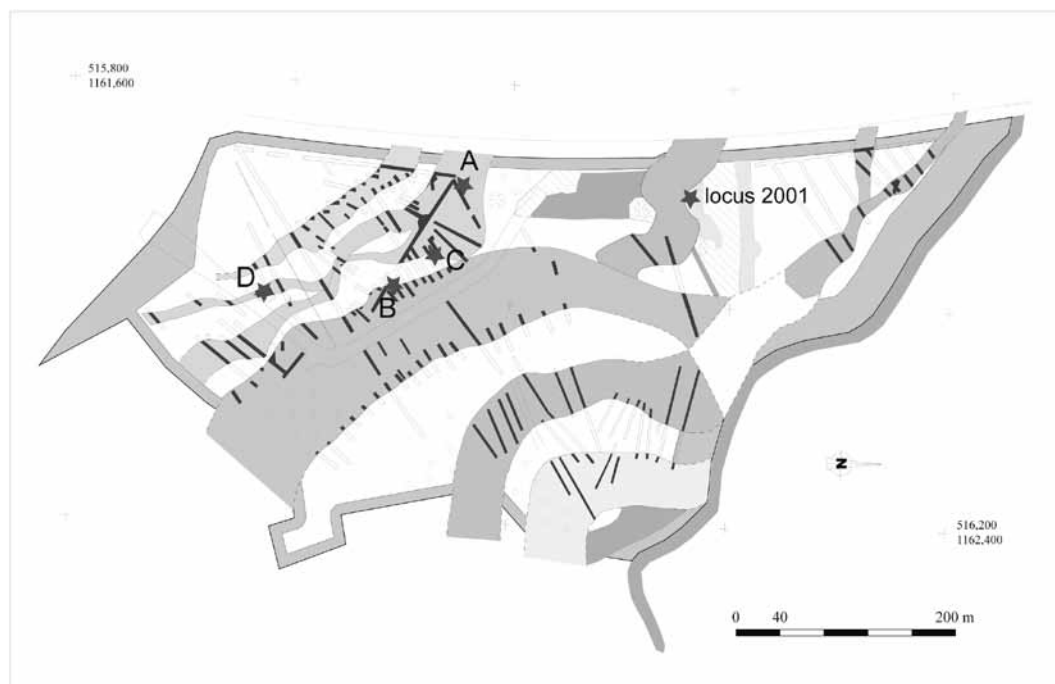
Acquigny Les Diguets, La Noé

PAL

Le diagnostic archéologique a été réalisé à l'emplacement d'une future carrière de granulats exploitée par la Compagnie des Sablières de la Seine (Société Lafarge) sur une superficie de 15,2 ha. La problématique scientifique de l'intervention résulte de la découverte de deux sites tardiglaciaires dans ce même secteur en 1993 et 2001. L'objectif poursuivi était donc de déterminer et localiser les paléochenaux et leurs berges fossiles pour définir les secteurs les plus favorables à la conservation éventuelle des vestiges du Paléolithique supérieur. L'important complexe hydrographique montre un réseau de paléochenaux multiples, s'étalant tel un delta, en bras divaguants et qui s'est développé durant la dernière période glaciaire. Ils ont très probablement fonctionné jusqu'à la fin du Tardiglaciaire transportant, sous forme de radeau de glace durant les périodes de dégels, des rognons de silex noirs de bonne qualité qui se déposèrent dans cette cuvette alluviale. La présence de cette matière première est certainement à l'origine de l'occupation préhistorique.

Les sondages ont permis de mettre en évidence quatre concentrations lithiques attribuables au Paléolithique supérieur final. D'un point de vue technologique, le débitage est orienté vers la production de lames et de petites lames à profil rectiligne au percuteur tendre minéral. Les produits laminaires sont débités à partir de deux plans de frappe opposés. Le débitage est parfois alternatif, parfois successif, selon un mode opératoire semi-tournant avec un envahissement des flancs. L'outillage fait cruellement défaut, à part un grattoir et une troncature. Il faut souligner la découverte dans la concentration « D » d'un fragment de lame mâchurée. Aucune armature n'a été décelée pour le moment. La mise en évidence de ces grandes tendances permet de placer l'industrie étudiée dans les cultures de l'extrême fin du Paléolithique supérieur " Belloisien ". Les corrélations faites avec les découvertes antérieures sur la carrière, les sites du Bassin parisien ou de la Somme situent le gisement d'Acquigny à la fin du Dryas récent.

Miguel BIARD (Inrap), Claire BEURION (Inrap),
Dominique PROST (Inrap)



ACQUIGNY, Les Diguets, La Noé : Plan de répartition des concentrations lithiques et des paléochenaux (M. Biard)



AIZIER, La chapelle Saint-Thomas : Vue générale de la fouille depuis le nord-ouest (F. Le Roux, GASV)

Les fouilles se sont poursuivies durant le mois d'août 2002 pour la quatrième année consécutive. Cette opération programmée a pour ambition l'étude archéologique d'une léproserie rurale et notamment de ses structures d'habitation et de vie. C'est dans ce cadre qu'elle est rattachée au programme Lazari depuis 1999 et qu'elle s'inscrit dans une problématique plus générale portant sur l'étude historique et archéologique des léproseries dans le nord de la France.

Les ruines de la chapelle Saint-Thomas, derniers vestiges de cette léproserie médiévale, se dressent en lisière de la forêt de Brotonne, à quelques centaines de mètres à l'écart du village. Le site est installé sur la frange septentrionale du plateau du Roumois, sur un versant exposé au nord-est, qui domine la basse vallée de la Seine. La léproserie s'inscrit dans un enclos taluté d'une surface d'environ 5000 m², que traverse la route départementale reliant Aizier à Bourneville.

Données historiques (d'après une étude de Bruno Penna †)

La chapelle est située dans un territoire donné à l'abbaye de Fécamp au XI^e s. Elle-même est datée de la fin du XII^e s. Cette hypothèse repose sur des critères architecturaux, sur la date de canonisation de Thomas Becket (1173), auquel elle est dédiée, ainsi que sur une mention de 1227.

Les mentions concernant la léproserie proprement dite restent rares et tardives, chose courante pour ce genre d'édifice. Elles datent de la seconde moitié du XV^e s. et du début du XVI^e s. Il semblerait que dès 1575, il n'y ait déjà plus de malades. Les documents se multiplient dans le chartrier de Fécamp lorsque Saint-Thomas d'Aizier devient un prieuré dépendant de l'abbaye (fin du XVI^e s. ?), avec notamment, de nombreuses mentions de réparations effectuées sur la chapelle au début du XVII^e s. 1641 voit l'introduction dans le monastère de Fécamp de bénédictins réformés relevant de la Congrégation de Saint-Maur, ce qui conduit au partage des biens de l'abbaye. Le bénéfice de Saint-Thomas passe à ces derniers.

Les visites du XVIII^e s. montrent que la chapelle est alors dans un tel délabrement qu'elle est frappée d'interdit en 1717. Dans toutes les archives conservées, à aucun moment on ne mentionne d'autre bâtiment que la chapelle, à l'exception d'une mention de mars 1770, qu'il faut toutefois considérer avec précaution, son auteur n'étant pas toujours digne de foi. Puis, à la Révolution, la chapelle et les terres en dépendant sont vendues comme bien national. La chapelle, alors complètement abandonnée, est recouverte peu à peu par la végétation.

Les fouilles 1998-2001

En 1998, son propriétaire souhaitant restaurer la chapelle, une campagne de sondages est effectuée afin de déterminer le niveau sur lequel le déblaiement devra s'arrêter lors des travaux. Les résultats sont inattendus, puisque ils mettent en évidence la présence d'un cimetière, d'un bâtiment construit à l'ouest de la chapelle et de niveaux de circulation médiévaux au sud du monument.

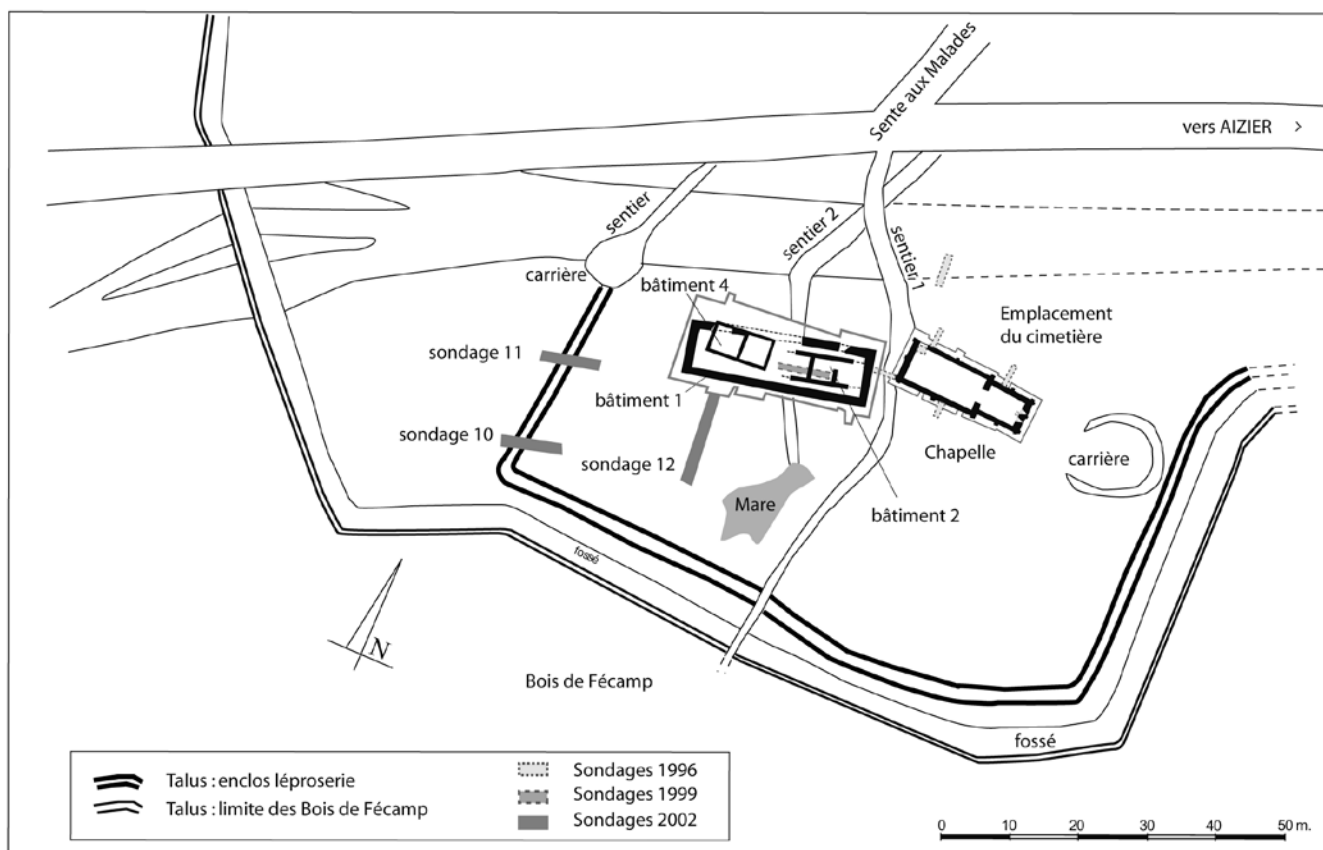
L'intérêt de ces découvertes justifie la poursuite des investigations l'année suivante. Des sondages sont ouverts afin de délimiter l'emprise du bâtiment, dans la perspective d'une future fouille intégrale du site. Parallèlement, est mené un relevé topographique de l'enclos. D'autre part, la préparation des futurs travaux de restauration se poursuit par le dégagement manuel des murs de la chapelle, le décapage du chœur, ainsi que par le relevé systématique de toutes les élévations de l'édifice avant leur prochain rejointoiement.

Les campagnes de fouille de 2000 et 2001 permettent de mettre en évidence plusieurs bâtiments correspondant à deux phases d'occupation principales ainsi que des structures domestiques.

Le but de la campagne 2002 était l'extension du décapage de la zone bâtie et la poursuite de la fouille des bâtiments 1 et 2. Par ailleurs des sondages ont été ouverts au sud de la fouille afin d'en estimer le potentiel archéologique et de cerner la limite occidentale de l'enclos.



AIZIER, La chapelle Saint-Thomas : Cheminée et four du bâtiment 2 depuis le nord-ouest (M.-C. Truc)



AIZIER, La chapelle Saint-Thomas : Plan du site après la campagne de 2002 (F. Le Roux, M.-C. Truc)

Résultats de la campagne 2002

Le bâtiment 1, érigé au XIII^e s., est le plus ancien actuellement connu sur le site. Il se présente comme une vaste construction rectangulaire, d'orientation est/ouest, longue de 26 m et large de 7 m, comportant vraisemblablement un étage. L'arasement des vestiges, dû aux réoccupations successives par les bâtiments 2 et 4, rend difficile la compréhension des aménagements intérieurs. Si des niveaux d'occupation et deux foyers ont été repérés, aucun élément ne peut nous renseigner pour l'instant sur sa structuration interne.

Au XV^e s., deux nouveaux bâtiments plus petits sont édifiés par-dessus le précédent. Ils se caractérisent par une architecture plus légère, constituée de solins et d'une élévation à pans de bois et torchis.

L'installation du bâtiment 2 nécessite l'arasement des murs gouttereaux du bâtiment 1 dans leur partie orientale. Il est plus étroit et se réinstalle dans l'espace intérieur du bâtiment précédent, dont il reprend l'orientation et réutilise le pignon oriental. Il se présente comme une construction rectangulaire de 8 x 3,30 m et comporte 3 petites pièces disposées en enfilade dont l'une renferme un four et une cheminée. La fonction domestique de ce bâtiment et sans doute d'habitation à caractère individuel, paraît fort probable.

Le bâtiment 4 s'implante à quelques mètres à l'ouest du bâtiment 2. En revanche son orientation ne reprend pas celle des deux constructions précédentes. Il est implanté directement sur le mur nord du bâtiment 1, coupé et démonté à cet effet. Il est divisé en 2 pièces dont l'une comporte une cheminée murale.

Pour l'instant, les bâtiments 2 et 4 ont été attribués à la même phase, même si des indices architecturaux nous incitent à dater le bâtiment 4 plus tardivement que le 2.

Parallèlement à ces recherches, des sondages ont été ouverts à l'emplacement de la limite occidentale supposée de l'enclos de la léproserie. Ils ont permis de prouver sa présence de façon certaine. Cette limite est matérialisée par un talus de terre, longé par un fossé externe qui a fonctionné en l'état ouvert avant d'être remblayé volontairement.

Pour 2003, nous avons pour projet de démonter le bâtiment 2, d'achever la fouille du bâtiment 1 ainsi que celle des abords de la zone bâtie, avant de poursuivre nos recherches sur les autres parties de la léproserie.

Marie-Cécile TRUC (GASV), Bruno PENNA † (GASV) (étude historique)

Le projet d'extension d'une zone artisanale a fait l'objet d'une campagne de diagnostic. L'emprise s'étend sur une surface de 34 393 m². Onze tranchées ont été réalisées, ce qui représente environ 1800 m² d'ouverture. Quatre-vingt-quinze structures archéologiques ont été mises au jour. Elles se présentent sous forme de fosses, de trous de poteau, de fossés, d'un four et de sépultures. Deux phases d'occupation ont pu être identifiées.

L'occupation Néolithique ancien

Les vestiges de cette période s'étendent sur l'ensemble de l'emprise du site (17 structures). La plupart sont des fosses de forme ovoïde, dont les dimensions varient entre 1,5 et 4 m de long et 1 m de large minimum. Elles renferment un matériel archéologique abondant et en très bon état de conservation. Il se compose de fragments de céramique, d'artefacts lithiques et de faune.

La céramique est représentée par des bols et des vases à provision. Plusieurs céramiques comportent des décors. Ceux-ci sont réalisés au peigne ou par incision pour les plus fréquents, et par la présence de boutons sous le bord pour les autres. Les thèmes décoratifs sont pour l'essentiel, des bandes horizontales, des panneaux verticaux ainsi que le thème en " arrêtes de poisson ".

Le lithique fait ressortir deux modes de production l'une sur éclat et l'autre laminaire. L'outillage rassemble des grattoirs, des racloirs, des éclats retouchés, des burins, des lames retou-

chées et des denticulés.

Grâce à ces résultats, il est possible de rattacher cette occupation à la culture du Villeneuve-Saint-Germain.

L'occupation du haut Moyen Âge

À la différence de l'occupation précédente, elle se concentre essentiellement dans la partie sud-est de l'emprise. Elle se caractérise par 14 structures de type fosses, trous de poteau et d'un four probable. La céramique recueillie se compose de formes hautes et fermées de type " oile ". Rares sont les décors, cependant deux fragments de céramique comportent des décors peints. Cet ensemble, cohérent, fixe l'occupation aux périodes mérovingienne et carolingienne c'est-à-dire du VII^e au IX^e s.

Un dernier ensemble de structures se détache du reste du site. Il s'agit de 8 sépultures. Elles se localisent au sud de l'emprise. Les limites de cet ensemble funéraire ne sont pas connues. Les sépultures sont toutes orientées est/ouest. Leurs petites dimensions et la fouille d'une d'entre elles, permettent d'identifier la présence d'immatures. Leur datation est pour le moment impossible, cependant elles semblent être liées à l'occupation du haut Moyen Âge.

Elisabeth RAVON (Inrap)

Le Bec-Hellouin Les Nouettes du Haut

L'inventaire des sites archéologiques de la région de la Risle a rapidement révélé l'existence de plusieurs grandes enceintes quadrangulaires. Elles constituent un groupe typologique homogène d'ouvrages de terre, certaines conservées en élévation dans le paysage actuel et d'autres disparues mais parfois assez bien connues (description, plan) grâce à des travaux d'érudits du début du XX^e s. La plupart d'entre eux les interprétaient comme des camps fortifiés gallo-romains reprenant l'identification de la toponymie du XIX^e s. qui les désignait souvent sous le nom de " Camp de César ". La forme générale de ces enceintes correspond à un quadrilatère quelconque, matérialisé par un talus et un fossé externe bien marqués.

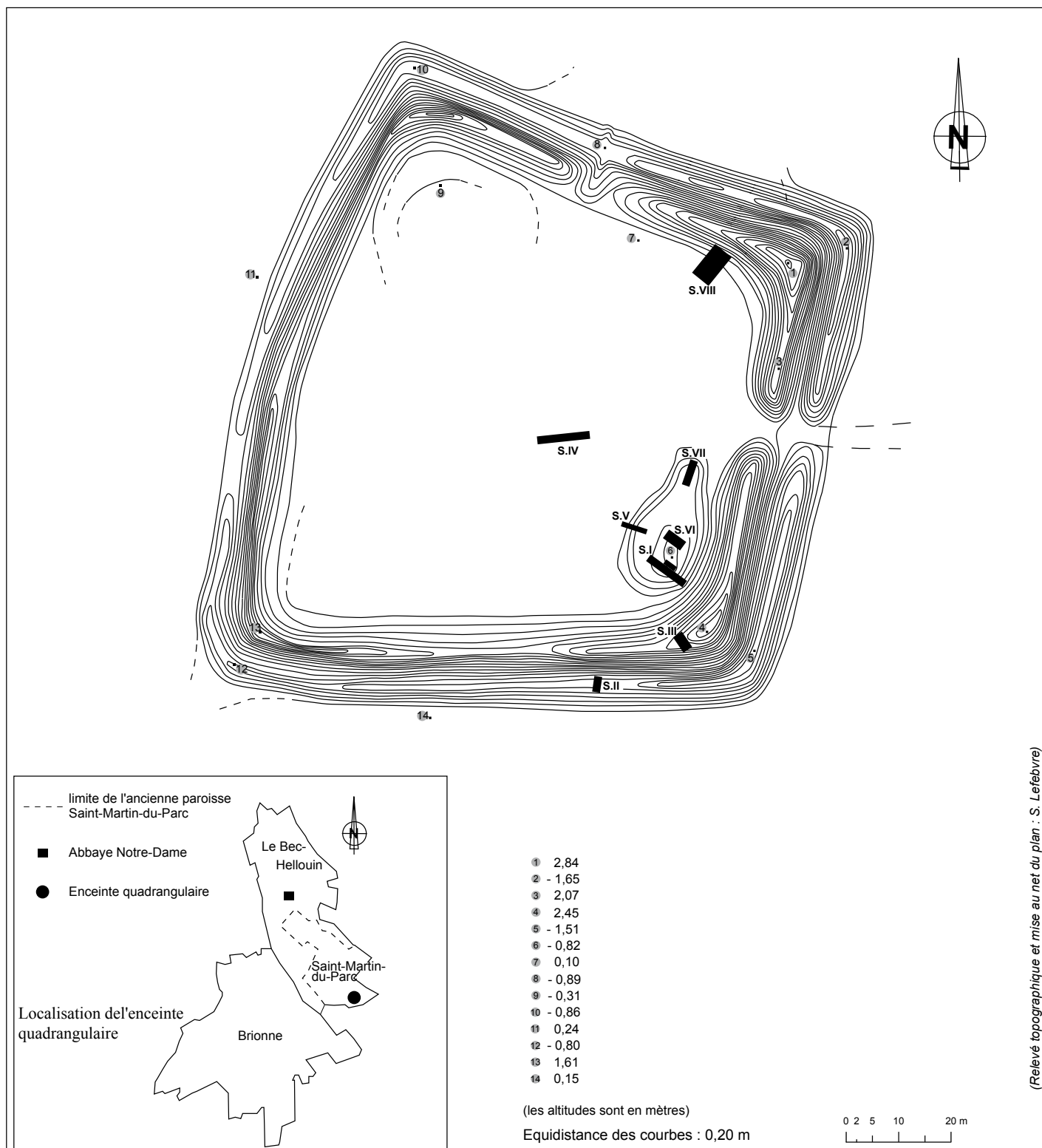
La structure du Bec-Hellouin se caractérise par la présence d'un rempart de terre affectant une forme quadrangulaire de 77 m x 86 m x 70 m x 105, 20 m, précédé à l'extérieur par un fossé. L'accès forme une échancrure de 3,50 m et doit constituer son entrée primitive. Le dénivelé entre le sommet du talus et le fond du fossé se situe entre 2 m et 2,50 m.

Les sondages ouverts à l'intérieur de l'enceinte n'ont pas offert de trace d'occupation (Sd. IV et VIII). Celui réalisé au fond du fossé (S.II) a montré que le profil primitif correspond grossièrement au profil actuel et qu'aucun recreusement n'a été réalisé. Quelques tessons de céramique médiévale (XIII^e-XIV^e s.) y ont été collectés. Dans l'angle sud-est de l'enceinte a été observée

une légère dépression ovale d'environ 29 m de long sur 15 m de large. Les sondages S. I, V, VI, VII, ont permis d'y dégager plusieurs fosses captant les eaux d'une nappe perchée issue des eaux de ruissellement drainées par la couche argileuse imperméable. Il est possible que cette structure corresponde à une ancienne souille. Le matériel mis au jour est très largement constitué de céramique médiévale de la première moitié du XX^e s. (pichet) et du XIII^e s. (oile, pichet très décoré...). Un fragment de couteau à manche riveté (XIII^e-XIV^e s.) et un fer à cheval à rives linéaires ont également été découverts.

Loin de fournir des conclusions définitives, compte tenu surtout de la faible surface fouillée, cette campagne permet de proposer une nouvelle orientation de recherche concernant ce type de sites fréquents en Normandie. Plusieurs arguments de diverses natures, toponymie, sources écrites, contexte archéologique..., qui ne seront pas évoqués ici, sont venus compléter les données issues de cette fouille. Ils permettent de supposer avec de bonne certitude, que certaines de ces grandes enceintes conservées en milieu forestier correspondent à des enclos à bestiaux dont certaines, comme ici, se localisent à l'intérieur d'anciens grands parcs d'abbayes.

Sébastien LEFEBVRE (Université)



LE BEC-HELLOUIN, Les Nouettes du Haut : Enceinte quadrangulaire dite de « saint-Martin du Parc » (S. Lefebvre)

Le projet d'un lotissement sur une surface de 24 418 m², a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Ce terrain se situe en rebord du plateau, sur la rive gauche de l'Iton, à quelques kilomètres à l'ouest de l'agglomération d'Evreux. Le substrat est formé par des biefs à silex qui affleurent. Quelques poches de sables tertiaires et de placages limoneux ponctuels se rencontrent dans la partie nord-ouest de la parcelle.

Les vestiges mis au jour se répartissent comme suit :

- Quelques pièces lithiques ont été découvertes dans une poche de limon brun-gris : 1 éclat épais à dos naturel cortical ; 1 nucléus à éclat très partiellement débité ; 1 petit éclat de décortilage ; 1 éclat large et épais à 2 bulbes ; 1 nucléus polyédrique à éclats, multipolaire - cette pièce a été chauffée et présente un lustré brillant prononcé ; 1 nucléus de type Levallois double récupéré probablement comme grattoir à museau. Tous ces silex sont de même facture, de même matière première. Ils présentent tous une couleur brun rouge due à une patine particulière ancienne. Par leur morphologie et leur patine, ils semblent de facture paléolithique ancien ou moyen (étude D. Prost, Inrap)).

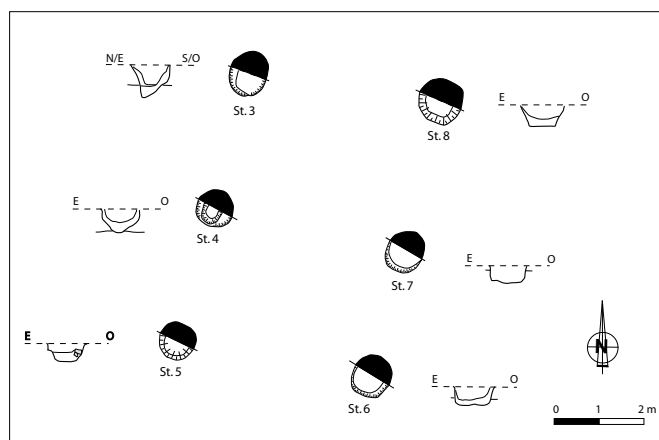
- 1 fosse et deux fossés bordiers d'un chemin rural ayant livré du mobilier du Haut Empire (sigillées et parois fines, amphores...).

- 6 trous de poteaux formant un plan rectangulaire de 7,50 x 5,50 m, soit une surface de plus de 40 m². Leur fouille, par moitié a permis l'identification de négatifs de poteaux et la découverte de quelques tessons. Le mobilier (identification E. Leclerc, Inrap) correspondant à environ 11 individus représentant des cruches, vases à réserve pour les liquides et oules. C'est un lot que nous pouvons proposer pour le XI^e s. au sens large. La présence de mobilier céramique et en fer dans ces structures, indiquerait-elle un usage d'habitation, plutôt qu'agricole ? Ce bâtiment est-il isolé au milieu du terroir (usage agricole, stockage...) ou appartient-il à une exploitation plus structurée ? Le reste de cette occupation pourrait se situer au nord de la RD 830, limite nord de l'emprise.

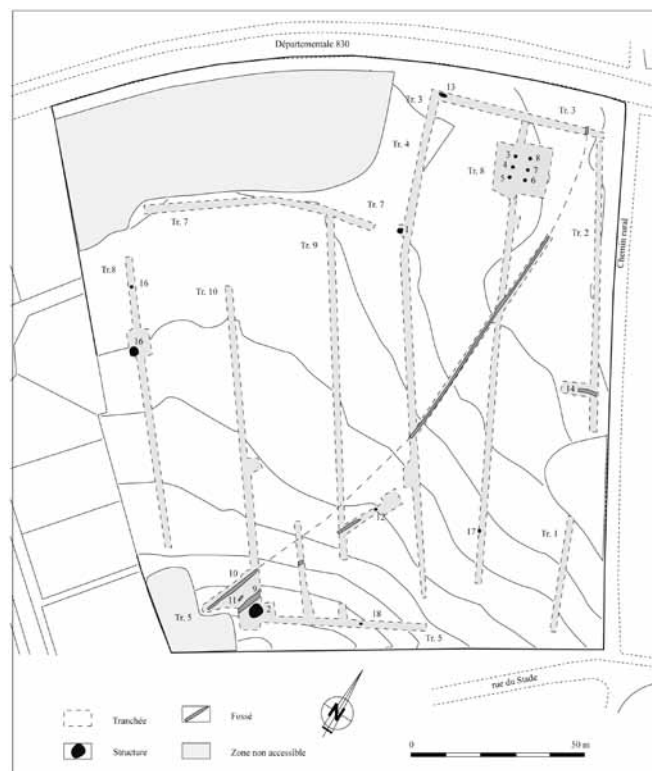
Le principal apport de ce diagnostic est d'avoir livré pour la première fois des vestiges archéologiques sur ce rebord de plateau. L'occupation gallo-romaine semble correspondre à une zone agricole (élevage ou culture), desservie par un chemin rural, en périphérie d'un habitat non localisé à ce jour, mais sans doute détruit compte tenu de l'environnement totalement aménagé et remanié.

Le bâtiment du XI^e s. est un des seuls que nous connaissons en milieu rural pour la Haute-Normandie. Il en est de même pour le répertoire céramique. Cette découverte enrichie modestement nos connaissances archéologiques sur cette période rarement abordée.

David HONORÉ (Inrap)



BONNEVILLE-SUR-ITON, Le Gros Bouleau : Détail du bâtiment du XI^e s. (D. Honoré)



BONNEVILLE-SUR-ITON, Le Gros Bouleau : Plan d'ensemble du diagnostic (D. Honoré)

L'opération de sondage archéologique réalisé dans le cadre du projet de la nouvelle gendarmerie pour la Communauté de Commune du canton de Bourgtheroulde n'a livré que peu de vestiges archéologiques. Un petit réseau parcellaire orienté nord-ouest / sud-est a livré une *tegula* pour tout élément de datation. Les structures sont creusées dans un limon orangé et sont mal conservées. Une ancienne cavée recoupe ce réseau fossoyé.

Bruno AUBRY (Inrap), David BRETON (Inrap)

Criquebeuf-sur-Seine

Les Brûlins

BRO / FER

L'extension de la carrière (Société SNEC) a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en juillet 2002. Suite à la découverte d'un petit enclos circulaire associé à une probable tombe, une fouille, sous la forme d'une fenêtre de décapage a été réalisée de manière à appréhender plus finement les structures archéologiques avant la destruction du site.

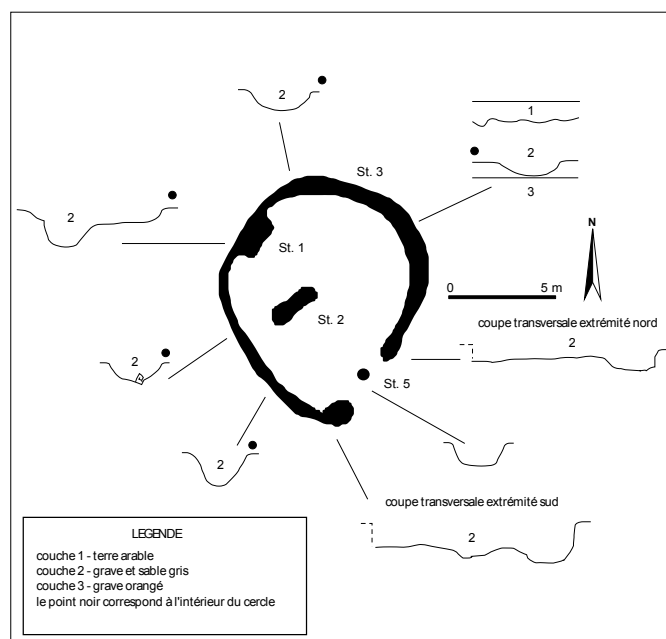
Les terrains sondés sont situés au sud de Rouen, dans la forêt domaniale de Bord. Ils se développent sur la rive gauche de la Seine, sur la terrasse supérieure au relief modéré, orienté est/ouest.

Le diagnostic de 11 ha a été réalisé sous la forme de 9 tranchées parallèles de 100 à 400 m de long. L'espacement entre les tranchées est variable ; il est de manière générale d'une trentaine de mètres sauf lorsque la végétation ne le permettait pas (surface 5,10 %).

A l'issue du diagnostic, les seules structures archéologiques reconnues appartiennent à un site à vocation probablement funéraire daté de la Protohistoire ancienne. A l'exception de ces vestiges qui ont fait l'objet d'une fouille exhaustive dans le cadre du diagnostic, les structures sont représentées par des fossés appartenant au parcellaire moderne et/ou contemporain (exploitation de la forêt) et à plusieurs « fosses non anthropiques » comblées de sable humifère et interprétées comme des chablis. Le monument de Criquebeuf-sur-Seine appartient à la famille des enclos circulaire à vocation funéraire dont la datation s'échelonne de la fin du III^e millénaire à La Tène ancienne. Ce type de structure se rencontre presque exclusivement en France dans les régions septentrionales ; les Ardennes, les vallées de l'Yonne, de l'Aisne, de la Seine et de la Marne, le Nord, la Picardie, la Basse-Normandie en ont livré plusieurs milliers. En Haute-Normandie, ils ont plus rarement été observés en fouille (deux enclos fouillés en Seine-Maritime à Saint-Martin-Arbres et Saint-Vigor-d'Ymonville) ; il en existe toutefois plusieurs dizaines d'exemplaires identifiés lors de survols aériens dans l'Eure (prospections de l'association Archéo 27). Les informations recueillies lors des fouilles de la plupart de ces sites restent limitées : les éléments de datation sont rares ou inexistantes et le médiocre état de conservation des fossés interdit

généralement toute interprétation. L'hypothèse d'un tertre ceinturé par un fossé est toutefois évoquée dans la plupart des cas et est généralement admise. L'enclos de Criquebeuf-sur-Seine appartient à un type un peu différent puisque une interruption du fossé, à l'est, ménage une entrée permettant d'accéder à l'aire centrale. La restitution du monument reste cependant impossible à réaliser, les données de Criquebeuf étant trop lacunaires pour permettre d'éventuelles reconstitutions même hypothétiques (site arasé). La datation de la structure est aussi à l'heure actuelle indéterminable bien que sa physionomie permette de proposer une attribution chronologique comprise entre la fin du III^e millénaire et l'âge du Bronze moyen.

Cyril MARCIGNY (Inrap)



CRIQUEBEUF-SUR-SEINE, Les Brûlins :
L'enclos circulaire (D. Giazzon)

Cette opération faite suite à celles de 1996 et 1997 sur l'extension de l'exploitation de granulats de la Société des Carrières STREF.

Seules quelques pièces lithiques éparses ont été découvertes, dont une hache polie. Deux structures fossoyées attribuables à la fin de l'âge du Bronze ou à l'âge du Fer ont livré, pour l'une, un grand fragment d'un vase à provision, et pour l'autre, une fusaïole. On constate une fois encore, l'aspect disparate et fragmentaire des vestiges présents dans ce secteur.

D'après Miguel BIARD (Inrap)

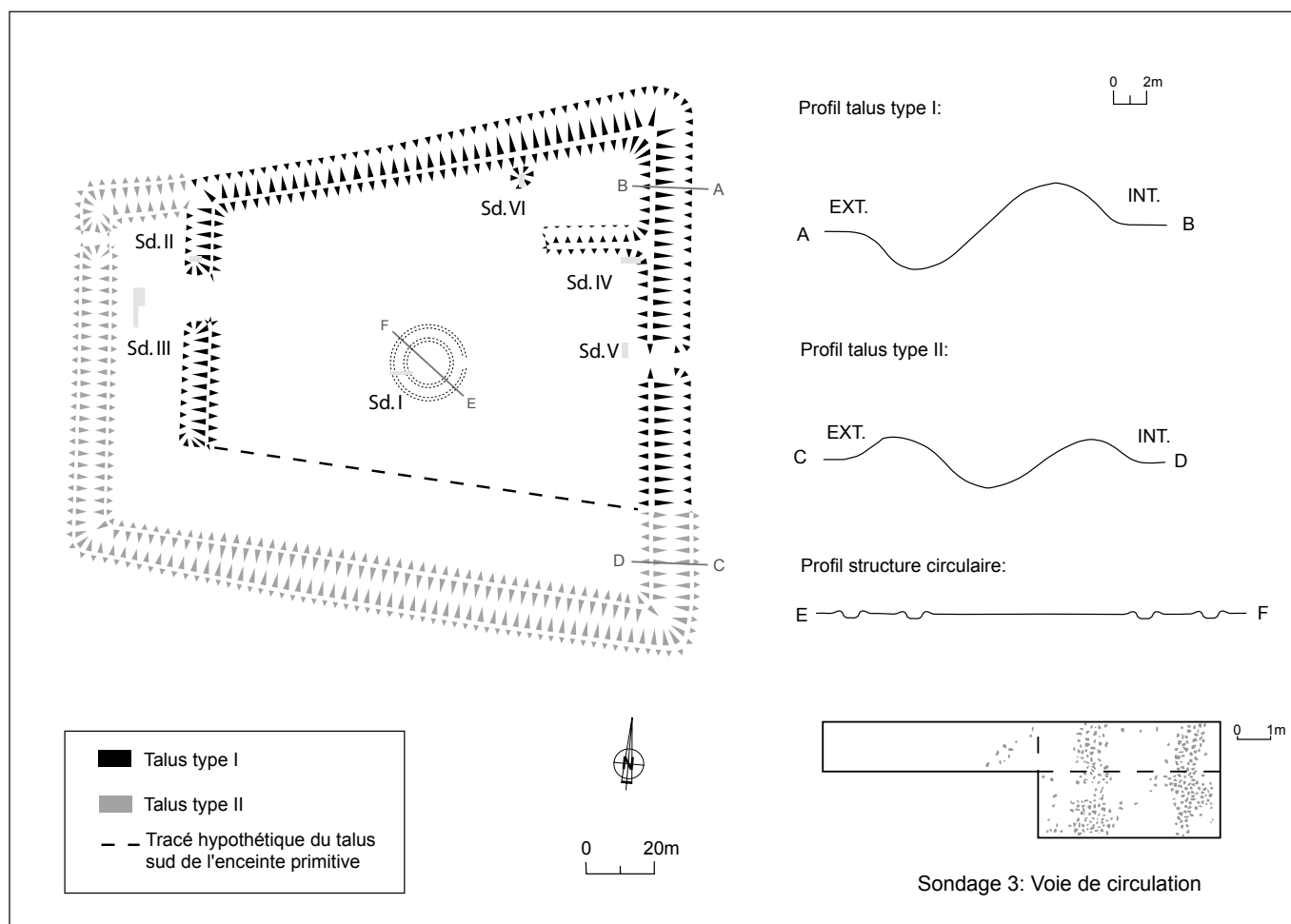
Condé-sur-Risle

La Vorillonnerie – Les Grands Parquets

Le site s'élève sur un éperon boisé de la rive gauche de la Risle à La Vorillonnerie dépendant de Condé-sur-Risle. La campagne de sondages s'est déroulée au mois d'août 2002 et visait à compléter les données recueillies en 2001 au Bec-Hellouin (27). Ce site correspond à une enceinte fossoyée trapézoïdale d'une superficie de 19 260 m² présentant, à deux endroits, des talus

bordés d'un fossé formant des cloisonnements.

Le sondage Sd. II, sur le fossé du talus interne orienté nord/sud, a permis de mettre en évidence son profil primitif en « V » ouvert et sa profondeur de 1 m environ. La couche de remplissage est constituée d'un apport important de rognons de silex qui témoigne d'un remblaiement anthropique rapide. Du mobilier



céramique de la fin du XIII^e ou du XIV^e s. a été mis au jour dans ce niveau.

Un léger défrichement et un décapage de l'humus au centre du site a permis de confirmer l'existence d'une structure déjà repérée au XIX^e s. consistant en deux fossés profonds d'environ 0,50 m et larges de 1 m. Ils forment deux cercles concentriques d'un diamètre respectif de 15 et 23 m et sont bordés de chaque côté par un léger bourrelet de terre de 0,50 m de haut. S'agit-il d'un manège à chevaux ou d'un rond de longe ?

Le sondage Sd. III a permis de mettre en évidence la présence d'une voie de circulation consistant en deux bandes empierrées larges de 1 m à 1,50 m, et distantes l'une de l'autre d'environ 1,60 m et de deux ornières sous-jacentes distantes d'environ 2,50 m. La voie de circulation se dirige vers le rempart ouest où n'apparaît aucune échancrure. Un tesson de céramique des XIII^e - XIV^e s. y a été découvert.

Cette enceinte présente deux types d'ensemble talus/fossé, clairement distincts sur le terrain, révélant deux modes de construction différents. Le talus du premier type, en noir sur le plan, est bordé extérieurement par un fossé. Le talus interne suivant un axe nord/sud appartient notamment à cette première catégorie. Le second type, en gris sur le plan, moins élevé, présente un fossé bordé de chaque côté par un talus. Il apparaît assez nettement que le premier ensemble talus/fossé peut constituer le tracé d'une première enceinte et que le second corresponde à son agrandissement. Ceci aurait donc été entrepris à la fois sur le côté ouest, conservé de façon à cloisonner l'espace interne, et le côté sud qui a totalement disparu, mais dont on peut

proposer un tracé hypothétique. La structure empierrée mise au jour, dont l'orientation paraissait *a priori* anormale, correspondrait à une voie de circulation antérieure à l'agrandissement du site. L'échancrure, large de 11,50 m environ doit constituer l'entrée ou l'une des entrées primitives du site. Le remblaiement partiel du fossé du talus interne nord/sud a pu intervenir quant à lui à l'époque de l'agrandissement de l'enceinte.

Le toponyme *Les Grands Parquets*, utilisé parfois pour désigner cette enceinte, pourrait révéler l'une des fonctions possibles du site. D'après des données écrites, les Parquets étaient, durant le Moyen Âge, des lieux de pacage des bêtes prises en délits dans les forêts. Les talus qui cloisonnent l'espace interne de cette enceinte pourraient constituer les aménagements destinés à ces espaces de pacage.

Il ressort assez nettement de la recherche basée à la fois sur l'analyse précise de la répartition et de la localisation de ces enceintes, des investigations archéologiques et de quelques données historiques, qu'elles possèdent des éléments communs dans leur implantation et correspondre à des établissements médiévaux isolés. Parmi les exemplaires quadrangulaires identifiés dans le bassin de la Risle, certains seraient des lieux de pacage et d'autres, en rapport avec la gestion des grands parcs d'abbayes. Il n'est pas établi que ces vastes enceintes possédaient une fonction unique. Il faut peut-être y voir des sites à vocations multiples réunissant notamment celles évoquées ici.

Sébastien LEFEBVRE (Université)

La Couture-Boussey

La Couture

IND

Préalablement à la réalisation d'un lotissement, l'opération de diagnostic archéologique n'a mis en évidence qu'une concentration de silex taillés. La série est composée d'une vingtaine de pièces dont quatorze proviennent d'une fosse. Les éclats sont débités essentiellement au percuteur dur. Un nucléus à débi-

tage tournant est présent dans cet ensemble où un remontage de deux éclats atteste le débitage sur place de cette industrie.

D'après Bruno AUBRY (Inrap)

Crosville-la-Vieille

Zone Artisanale - Le Couvent

FER / GAL

D'une emprise de 54 709 m², le projet d'agrandir la ZAC a permis d'engager une phase de diagnostic archéologique. La future infrastructure est installée à l'extrémité ouest du territoire communal. Elle se développe sur la gauche de la déviation de la D. 840 du Neubourg. La D. 137 limite l'emprise au Nord. La topographie est composée d'une vaste plaine limoneuse. Des formations de limon orangé et beige feuilleté sont compris dans des biefs à silex.

Les 10 tranchées linéaires ouvertes au godet de 3 m de large ont permis de mettre en évidence une unité d'habitation de la fin de l'âge du Fer. Seul un fossé de parcelle traverse le site d'est en ouest. Il présente un creusement régulier et linéaire. L'occupation humaine est installée sur les biefs à silex. Il s'agit d'un bâtiment principal (bâtiment 3) et de différentes petites

infrastructures bâties (bâtiments 1 et 2). Aucune délimitation parcellaire ni d'enclos n'ont été reconnus en relation directe avec les édifices. Le mobilier découvert provient de la fouille des différents trous de poteau. Il s'agit de céramiques fines, d'amphores et de mortiers. Un dépôt d'objets métalliques est présent dans une fosse placée au sein du bâtiment 3.

L'ensemble des vestiges est contemporain du début du premier quart du I^{er} s. ap. J.-C.

Bruno AUBRY (Inrap)

Les 30 ha de la future zone d'activités ont été sondés à l'aide de tranchées continues, à raison d'une tranchée tous les 20 m. Ces sondages ont permis de mettre en évidence deux indices de sites.

Le premier occupe l'extrême est du projet. Il se caractérise par un enclos trapézoïdal. L'ensemble mesure 57 m de longueur. Le troisième côté, qui atteint également cette dimension est marqué en son milieu par une interruption du fossé de 3,30 m. Le dernier côté, le plus étroit, mesure 50 m. La présence d'un accès au milieu du côté le plus large de l'enclos permet d'orienter l'ensemble. Les fossés les plus imposants appartiennent aux parties avant de l'enclos. Ils peuvent atteindre plus de 2,50 m de largeur pour 1,20 m de profondeur. Tout comme le mobilier issu du remplissage des fossés, les structures relevées à l'intérieur de l'enceinte sont extrêmement rares. Elles se résument à un four, une fosse et peut-être un trou de poteau. L'ensemble remonte à La Tène.

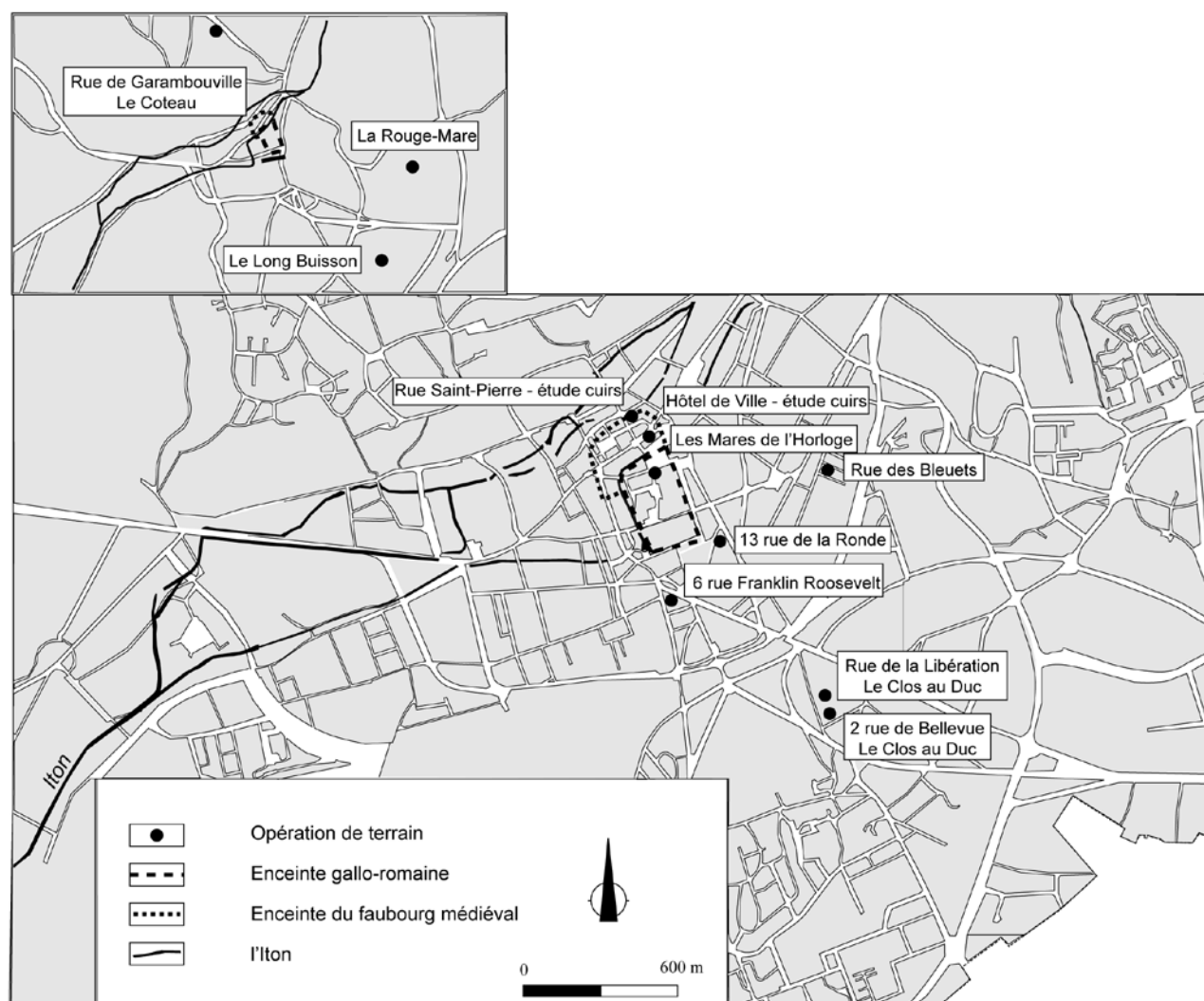
Un ensemble parcellaire de la même période semble s'organiser autour de cette première enceinte qui pourrait être entourée par

un autre enclos plus vaste. Un système parcellaire plus récent, peut-être antique, vient se greffer sur un des angles de l'enclos. Ces nouvelles limites se distinguent par un changement d'orientation.

Le second indice appartient au secteur 1 du projet. Le site s'organise au sein d'un réseau parcellaire qui en limite l'emprise. Seules les lisières orientales sont hors diagnostic et l'on peut évaluer l'assiette de ce site, dans le projet, à un peu plus de 2 ha. Une voirie, dont l'orientation semble cohérente aux éléments de parcellaire, dessert la zone centrale du gisement. Les structures découvertes sont assez nombreuses et plutôt bien conservées pour un contexte de plateau. On dénombre notamment 7 fours dont la plupart à vocation domestique, des fosses cendriers et des trous de poteau. La période concernée couvre la fin de l'époque mérovingienne et l'époque carolingienne.

Alain VALAIS (Inrap)

Evreux



EVREUX : Répartition des opérations de terrain (D.A.O. L. Eloy-Epailly SRA H-N)

Evreux

6 rue Franklin Roosevelt

GAL

Le projet de construction d'une extension de la banque Crédit Industriel de Normandie, a amené la réalisation de sondages archéologiques en novembre 2002. Le terrain est situé au sud de la ville, en dehors du castrum du Bas Empire et de l'enceinte médiévale.

Seule une petite surface a pu être sondée. Néanmoins, il semble que ce secteur, situé en périphérie de la ville antique connue et aux abords de la grande nécropole, soit d'abord utilisé comme dépotoir au milieu du I^{er} s. Une occupation plus structurée se met en place dans un second temps (la datation relative permet

de proposer la seconde moitié du I^{er} s.). Enfin, une grande fosse marque la fin de l'occupation antique du secteur à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. La période d'activité de cette zone est donc relativement courte, alors que la plupart des sites voisins du chantier fonctionnent jusqu'au III^e s.

Un épais niveau de terre végétale couvre toutes les périodes postérieures. On peut noter l'absence de témoins d'une occupation médiévale ou moderne.

Bénédicte GUILLOT (Inrap)

Evreux

Le Coteau, rue de Garambouvill

NEO / FER / GAL

Le diagnostic réalisé dans la parcelle AD 152 a mis en évidence plusieurs occupations humaines.

Un fragment d'outil, probablement néolithique, a été découvert au sud de l'emprise, dans la partie supérieure de l'argile à silex (tranchée 2).

L'occupation, entre la fin de la Protohistoire et l'époque antique, se traduit par la présence d'un fossé parcellaire reconnu sur environ 71 m. Il apparaît dans 3 tranchées de diagnostic, sous la terre végétale, perçant 3 couches successives de limon brun, d'argile à silex érodée et d'argile à silex de couleur rouge. Les éléments datants (tessons de cruches gallo-romaines et fond de vase gaulois) étaient inclus dans la partie supérieure du comblement. La coexistence de ces deux types de céramique n'ayant jamais été mis en évidence, la datation du comblement du fossé peut être envisagé selon deux hypothèses : dans le cas où le fossé est protohistorique comme le suggère le fond de vase balustre dans son comblement, la présence, sur le

même niveau, de nombreux tessons gallo-romains dont une cruche écrasée sur place, serait imputable à une réutilisation du fossé après une érosion naturelle de son contenu ou après son curage partiel ; dans une seconde hypothèse, le fossé est un ouvrage antique et les tessons gaulois, qui sont peu nombreux et proviennent tous d'un fond de vase unique, doivent être considérés comme des vestiges résiduels.

Les époques médiévale et moderne n'ont laissé aucune trace d'occupation.

Le site est jonché de fragments de briques. Certains d'entre eux sont manifestement des produits surcuits. La proximité d'une briqueterie contemporaine est fort probable. Des rebuts de cuisson sont présents dans plusieurs structures en creux localisées dans la moitié sud du terrain.

Paola CALDÉRONI (Inrap)

Evreux

2 rue de Bellevue, Le Clos au Duc

GAL

Le diagnostic précède la construction d'un logement individuel. La parcelle est située sur un coteau, au sud d'Evreux, occupé par la nécropole de *Mediolanum Aulercorum*, chef-lieu antique de la cité des Aulerques Ebuovices dont l'implantation remonte au moins au troisième quart du I^{er} s. av. J.-C.

Le décapage a permis de mettre au jour 2 sépultures à incinération. Les ossements brûlés ont été déposés dans des urnes en céramique, datées du I^{er} s. ap. J.-C. L'un des vases était protégé par une céramique retournée servant de couvercle. Une grande fosse, fouillée ultérieurement par le Service Régional d'Archéologie (F. Carré), s'est avérée être une sépulture successive à inhumation. Enfin, un petit fossé conservé sur 32 cm de profondeur et mesurant jusqu'à 2 m de large traverse la parcelle. Il a livré de très nombreux os de faune appartenant essentiellement à des chevaux adultes et en moindre quantité à des porcs adultes et un oiseau.

Cette courte intervention a permis de constater l'extension de la nécropole antique d'Evreux, dite du Clos au Duc, jusqu'à cet emplacement. Cette donnée est essentielle car les limites exactes de la nécropole ne sont pas connues. Elle a également permis de confirmer la prépondérance des sépultures à crémation, ainsi que la très forte présence de faune. Ces ossements, retrouvés en grand nombre, sont-ils liés à un rituel particulier ? La réalisation de nouvelles fouilles sur cette nécropole qui est une zone actuellement très urbanisée, pourra apporter d'autres éléments de réponse.

Sylvie KLIESCH-PLUTON (Inrap)

Evreux

Foyer François Morel , 13 rue de la Ronde

MED / MOD

Le projet de construction d'une extension de la banque Crédit Industriel de Normandie, a amené la réalisation de sondages archéologiques en novembre 2002. Le terrain est situé au sud de la ville, en dehors du *castrum* du Bas Empire et de l'enceinte médiévale.

Seule une petite surface a pu être sondée. Néanmoins, il semble que ce secteur, situé en périphérie de la ville antique connue et aux abords de la grande nécropole, soit d'abord utilisé comme dépotoir au milieu du I^{er} s. Une occupation plus structurée se met en place dans un second temps (la datation relative permet

de proposer la seconde moitié du I^{er} s.). Enfin, une grande fosse marque la fin de l'occupation antique du secteur à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. La période d'activité de cette zone est donc relativement courte, alors que la plupart des sites voisins du chantier fonctionnent jusqu'au III^e s.

Un épais niveau de terre végétale couvre toutes les périodes postérieures. On peut noter l'absence de témoins d'occupation médiévale ou moderne.

Bénédicte GUILLOT (Inrap)

Evreux

Les Mares de l'Horloge

PAL / GAL

L'opération de diagnostic porte sur un projet de lotissement présenté par le groupe Bertin Immobilier sur une parcelle de 60 178 m². Il est implanté sur le plateau nord d'Evreux qui surplombe la vallée de l'Iton.

Les tranchées ont permis de mettre au jour deux indices de sites dont l'un est attribuable au Paléolithique moyen et le second à la période gallo-romaine. Il s'agit d'un petit réseau parcellaire des II-III^e s. ap. J.-C. Des petites fosses de charbonnage sont présentes sur la partie nord de l'emprise.

Bruno AUBRY (Inrap)

Evreux

Rue des Bleuets

GAL / MED

Cette opération de diagnostic archéologique réalisée dans le cadre de la construction de lotissements a mis en évidence la présence de 27 structures. Seuls 2 fossés ont livré du mobilier céramique. L'un est attribué au XIII^e s. et l'autre, gallo-romain, du I^{er} s. à la seconde moitié du II^e s. de notre ère. Les autres structures en creux n'ont pas livré de mobilier permettant leur datation. Aucune cohérence d'ensemble n'a été mise en évidence.

Charles LOURDEAU (Inrap)



EVREUX, Rue de la Libération - Le Clos au Duc : Vases retrouvés dans la sépulture à incinération 48, datant du I^{er} s. ap. J.-C. (H. Paitier)

La fouille réalisée sur cette parcelle précède la construction d'un immeuble. Elle est implantée au cœur de la nécropole dite du Clos au Duc. L'étude céramique a été réalisée par Y-M. Adrian (Inrap) et la détermination des os de faune par A. Cottard (Inrap).

La ville d'Evreux appelée *Mediolanum Aulercorum*, est le chef-lieu antique de la cité des Aulerques Eburonnes. La nécropole est située à flanc de coteaux, au sud de la ville. Elle est essentiellement connue par des découvertes anciennes.

La fouille a livré 78 sépultures à incinération, datant du I^{er} s. de notre ère. Dans la plupart des cas, les ossements brûlés ont été déposés dans des poteries communes, utilisées pour des usages domestiques. Vingt huit amas osseux ont été déposés dans un contenant en matériau périssable. Les sépultures individuelles semblent privilégiées. La plupart des tranches d'âge est représentée, cependant, les sujets adultes sont les plus nombreux. Le mobilier d'accompagnement déposé dans les sépultures à incinération est très rare. On note la présence d'os de faune non brûlée, de céramiques, de fibules probablement brûlées sur le bûcher avec le défunt, de perles, d'un miroir, d'une paire de chaussure, d'une petite figurine moulée en terre blanche représentant un pigeon, d'une fiole en verre, d'un petit vase miniature et d'un hochet en céramique.

Les 78 structures appelées " fosses funéraires " sont comblées avec un sédiment charbonneux, noir, contenant de nombreux charbons de bois, des tessons, des clous, des silex et os brûlés. Elles sont datées du I^{er} s. ap. J.-C. Les différents éléments ne présentent aucune organisation particulière. S'agit-il de sépultures ou de structures participant au rituel funéraire ? Chaque dépôt contient le plus souvent un seul défunt adulte.

Ce type de structure nous apporte de très nombreux renseignements sur les dépôts primaires. La présence de clous de

chaussure, de fragments de fibules brûlées, de perles en patte de verre, indique que le sujet était habillé et paré lors de la crémation. De nombreux objets étaient déposés à ses côtés. Ainsi, on a retrouvé de nombreux fragments de verre, de céramiques et d'os de faune brûlés. La présence de clous de grande taille (mesurant entre 7 et 10 cm) peuvent provenir de l'architecture du bûcher, du brancard, ou du cercueil sur lequel reposait le défunt.

Vingt cinq sépultures à inhumation ont été retrouvées. Elles datent également du I^{er} s. ap. J.-C. La plupart sont des sujets périnataux, morts aux alentours du terme, entre 9 mois ½ lunaires et 10 mois. Leur présence s'explique par une mortalité infantile élevée et parce que la coutume voulait que les bébés qui n'avaient pas encore de dent ne soient pas incinérés. Les défunts semblent systématiquement déposés dans un contenant rigide en matériau périssable (coffrage ou cercueil), dont la taille n'est pas standardisée, préalablement enserrés dans une enveloppe souple périssable (linceul et/ou vêtement, etc.).

Durant tout le I^{er} s., les fosses funéraires, les sépultures à incinération et les sépultures à inhumation ont coexisté, sans répartition spatiale particulière. Un élément devait probablement signaler la tombe au niveau du sol car les recoupements sont peu fréquents malgré la densité élevée de sépultures. Cette hypothèse est confirmée par la découverte, dans les années 1980, lors de travaux de construction réalisés sur la parcelle attenante du côté nord, d'une stèle funéraire en pierre gravée.

Un large fossé, délimitant un vaste enclos, a été creusé entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. Cette partie de la nécropole perd sa vocation de cimetière. Entre le dernier quart du II^e s. et le premier quart du III^e s., il est comblé de façon cohérente par de nombreux dépôts successifs, composés le plus souvent de céramiques et d'os de faune, associés parfois à un jeton, une fibule, une bague à intaille, ou des fragments de statuettes. Plus de 2000 tessons de sigillée et de céramiques communes d'origine locale et régionale ont été retrouvés. On note la présence de cruches de toute taille, d'écuelles, de pots à cuire, d'œnochoé, d'amphores... ayant été utilisés, certains vases présentant des panses perforées. Ils sont issus d'un vaisselier domestique et n'ont pas été altérés par la chaleur d'un bûcher. Les os de faune non brûlés (3296 fragments) proviennent essentiellement d'animaux non consommés : chiens (dont des arrières trains entiers), cheval (dont un crâne entier). Quelques animaux consommables (23,2 % des os) ont également été identifiés. On retrouve par ordre décroissant : des oiseaux (dont du coq), des os de porcs adultes et immatures, des ovicaprinés, des cochons, des bœufs, du poisson, du bœuf. Les autres fragments n'ont pas pu être déterminés.

Ces dépôts ponctuels et conséquents semblent liés à des événements " rituels ou culturels ". S'agit-il de dépôts organisés lors de banquets commémoratifs, comme les *parentalia* qui avaient lieu du 13 au 21 février et qui se terminaient par un

repas funéraire célébré par les familles des défunts, ou lors de cérémonies rituelles ? La découverte d'os de chien et de cheval, retrouvés en grand nombre, semble corroborer cette hypothèse, la présence de ces animaux est souvent interprétée comme étant associée à un rituel funéraire.

Les deux premiers dépôts semblent alimentaires. Le premier regroupe 6 petits pots de différentes tailles ne présentant aucune trace d'utilisation. Le second dépôt regroupe 1 cruche à bec tréflé et 1 pot à cuire dans lequel ont été déposés 2 œufs de poule, 2 pièces de monnaie et 3 os de faune découpés (bœuf ou cheval). Trente cinq pièces de monnaie datant du III^e s. et des os d'oiseau étaient présents dans le comblement de la fosse. Les vases fermés et protégés par une *tegulae* ne présentent aucune trace d'utilisation. Le troisième dépôt est monétaire. Il s'agit de 2 pots emboîtés l'un dans l'autre et protégés par une *tegulae*. Huit pièces de monnaies étaient déposées entre les deux vases.

Ces trois dépôts ont été retrouvés au centre de l'enclos funéraire. Étaient-ils dédiés aux Dieux, aux défunts pour leur voyage dans l'au-delà, ou ont-ils été mis en terre en l'honneur de l'esprit des morts ?

Si durant tout le I^{er} s., cette parcelle a été utilisée comme nécropole, sa fonction évolue assez vite, tout en restant liée au monde funéraire. Durant le II^e s., un espace délimité par un grand fossé semble occuper des fonctions " rituelles ou cultuelles " qui perdureront jusqu'au IV^e s. avec la mise en terre de trois dépôts alimentaires et monétaires. Cet espace peut être assimilé à un sanctuaire, situé au centre de la nécropole. Il semble avoir fonctionné simultanément à la nécropole jusqu'à la fin du IV^e s., puisque des sépultures datant du I^{er} au IV^e s. ont été mises au jour sur les parcelles avoisinantes durant les deux derniers siècles.

Sylvie KLIESCH-PLUTON (Inrap)



EVREUX, Rue de la Libération - Le Clos au Duc : Plan général du site (Sylvie Kliesch-Pluton)

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur des terrains à mi chemin entre la cité antique d'Evreux " *Mediolanum* " et le sanctuaire du Vieil-Evreux " *Gisacum* ".

La richesse archéologique du plateau est d'Evreux est connue de longue date. Les découvertes anciennes, les observations faites par de réguliers survols aériens depuis 15 ans, et les différentes opérations d'archéologie préventive ont confirmé cette situation.

La campagne de diagnostic du Long Buisson II - première tranche, a permis de mettre en évidence une occupation sur le site dès le Paléolithique ancien et jusqu'au X^e s. ap. J.-C. Cette campagne représente 12 km de tranchées de diagnostic, près de 5 ha ouverts pour un total de 872 structures archéologiques. La deuxième tranche se situe directement au sud-est. Dans le prolongement, une campagne de prospection aérienne menée par l'association Archéo 27 a révélé une *villa* gallo-romaine au lieu-dit Les Petits Prés ; au delà, toujours vers le sud-est, s'étend le site du SETOM fouillé en 1998 et 2000 (N. Roudié, Inrap). A proximité immédiate, on notera la présence du sanctuaire antique du Devant de la Garenne (P. Flotté, 1996), confirmant une occupation très importante durant l'Antiquité.

Le Paléolithique

La période la plus ancienne, le Paléolithique inférieur, est reconnue sur une surface d'environ 2000 m², dans la tranchée 18. Elle se caractérise par la découverte d'une industrie lithique riche de 56 pièces dont un biface acheuléen, dans un paléosol. Il est constitué d'un sédiment légèrement brun dont le toit est ponctué d'un cailloutis soliflué ; des phénomènes de cryoturbation entaillent ponctuellement ce " niveau ".

Un amas de débitage du Paléolithique supérieur final repose sur un limon orangé fin qui vient localement recouvrir l'argile à silex. L'amas est repéré sur une surface minimale de 4 m². Un premier nettoyage de surface a permis d'observer que tous les éléments de la chaîne opératoire sont présents.

Le Néolithique

L'occupation du Néolithique ancien est attestée par des fosses et des zones de rejets de matériaux brûlés, qui pourraient témoigner de la présence de maison de type Danubien. La caractérisation chronologique est assurée par l'industrie lithique et céramique associée à ces structures. Deux éléments de bracelets ont également été découverts : l'un est en schiste et l'autre dans une roche verte qui pourrait être de la jadéite.

La Protohistoire

Elle est largement représentée par plusieurs types de vestiges : une vaste occupation de type agricole et un ensemble funéraire. La composante agricole est constituée d'un système d'enclos et d'un réseau parcellaire repérés sur environ 4 ha. Ces vestiges sont principalement identifiés dans la partie sud-est de l'actuelle phase et se développeront sans doute dans l'emprise de la seconde tranche. Un peu plus au nord, se trouve une petite nécropole à incinération de La Tène finale où 5 sépultures ont

été fouillées. Toutes ont livré une urne cinéraire accompagnée d'un objet métallique. Il faut signaler la découverte, inédite dans le cadre d'une opération préventive, d'un potin en bronze de la tribu des Aulerques Eburonnes.

L'Antiquité

Les vestiges de la période antique sont les plus nombreux et couvrent une surface d'environ 15 ha. On identifie une *villa* inédite et complète (*pars urbana et pars rustica*) implantée à l'intersection de deux chemins sur le réseau parcellaire proto-historique. Elle présente des aménagements privés particuliers comme un probable laraire et un lieu de culte domestique. L'intérêt de cet ensemble agricole réside dans la possibilité de comprendre le fonctionnement global de l'entité agricole antique avec une succession chronologique, depuis la Proto-histoire jusqu'à une occupation plus tardive (IV-V^e s. de notre ère), présente sur la quasi totalité du domaine. Les exemples d'une telle continuité sont jusqu'à présent exceptionnels dans la région. Un mobilier archéologique abondant et de toute nature laisse entrevoir le rang social élevé des différents occupants des lieux. En effet, une statuette en bronze, ainsi que des ustensiles en verre accompagnent des fragments d'amphores Africaine de type II.

Le haut Moyen Âge

Une batterie de fours de réduction de minerai, sur 5000 m², pourrait appartenir à la période du haut Moyen Âge. Ce type de vestige est connu par des fouilles réalisées sur le projet de l'A 28 (section Le Mans / Alençon) et daté des V-VII^e s. C'est par analogie que l'on datera ici ces fours, le mobilier archéologique étant absent des structures. D'autres structures du haut Moyen Âge (pouvant aller jusqu'à l'époque carolingienne) sont également présentes : fonds de cabanes plus à l'ouest, fours domestiques au nord et vestiges de constructions sur poteaux au sud-ouest. Ces éléments témoignent d'une occupation structurée se densifiant vers l'actuel village de Melleville.

En conclusion, le site apparaît extrêmement riche pour les périodes allant de la Protohistoire au haut Moyen Âge. Les découvertes préhistoriques sont également importantes et relativement rares dans ce contexte régional.

Bruno AUBRY (Inrap)

L'opération de diagnostic archéologique a porté sur une surface de 16 ha dans le cadre de l'extension d'une zone artisanale et commerciale.

Deux occupations humaines ont été principalement mises au jour, l'une attribuable au Néolithique, l'autre à l'âge du Fer.

L'occupation néolithique est matérialisée par le plan presque complet d'un bâtiment. Une petite série lithique produite dans des matériaux locaux et un ensemble céramique très réduit mais caractéristique avec deux éléments de préhension à perforation horizontale permettent de dater l'ensemble.

L'occupation de l'âge du Fer présente un caractère particulier car attribuable à la transition premier âge du Fer / La Tène ancienne. Elle présente un système de grands enclos fossoyé formant un parcellaire à trame lâche, dont une partie a déjà été

détruite par des constructions récentes. L'attribution chronologique de ce système fossoyé n'est pas avérée. Plusieurs bâtiments, au nombre minimum de sept, sont dispersés dans cette dernière trame. Trois d'entre eux sont sans doute des greniers, deux sont de formes irrégulières et pourraient correspondre à des bâtis plus importants, les deux derniers restent actuellement non datés. Deux fours à usage probablement domestique sont également identifiés. Trois fosses complètent l'occupation. Les éléments céramiques sont homogènes et semblent caractéristiques d'une séquence VI^e-IV^e s. av. J.-C.

D'après Bruno AUBRY (Inrap)

Hondouville

Église Saint-Saturnin

GAL / HMA / MED

Des observations ont été effectuées le long du mur sud de l'église, dans une tranchée de drainage de 35 m de long, sur 0,80 m de large et 0,4 à 0,7 m de profondeur. Les structures repérées sont des fondations de murs et des niveaux gallo-romains, des sarcophages du haut Moyen Âge, des inhumations médiévales et des maçonneries postérieures à la période gallo-romaine.

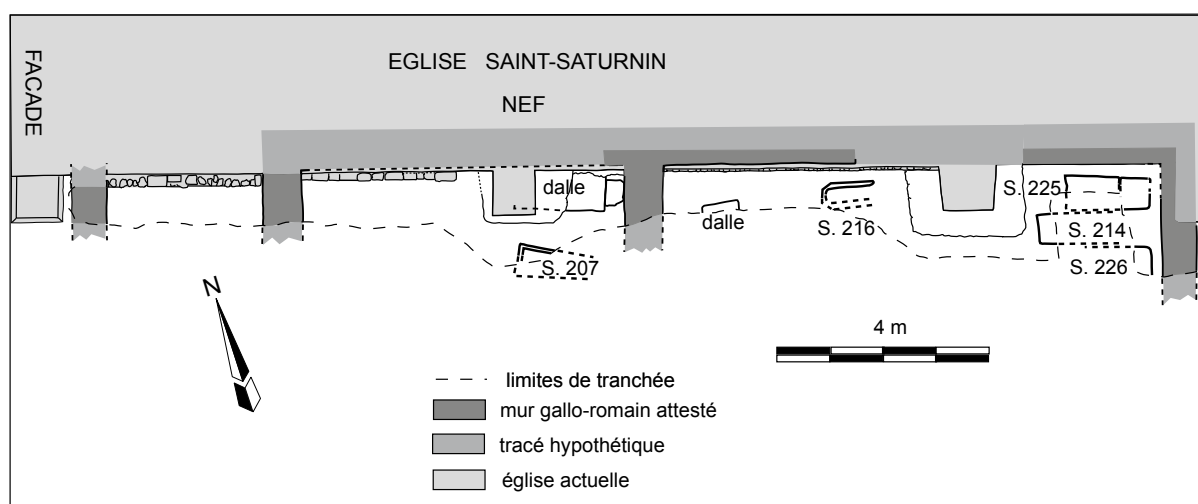
Au sud de l'église, six fondations ont été observées. Leur facture (silex assemblés au mortier beige-rosé contenant du tuileau, chaînage de blocs calcaires aux angles), ainsi que la présence de *tegulae*, permettent de les attribuer à la période antique. Cinq des murs appartiennent à un bâtiment doté au moins de 2 pièces de 6 m et 9,4 m de largeur, ce qui lui donne une longueur extérieure totale est/ouest d'au moins 17,6 m. Il pouvait comporter un hypocauste (pièce est). Des éléments sculptés – une tête d'animal et un fragment d'entablement avec cannelures – qui se

rattacheraient éventuellement à ce monument, ont été découverts dans le cimetière en 1904.

L'église est étroitement liée à cet important bâtiment : plus de la moitié du mur sud de la nef repose immédiatement sur l'un des murs antiques qui lui sert de fondation. De plus, cinq sarcophages observés sont installés dans le bâtiment, trois d'entre eux occupant l'angle nord-est de la pièce orientale.

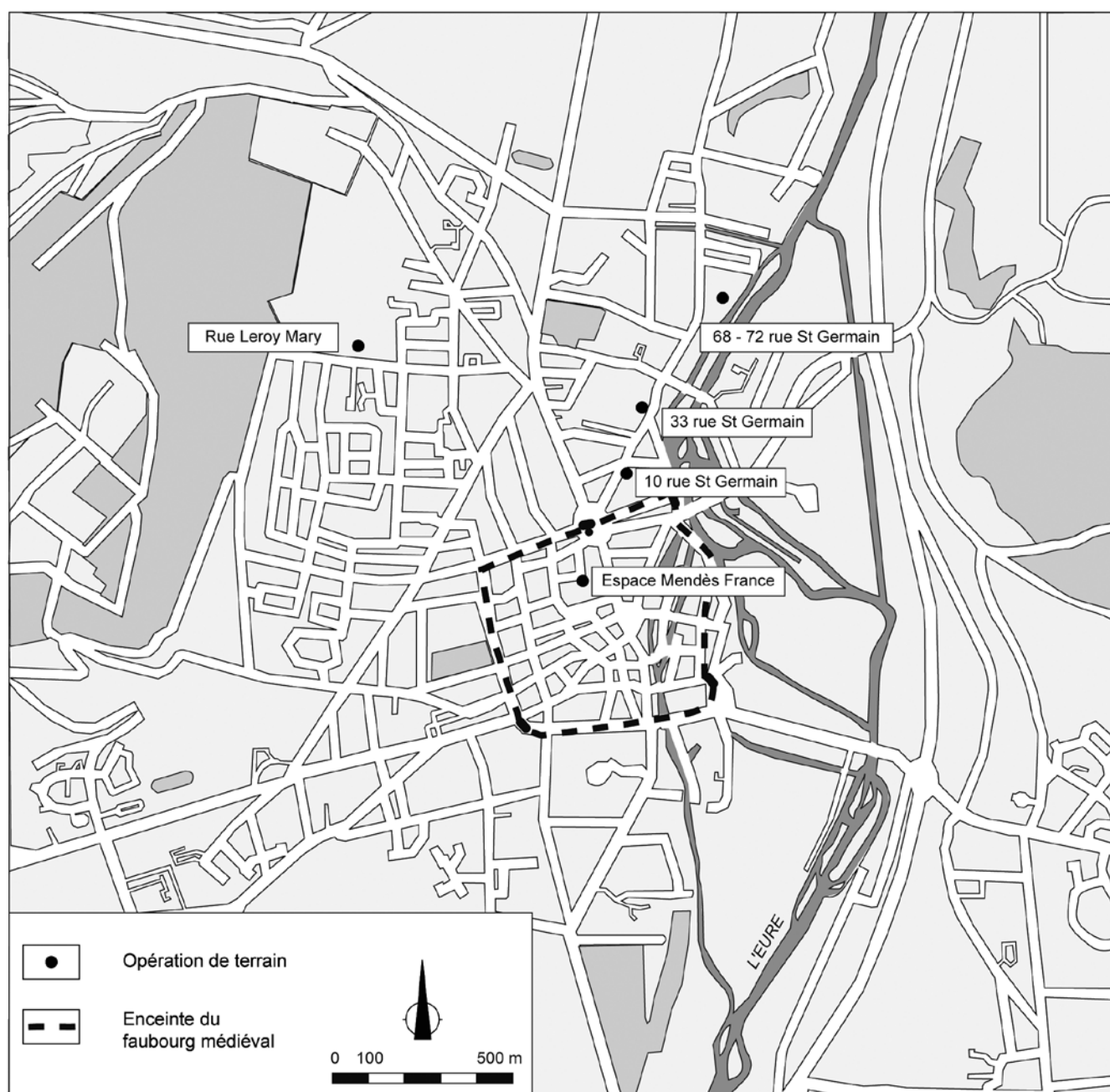
La construction antique est donc probablement encore partiellement en élévation au cours du haut Moyen Âge, du moins, le tracé des murs est encore lisible lorsqu'on y dispose des sarcophages. A une date indéterminée, au cours du Moyen Âge, la nef de l'église est fondée sur l'un des murs gallo-romains, dont l'emplacement devait être encore connu.

Florence CARRÉ (SDA)



HONDOUVILLE, Eglise Saint Saturnin : Position des murs gallo-romains et des sépultures (F.Carré)

Louviers



LOUVIERS : Répartition des opérations de terrain (DAO L. Eloy-Epailly, SRA H-N)

Louviers Espace Mendès France

GAL / MED / MOD

Les destructions contemporaines ont considérablement affecté le terrain plus particulièrement sur la partie ouest de l'opération. Ailleurs, la conservation des niveaux médiévaux et modernes est médiocre. La plupart des vestiges sont des structures fossoyées ou des fondations de murs, privées des niveaux de sol attenants. Parmi les résultats les plus intéressants, signalons la découverte de l'angle nord-est d'un bâtiment médiéval et la mise en évidence d'une occupation datant de l'époque antique sous la forme d'une fosse et de mobilier céramique dispersé dans des remblais postérieurs.

Le projet d'extension de l'unique cinéma de la ville, sur la parcelle cadastrée BD150, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique.

Le terrain concerné se trouve sur une basse terrasse de l'Eure. Le niveau de terre végétale, d'une épaisseur moyenne de 40 cm, les niveaux de remblais modernes ou contemporains, auxquels s'ajoutent les niveaux archéologiques, recouvrent ou percent une nappe de limon jaune dans les sondages 1 et 2, et de grave jaune-orange dans les sondages 3 et 4, plus proches des berges de l'Eure.

L'emprise du diagnostic se situe en dehors des limites de la ville médiévale, fixées par une enceinte fortifiée, édifiée à la fin du XIV^e s. Néanmoins, elle se trouve sur un secteur compris entre les remparts de la ville (et la Porte de Rouen) et l'église paroissiale Saint-Germain¹ établie au XIII^e s. La rue Saint-Germain, qui relie ces deux sites et borde la limite ouest de la parcelle sondée, dessert probablement un faubourg de la ville médiévale.

Quatre sondages en tranchées ont été effectués. Dans les deux ouvertures les plus proches de la rue, aucun indice d'occupation antérieur au XVI^e s. n'a été relevé. Les niveaux archéologiques apparaissent en moyenne sous 1 m de terre végétale et de remblais modernes et contemporains. Ils ont été observés sur une épaisseur moyenne de 0,80 m. Si toutes les structures reconnues sont arasées (murs, four), les niveaux structurés (sols et comblements de fosses) sont eux, bien conservés.

Les vestiges sont présents sous la forme d'un bâtiment matérialisé par 2 murs délimitant un sol aménagé, d'une structure de

combustion et de 4 imposantes structures fossoyées (tessonnières contenant de très nombreux fragments de pots à cuire, de ratés de cuisson, de parois de four et de tuiles surcuites ou vitrifiées).

Vestiges d'une construction légère, les deux murs, associés au niveau de sol, ont la même orientation (est/ouest) et sont perpendiculaires à la rue Saint-Germain. Le lotissement de cette parcelle, en bordure de rue, est sans doute le reflet d'une extension de l'occupation de ce faubourg à l'époque moderne. Leur mise au jour lacunaire ne nous permet pas de proposer une ébauche de plan du bâtiment, ni de préciser sa relation avec l'atelier de production de céramique repéré (habitat ou artisanat).

Le mobilier céramique recueilli, principalement dans les tessonnnières, semble révéler que la forme la plus représentée est le coquemar à panse globulaire et lèvres infléchies et débordantes, avec un parement mouluré en poulie. D'autres formes sont représentées, mais le répertoire semble peu diversifié.

L'occupation, datée par le mobilier céramique du XVI^e s., est scellée par un niveau d'argile brun foncé matérialisant l'abandon de l'activité sur cette zone.

Cet ensemble fera l'objet d'une fouille préventive en 2003.

Frédérique JIMÉNEZ (Inrap)

1 : Site n° 65, Carte archéologique, SRA Haute-Normandie – Données Dracar.

Le projet de construction de logements par la société SILOGE a entraîné, en juillet 2001, la réalisation de sondages archéologiques par F. Carré (SRA de Haute-Normandie) suivis en juillet 2002 par une fouille sur deux secteurs précis du terrain : au sud-est sur une surface de 100 m² environ (zone A) et au nord-est sur une tranchée orientée nord-ouest/sud-est (zone B).

Le chantier archéologique se situe au nord de l'agglomération actuelle de Louviers, sur la rive gauche de l'Eure, le long du bras dit «de Saint-Germain».

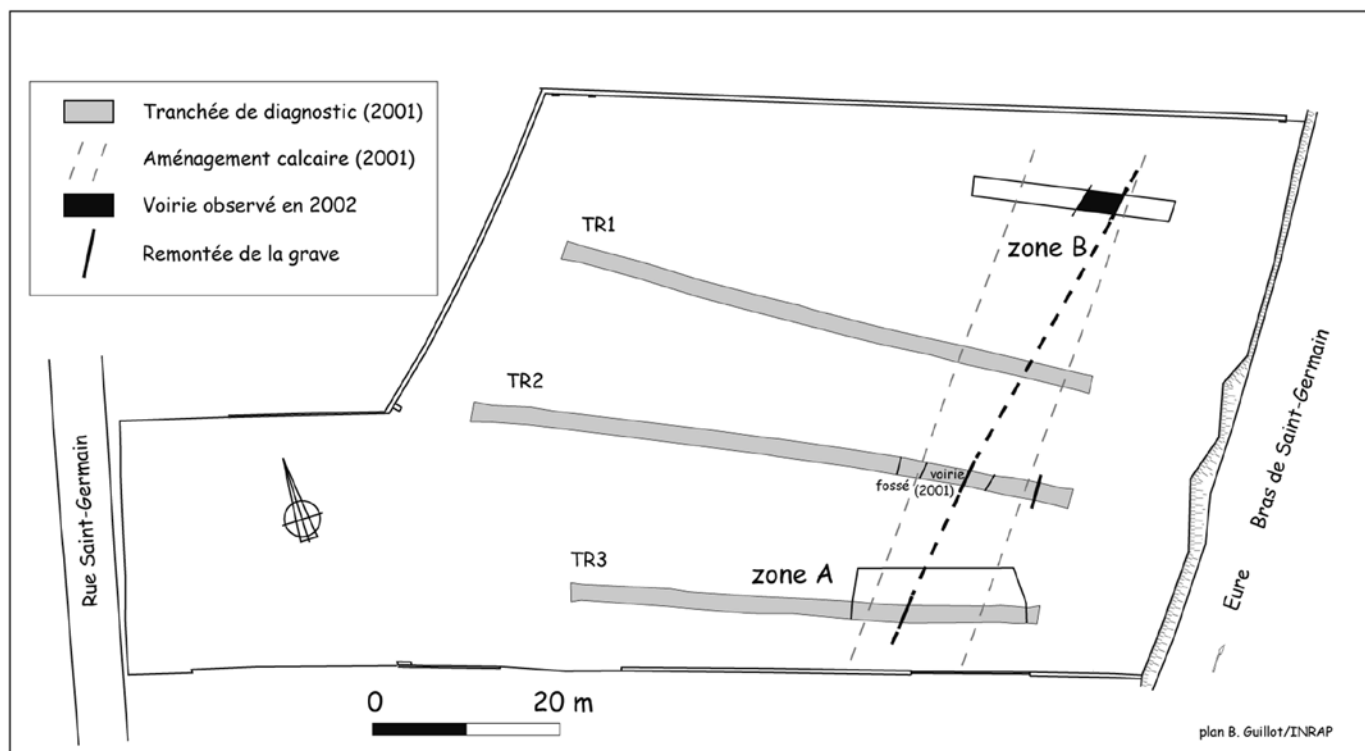
Une voirie a été identifiée sur le site dans la zone B. Elle est constituée de niveaux de roulement de silex de 3 m de large globalement orienté nord/sud, le long de la rivière de l'Eure. Ils ont été aperçus lors du diagnostic de 2001 dans la tranchée TR2, soit à plus de 30 m de la zone B, mais doivent tourner peu après puisqu'ils n'ont pas été dégagés dans la zone A. La voirie pouvait passer plus à l'ouest, la surface de la grave naturelle étant dans ce cas utilisée comme niveau de circulation. Il est donc également possible que la voirie se trouve à un niveau légèrement inférieur au fond de fouille dans la zone A. C'est en effet un secteur qui se trouve intégralement dans le

comblement d'un paléochenal et qui est de ce fait plus humide et plus inondable, avec de nombreux limons de débordement. Ceci a pu donner lieu à un affaissement des voies au cours de leur utilisation ou à des aménagements particuliers (pontage, passerelle,...). Le nombre de tessons céramiques recueilli dans cette zone est très faible. La présence d'un fragment de sigillée d'Argonne de type Chenet 323A dans le niveau d'occupation de la première voie permet de proposer pour le réseau voyer un terminus post-quem du IV^e s. au milieu du V^e s.

Dans la zone A, les niveaux les plus anciens dégagés comprennent des matériaux de grandes dimensions (grands blocs de silex non taillés, quelques blocs de calcaire non équarris, fragments de mortier et *tegulae*) qui ont servi d'aménagement de berge. Le mobilier céramique recueilli est dans l'ensemble peu abondant ; la majorité est cohérente et remonte au III^e s. ou au IV^e s.

Cet aménagement et la voirie datant du Bas Empire, le secteur ne semble donc pas occupé durant l'antiquité classique.

Un remblai, composé essentiellement de matériaux de construction (moellons calcaires, fragments de mortier et nombreuses



LOUVIERS, 68/72 rue Saint-Germain : Plan général des structures.

tuiles, à la fois *tegulae* et imbrices), est ensuite étalé sur l'ensemble du terrain, mais de manière de plus en plus lâche en direction de la rivière, où seuls quelques blocs calcaires sont présents. Une petite partie de cet aménagement, plus indurée, a servi de niveau de circulation sur environ 1 m de large sans que l'on note d'aménagement particulier (fossé, ornière...).

Enfin, un niveau détritique se constitue durant le haut Moyen Âge. En effet, la céramique est attribuée au Bas Empire ou au haut Moyen Âge (entre le IV^e et le VII^e s.).

Bénédicte GUILLOT (Inrap)

Louviers

Le Défends, Rue Leroy Marie

MUL

La campagne d'évaluation réalisée rue Leroy Marie, suite à une demande de permis de construire, avait permis d'identifier sur l'emprise deux secteurs plus denses signalant probablement la présence de deux sites. Une opération de fouille de sauvetage a été menée conjointement sur les deux zones. Il convient d'être prudent quant à l'attribution à une période chronologique des 135 vestiges (fosses, trous de poteau et foyer) de la zone 1. En effet, les éléments de datations dont nous disposons, outre leur mauvais état de conservation, sont dans la plupart des cas résiduels. A la vue de l'organisation spatiale des structures dont les fonctions sont les plus représentatives (bâtiments, constructions adjacentes, fosses d'extraction et foyer) l'hypothèse d'une seule période d'occupation (Néolithique final - Protohistoire ancienne) peut-être avancée. On remarque qu'elles se répartissent en deux ensembles spatialement distincts. Chacun est au moins constitué de fosses d'extraction de limon, dont les dimensions de la plus conséquente n'excèdent pas : 3 x 1,80 m et 2,10 m de profondeur, et de trous de poteau offrant un plan, plus ou moins lisible de bâtiments. Le principal arbore

une superficie d'environ 80 m². Sa fonction n'a pu être établie. Une petite annexe élevée perpendiculairement lui est semblable-t-il associée. La superficie est approximativement de 25 m². Des espaces paraissent avoir été volontairement ménagés au sein des fosses d'extraction mais aussi entre ces dernières et le bâtiment principal. Cette cohérence dans l'organisation des diverses structures étaye l'hypothèse d'une relative contemporanéité. Leur fonction reste indéterminée. La relative absence de mobilier détritique écarte la possibilité de vestiges à usage domestique liés à la présence d'un habitat, néanmoins les dépotoirs peuvent se trouver hors emprise.

La zone 2 se compose de 43 structures archéologiques (fosses, trous de poteau, fossés, foyer, murs, puits et niveau de démolition) que nous pouvons placer dans une fourchette chronologique allant du I^{er} s. av. J.-C. (présence de fragments de vase balustre de type Besançon et d'amphore de type Dressel 1) au III^e s. ap. J.-C. A la fin du I^{er} s. av. J.-C., un ensemble s'installe ainsi que le montre une série d'enclos imbriqués dont seuls les angles nord-ouest sont visibles, le reste se trouvant hors

emprise. Il pourrait s'agir d'une *villa* ou d'un *fanum*. Les fossés composants ces enclos ont une ouverture de 2 m et une profondeur qui oscille entre 1,50 et 1,90 m. La période gallo-romaine voit l'installation de nouveaux fossés, plus en retrait des précédents, tout en gardant la même orientation. Leur dimension est comprise entre 0,70 et 1,20 m de largeur et de 0,20 à 0,50 m de profondeur. Les bâtiments sont démolis au plus tard au III^e s., et les enduits peints présents dans le niveau d'abandon témoignent de la qualité des bâtiments aux II^e-III^e s. de notre ère. L'ensemble des structures antiques a livré du mobilier de type Dressel 1, Drag 33, Dressel 20, de la *Terra Rubra* ainsi que de l'amphore Gauloise 4 de Narbonnaise. Par ailleurs, du mobilier résiduel, comme une hache en silex découverte dans un chablis, en association avec une fosse contenant des éclats de taille en silex mais aussi de la céramique dont un élément de bouteille à profil en « S », permettent de penser qu'une occupation proche a eu lieu au Néolithique.

Le Moyen Âge est attesté sur la zone 2, par 2 tessons de céramique. Le premier un fragment de fond de pot daté de la seconde moitié du XIII^e s. pouvant aller jusqu'au XV^e s., est issu du nettoyage d'un puits maçonné en pierre de taille calcaire (3,10 m de diamètre, profondeur atteinte avant éboulement est de 1,94 m). Le second provient du niveau de démolition où il se trouve de façon résiduel. Il s'agit d'un bord en bandeau attribuable à la seconde moitié du XII^e s. Deux murets, en moellons calcaires, liés avec du mortier jaune clair, témoignent peut-être de la pérennité des limites parcellaires, reprenant en décalé les orientations des enclos.

Charles LOURDEAU (Inrap), Frédérique JIMÉNEZ (Inrap)

Ménilles Le Val Corbin

FER

La construction de logements sur la parcelle cadastrée ZY 116 impliquait la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Le village est situé sur le versant ouest du plateau calcaire qui domine la vallée de l'Eure. La parcelle concernée est légèrement excentrée du bourg vers le sud. Elle est située sur la pente ouest d'un vallon.

Les niveaux géologiques rencontrés en amont de la pente sont la marne et un niveau de limon orange recouvrant cette matrice calcaire. En aval, deux niveaux de colluvions, d'une épaisseur supérieure à 1 m, ont été distingués. Ils s'étendent sur l'ensemble de la parcelle du nord au sud sur 25 m, et d'est en ouest sur 190 m. Ces formations conservent les témoins mobiliers d'une occupation attribuable à La Tène finale.

Aux deux niveaux de colluvions succèdent un niveau de limon argilo-sableux jaune-brun, d'une épaisseur moyenne de 0,65 m, puis un limon argileux brun, très riche en charbons de bois observé sur une épaisseur de 0,30 m. La base de ce dernier n'a pas été atteinte en raison de la cote limite fixée à 1,50 m. Ces

deux derniers niveaux n'ont livré aucun matériel.

Si la majorité des fragments de céramique récoltés sont de petite taille et ont un aspect roulé, d'autres, mieux conservés et offrant trois ébauches de profils archéologiques, sont probablement issus d'une structure. Il pourrait s'agir d'une fosse ou d'un fossé ; néanmoins, la mauvaise lisibilité des comblements dans les niveaux de colluvions n'a pas permis d'en établir les limites. Il pourrait s'agir d'une occupation clairsemée ou de vestiges d'un site plus important situé sur les collines de la Cote Blanche ou de la Petite Fortelle qui enserrant le vallon.

On notera enfin, l'identification du lit d'un ruisseau. Il figurerait sur les plans anciens du village et son cours se serait poursuivi vers le pont de Croisy-sur-Eure. Dévié vers le fond du vallon, il emprunte désormais, sous la forme d'un large fossé, le même tracé que le chemin rural n°16, dit de la côte de la Fontenelle.

Frédérique JIMÉNEZ (Inrap)

Moisville Le Clos Dauphin

PAL

L'opération de diagnostic effectuée sur l'emprise d'un futur centre de compostage a été conduite sur une surface de 26 867 m².

Elle a livré une concentration de vestiges lithiques portant sur 7 m² et attribuable au Tardiglaciaire.

La série se compose de 29 pièces (éclats de mise en forme, éclats laminaires, 2 nucléus à débitage laminaire). Aucun outil n'est reconnu. L'assemblage de 4 pièces sur un nucléus témoigne d'un débitage sur place. La technologie évoque les cultures à Federmesser.

Bruno AUBRY (Inrap)

Muids

Le Gorgeon des Rues

MES / NEO / BRO

Le diagnostic a permis de mettre en évidence 3 occupations chronologiquement différentes. Elles fournissent un lot important d'informations concernant les derniers chasseurs cueilleurs et les premiers agriculteurs du territoire normand.

La première occupation est attribuable au Mésolithique ancien et s'étend sur une surface estimée d'environ 100 m². Le découverture de nucleus et de produits de plein débitage laisse présager que le reste de la chaîne opératoire pourrait se situer aux alentours de la fenêtre ouverte. La présence d'outillage montre que nous sommes en présence d'activités domestiques. La fouille de ce locus et le tamisage des déblais permettra, nous l'espérons, d'augmenter le nombre d'armatures et de préciser ainsi son attribution culturelle comme il enrichira les données régionales. Rappelons que les vestiges mésolithiques sont encore peu

fréquents en Haute-Normandie et concernant presque exclusivement celles du Mésolithique moyen (D. Prost 2002).

La découverte de nouveaux vestiges attribuables au Cerny déjà repéré lors des interventions antérieures (Penna 1995, Blanchet 2000, Prost et Biard 2001) confère désormais à ce site une importance capitale pour la compréhension de cette période du Néolithique. Deux secteurs stratifiés, éloignés l'un de l'autre, ont fourni des céramiques dont les décors et les pâtes présentent des différences qui pourraient être d'ordre diachronique.

Il faut enfin noter la présence de structures fossoyées organisées, laissant présager des traces d'habitations. Elles pourraient appartenir au Cerny et/ou l'âge du Bronze.

Miguel BIARD (Inrap)

Nonancourt

Rue de la Paquetterie, La Potinière

FER

Le but de cette intervention était de déterminer si une fosse, repérée dans le cadre d'une prospection de Florence Carré, et contenant les fragments d'un vase protohistorique ainsi qu'un ressort de fibule en fer, pouvait correspondre à une sépulture de l'âge du Fer. Il s'agissait de dire si la structure funéraire était isolée ou appartenait à un ensemble identifiable.

La fosse, très arasée (profondeur résiduelle : 7 cm) n'a livré aucun indice supplémentaire permettant d'en déterminer précisément la nature. Aucun autre vestige protohistorique n'a été observé dans les limites de la zone étudiée.

Éric MARE (Inrap)

Nonancourt

Rue de l'Abreuvoir

MOD

Les parcelles sondées se trouvent à l'extérieur de l'enceinte urbaine médiévale de la ville de Nonancourt, spatialement contiguës. Les sondages ont permis d'observer qu'aucun fossé n'était présent sur le côté ouest de la rue Basse des Remparts. Dans l'hypothèse de son existence, sa largeur serait alors inférieure à 6 m (entre le sondage et le mur d'enceinte) ce qui semble inadapté à la défense d'un site urbain.

L'opération a cependant mis au jour des céramiques attribuées aux époques médiévales et modernes couvrant la séquence allant du XIII^e au XVI^e s., mais aussi quelques fragments céramiques plus anciens (Protohistoire ou Gallo-romain précoce).

Bérangère LE CAIN (Inrap)

Un diagnostic a été entrepris à l'extrémité du village en raison de la construction d'un lotissement sur 4965 m². Sur les 660 m² réellement diagnostiqués, 209 m² se sont révélés positifs mais les vestiges mis au jour n'ont pas donné lieu à une fouille de sauvetage.

Les résultats tendent à mettre en évidence au moins deux périodes d'occupation : la Protohistoire avec quelques indices de l'âge du Fer et le Moyen Âge.

On peut attribuer à cette dernière période quelques fosses au sein d'une nébuleuse de structures non identifiées à l'ouest du terrain. Quelques rares tessons de poterie se rattachent à une production connue de l'habitat du haut Moyen Âge de Tournedos / Val-de-Reuil, datée entre la fin du Carolingien et le XI^e s. Un

ensemble de trous de poteaux situé à un même niveau dessine le plan d'un bâtiment dont l'attribution à cette période historique n'est pas assurée.

La Protohistoire est représentée par de petites structures en creux à l'autre extrémité du terrain, vers le nord-est. Un tronçon de fossé situé à l'écart de ces structures pourrait appartenir à l'extrémité d'un enclos fossoyé qui se poursuit au-delà, sur des terrains privés construits.

Le mobilier de cette période est peu conséquent : quelques tessons difficilement déterminables, des silex taillés, quelques rares ossements et un fragment de molette en grès.

Dominique PROST (Inrap)

L'opération de diagnostic effectuée dans les carrières de la S.N.E.C. concerne une surface de 177840 m². Située à 15 km au sud-ouest de Rouen à la confluence entre le Seine et l'Andelle ce secteur géographique a fait l'objet de nombreuses recherches archéologiques depuis le XIX^e s. De différente nature, elles ont livré des informations toutes aussi variées sur l'occupation de cette région, particulièrement propice aux implantations humaines.

L'agglomération de Pîtres et ses proches environs se caractérisent ainsi par de nombreux sites ou indices de sites allant du Paléolithique à l'époque médiévale. Historiquement la commune de Pîtres se situe à la limite des territoires des Vélocasses du Vexin, des Calètes du Pays de Caux et des Aulerques éburovices de l'Eure. Les éléments archéologiques les plus notables se rapportent à l'époque gallo-romaine et à l'âge du Fer. Elles se composent à la fois de sites funéraires et d'habitat. Pour l'époque gallo-romaine le secteur est assimilable à une véritable agglomération. Les vestiges de l'âge du Fer sont également de qualité et se caractérisent notamment par une nécropole.

Sur les 134 tranchées ouvertes lors de ce diagnostic, 26 se sont révélées positives. Au-delà de ce simple constat, 3 secteurs riches en vestiges, répartis en 3 ensembles distincts sont différenciables. Le premier s'étend du nord au sud de l'emprise mais dans sa partie occidentale. Le second est limité à l'extrémité nord-occidentale du site. Le troisième se localise dans la partie centrale de l'emprise.

Le premier secteur se caractérise par une série de fossés parallèles, orientés selon un axe nord-ouest/sud-est. L'un à profil en « U » s'étend sur 100 m de long. L'autre, plus large, s'étend sur 160 m. Ces deux structures ont été interprétées comme un chemin. Il pourrait d'ailleurs exister un lien direct entre son implantation et la nécropole gallo-romaine située dans la parcelle jouxtant l'emprise diagnostiquée au lieu-dit

« La Remise » (N. Roudié, 1996).

A ces 2 structures s'ajoute une zone avec 5 trous de poteau de 0,60 m de diamètre, conservés sur 0,30 m. Outre leur agencement en alignement qui laisse présager un bâtiment, leur situation dans l'axe de la zone de bâti du secteur 2 (cf. infra) permet de supposer un lien avec cette dernière.

Le second secteur a donc livré une zone de bâti composée par une série de 6 trous de poteau préfigurant un bâtiment difficilement caractérisable puisque s'étendant hors emprise. S'y ajoutent 5 structures fossoyées. La plus singulière est une fosse circulaire en surface d'un diamètre d'1,25 m et offre un profil en « U ». Son remplissage se compose d'un limon brun-gris homogène avec de nombreux charbons de bois, de l'argile rubéfiée et des fragments de silex brûlés. Il s'agit d'une fosse de rejets vraisemblablement issus d'une structure de combustion (four ?) située à proximité.

Le troisième secteur présente également des indices archéologiques non négligeables. Il s'agit de fossés de parcellaire (dont certains sont modernes) et de portions de fossés d'enclos. L'un d'entre eux, observé sur 10 m, présente une largeur à l'ouverture d'au moins 2 m et correspond à la portion d'un angle rentrant. Orienté nord/sud, son remplissage a livré du mobilier archéologique, céramique et faune, allant de La Tène finale au Gallo-romain précoce et à la période augustéenne. Les formes sont généralement ouvertes. Le corpus se compose de cruches, de gobelets, de pots, de bols et plus rarement d'écuelles ou d'assiettes. L'ensemble correspond à une production régionale ou plus rarement d'origine lointaine (« *terra nigra* » de l'Allier).

Caroline RICHE (Inrap)

Pont-Audemer

Rue du Président Coty, site Ucasen

MED / MOD

Le terrain, assiette du diagnostic, est situé au sud-ouest et en limite du centre-ville. La parcelle est localisée sur les fossés de l'enceinte urbaine médiévale, au contact de la courtine et d'une tour nommée «la Tour des Ursulines». Les résultats du diagnostic semblent indiquer que le sous-sol ne correspond pas aux fossés de la ville médiévale et moderne. Cinq strates identiques sont présentes sur 3 m de profondeur dans l'ensemble des sondages. Une maçonnerie a en outre été découverte qui

indiquerait une fin d'utilisation des fossés à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne. L'emplacement de l'opération correspond seulement à une zone située en dehors de la ville médiévale et moderne (dépotoir). Les fossés seraient ainsi à localiser plus au nord, dans la bande des 80 m qui sépare la parcelle sondée et le boulevard Pasteur.

Bérangère LE CAIN (Inrap)

Sacquenville

Le Fossé du Vallot - Le Bout aux Plaids - Chemin du Bas

NEO

Un diagnostic réalisé sur 1,8 ha a révélé la présence de deux fossés presque perpendiculaires. Le plus récent, orienté nord-ouest / sud-est, mesure entre 1,2 et 1,8 m de large et a été suivi sur 115 m. Il présente un profil en «V». Quelques éléments lithiques attribuables au Néolithique ont été découverts en partie supérieure du comblement.

Florence CARRÉ (SDA)

Sacquenville

RD 543 - parcelle D 200

MED / MOD

Le diagnostic archéologique, réalisé dans le cadre de l'aménagement en zone lotie de la parcelle D 200, complète la reconnaissance de vestiges médiévaux d'une première intervention (F. Carré, novembre 2001).

Le village est situé sur le plateau ouest qui domine la vallée de l'Iton. Le terrain naturel se compose de limon jaune se superposant à de la grave orange mêlée de limon jaune.

La parcelle attenante au sud conserve les rares vestiges d'un site important identifié au XIX^e s. par L. Coutil¹ : une partie de mur d'enceinte et de fossé conservé constitués de deux enceintes concentriques, l'une entourant une motte détruite, une mare, un puits et deux manoirs, l'autre englobant un second puits et l'église paroissiale du village. Le relief actuel ne présente que des traces très atténuées de cette occupation.

Trois tranchées ont permis de préciser le tracé et l'amplitude d'un large fossé encaissant le site castral médiéval. Il s'étend d'est en ouest sur 68 m et se prolonge vers le sud sur les parcelles adjacentes. Sa largeur est estimée à 7,50 m, sa profondeur à

3,70 m. L'interruption du tracé observée dans l'une des tranchées matérialise peut-être un accès.

Deux sondages ont été pratiqués dans le fossé. On notera l'abondance de matériaux de construction dans les niveaux de comblement du sondage ouest (tuiles, carreaux de pavage, blocs de calcaire et de silex, matériaux issus du démantèlement de bâtiments protégés par l'enceinte ?).

La faible quantité de mobilier céramique recueilli, appartient à un intervalle chronologique allant du XIII^e au XV^e s.

Un fossé a été observé. L. Coutil en avait mentionné deux et publié deux plans distincts et contradictoires. Nos observations ne permettent pas de confirmer si l'un de ces plans est topographiquement proche de la réalité. La zone où le fossé a été localisé (bordure sud de la parcelle) ne sera pas lotie.

Frédérique JIMÉNEZ (Inrap)

Dans le cadre d'une opération d'aménagement couvrant un peu plus de 5 ha, l'intervention archéologique a mis en évidence des vestiges gallo-romains et médiévaux. L'ensemble semble s'organiser dans un espace d'environ 2,5 ha bordé au sud par 2 fossés parallèles orientés est/ouest susceptibles de correspondre aux fossés bordiers d'un chemin.

L'occupation gallo-romaine se résume à une série de trous de poteaux, quelques fosses et une structure rectangulaire de type bâtiment-atelier excavé, dont l'un des côtés présente encore le reste d'une base de muret en silex.

L'occupation médiévale, plus importante, est difficilement identifiable car composée exclusivement de trous de poteaux, parfois isolés, pour la plupart organisés en plans de bâtiments. Quatre édifices sont caractérisés. L'un d'entre eux est limité

partiellement par un fossé curviligne et sa dimension complète reste inconnue. Un second bâtiment, couvrant environ 6 m², a livré une série de 25 tessons attribuables à la période carolingienne dans un des trous de poteaux. Un troisième bâtiment à 4 poteaux est de type grenier. Le plan du dernier bâtiment, de 4 m de long et légèrement trapézoïdal, est composé de 44 trous de poteaux parmi lesquels certains peuvent correspondre à des poteaux de cloisonnement. Une relation entre ces bâtiments et la voirie qui les borde est envisageable. En regard du peu de mobilier que fournit ce type de site, une attribution aux IX^e-XI^e s. peut être envisagée.

Bruno AUBRY (Inrap)

Touffreville

Forêt domaniale de Lyons-la-Forêt – Parcelle 835, Le Gouffre

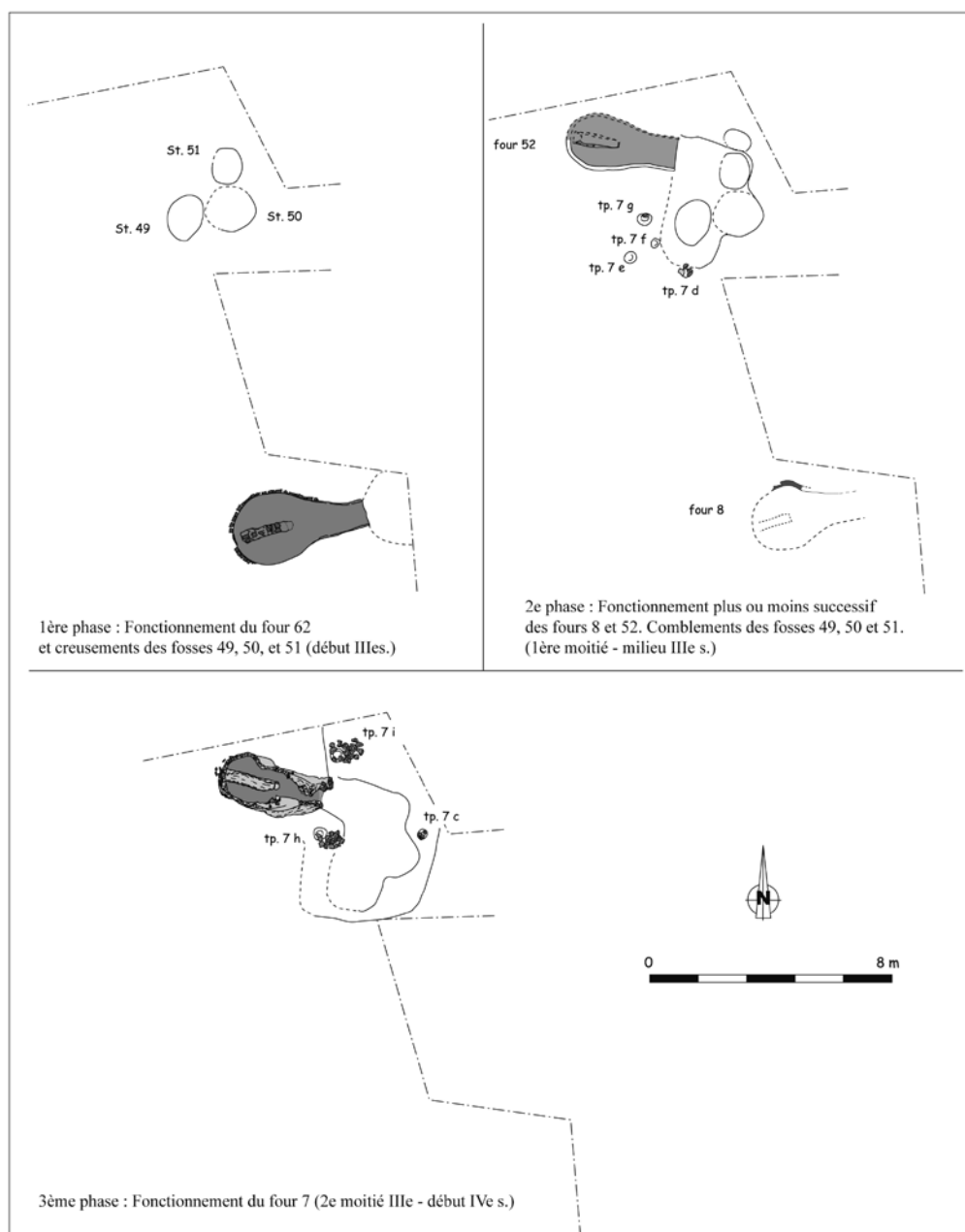
GAL

La chute de plusieurs dizaines d'arbres durant la grande tempête de décembre 1999 a motivé la réalisation d'une fouille d'évaluation sur le site potier gallo-romain de la parcelle 835. Identifié depuis les années mille-neuf cent cinquante par les travaux de l'historien local M.-A. Dolfuss, le site restait méconnu dans le détail, en particulier sur le plan des structures archéologiques en place (types, répartition et état de conservation). Réalisée en 2002 suite à des complications budgétaires, l'opération s'est déroulée sous la forme de tranchées parfois élargies à des fenêtres, sur la partie du site concernée par une replantation massive, l'autre restant enfouie. Malgré son caractère délibérément partiel et non destructeur, elle a permis d'étudier presque tous les types de structures en rapport avec l'industrie potière : fosses d'extractions et fosses diverses, installations de tours, bâtiments sur solins, fours. S'y ajoutent quelques structures funéraires comportant des résidus de crémation ainsi qu'un probable dépôt votif de mobilier. Un important matériel, parfois dans un très bon état de conservation, met en évidence la succession partielle ou totale des différents faits étudiés, tout en fournissant un éclairage significatif sur la production de l'atelier comprise entre l'extrême fin du I^{er} s. et la première moitié du IV^e s. Ce matériel autorise également de dégager quelques grandes tendances sur l'organisation du site et son évolution. Les premiers témoins d'activité apparaissent ainsi relativement diffus tout en étant plutôt concentrés dans la partie nord de l'intervention. Dans l'état actuel des connaissances, ils s'articulent autour d'une zone d'extraction servant rapidement de poubelle pour les rejets de fabrication, ainsi que de deux bâtiments sur solins, très partiellement dégagés en raison de contraintes techniques (profondeurs et/ou présence de souches importantes). Quelques structures en creux, dont une probable fosse à tour ont également été identifiées dans le même secteur, sans que l'on puisse les relier à des bâtiments. Parmi le matériel découvert dans le comblement des premières fosses d'extraction, un

dépotoir se distingue par sa qualité de conservation, les poteries brisées en place étant parfois encore empilées les unes dans les autres. Sa composition typologique relativement variée fournit une remarquable illustration des débuts de la production entre l'extrême fin du I^{er} et le début du II^e s.

Aux II^e puis III^e s., le site connaît visiblement un important développement marqué par la multiplication des bâtiments et des structures fossoyées de différents types, auxquels s'ajoutent des fours. Dans le détail, beaucoup de ces structures semblent se succéder : ainsi 3 bâtiments sur solins étudiés dans le secteur central s'échelonnent entre la seconde moitié du II^e et le courant du III^e s. Ils possèdent comme principale caractéristique des constructions légères de solins de pierres sèches, supportant une architecture de bois et/ou de terre avec une toiture en matériau périssable, dont la superficie varie de 26 (bât. A) à 72 m² (bât. B). Au moins deux n'ont pas été fermés sur 2 côtés, évoquant des hangars. Si l'un d'eux pourrait avoir abrité des activités (tournage ?), un autre est totalement dépourvu de structures à l'intérieur, sans doute en raison de son utilisation comme entrepôt/séchoir. Accolé à ce dernier, un troisième bâtiment (bât. C), fortement perturbé par la chute de plusieurs arbres, ne peut être vraiment caractérisé. Il en est de même pour le quatrième, resté très partiellement dégagé en raison de contraintes techniques (souches).

Le même phénomène de succession a été observé pour les 4 fours découverts, tous localisés dans la partie sud de l'intervention. Plus ou moins bien conservés et étudiés, ces fours possèdent des caractères communs marqués par des orientations et des systèmes similaires (supports de sole par murets centraux). Dans deux cas, leur succession se traduit par des superpositions parfaites. Mais leurs dimensions varient entre 1,70 pour le plus ancien et 1,30 m pour le plus récent, faisant ainsi apparaître une diminution progressive de leurs capacités. Cette appréciation est évidemment à nuancer par le fait qu'il



TOUFFREVILLE, Forêt domaniale de Lyons-la-Forêt – Parcelle 835, Le Gouffre : Phasage des fours découverts (Y.-M. Adrian)

ne s'agit certainement que d'une petite partie des structures de cuisson de l'atelier. Il n'est pas exclu que l'un de ces fours, malheureusement affecté par l'exploitation forestière passée, ait été pourvu d'une sole amovible en " bâtons " et d'un système de diffusion rayonnante de la chaleur par demi-tubulures. Le matériel abondant découvert tant dans les maçonneries que dans les comblements de ces fours permet de situer leur fonctionnement successif au cours du III^e s., le dernier étant abandonné à l'orée du IV^e s.

Parmi les structures fossoyées identifiées pour les II^e et III^e s., quelques fosses pour tours de potiers se distinguent par leur profil particulier ainsi que par leur remplissage argileux. Leur relation avec des bâtiments n'est pas toujours établie, laissant supposer un tournage " en extérieur ". Notons que le caractère partiel de l'intervention ne permet pas toujours de statuer. Un puits fouillé superficiellement est présent à quelques mètres de plusieurs bâtiments. Il valide la réalité d'une zone " centrale " destinée à l'élaboration des poteries.

La céramique, toujours en cours d'étude, regroupe une très grande variété de modèles qui constituent l'une des principales caractéristiques du répertoire de l'atelier. Ce dernier est presque exclusivement composé de poteries sombres parfois

lustrées, la production de céramiques à pâtes claires étant insignifiante, si ce n'est totalement absente, sans doute en raison de contraintes générées par la matière première. Au III^e s., une fabrication de mortiers recouverts d'un engobe blanc tentant de remédier aux colorations rouges ou grises, se signale. Mais elle n'a pas encore été reconnue sur les sites de consommation, ce qui suggère d'y voir une simple tentative.

L'achèvement du travail sur la production de cet atelier devrait permettre d'apporter des éléments complémentaires à sa connaissance, en particulier pour la période la plus ancienne (fin I^{er}-début II^e s.), ou bien au contraire, la plus récente (III^e-début IV^e s.). La cartographie actuelle de sa diffusion met d'ores et déjà en évidence une vaste production couvrant une partie de la basse vallée de la Seine, dont Rouen, ainsi que des plateaux situés au nord. Au sud de la Seine, la diffusion de l'atelier est inexistante, une fois Louviers ou Vernon dépassés, sans doute face à la forte diffusion du groupe d'ateliers implanté en forêt de Monfort-sur-Risle (cf. B.S.R. 2001) qui assure l'approvisionnement des plateaux du Roumois, du Neubourg et de Saint-André-de-l'Eure entre les II^e et IV^e s.

Val-de-Reuil

ZAC du Parc d'Affaires Les Portes de Val-de-Reuil – Coulée Verte

FER

Le projet de 3,3 ha concerne l'aménagement d'une voie de desserte pour la future ZAC. Si les tranchées réalisées dans la partie est de la coulée verte n'ont révélé aucun vestige archéologique, la partie à l'ouest de la future voie a livré plusieurs structures fossoyées : fossés et fosses. Trois des fossés sont de petite dimension et n'ont pas d'attribution chronologique. Les quatre fosses, dont les tailles varient de 0,8 m à 3,7 m de côté pour des profondeurs comprises entre 0,18 à 0,64 m, présentent des remplissages similaires et homogènes. De nombreux frag-

ments de céramiques en bon état de conservation pour la plupart, datant de la fin de l'âge du Fer, y ont été recueillis. Des poches de cendre et de charbons de bois souvent recouvertes de pierres ainsi que des fragments de torchis attesteraient de la démolition d'un habitat de La Tène finale située dans cet environnement immédiat

Vincenzo MUTARELLI (Inrap)

Les Ventes

Les Mares Jumelles

GAL

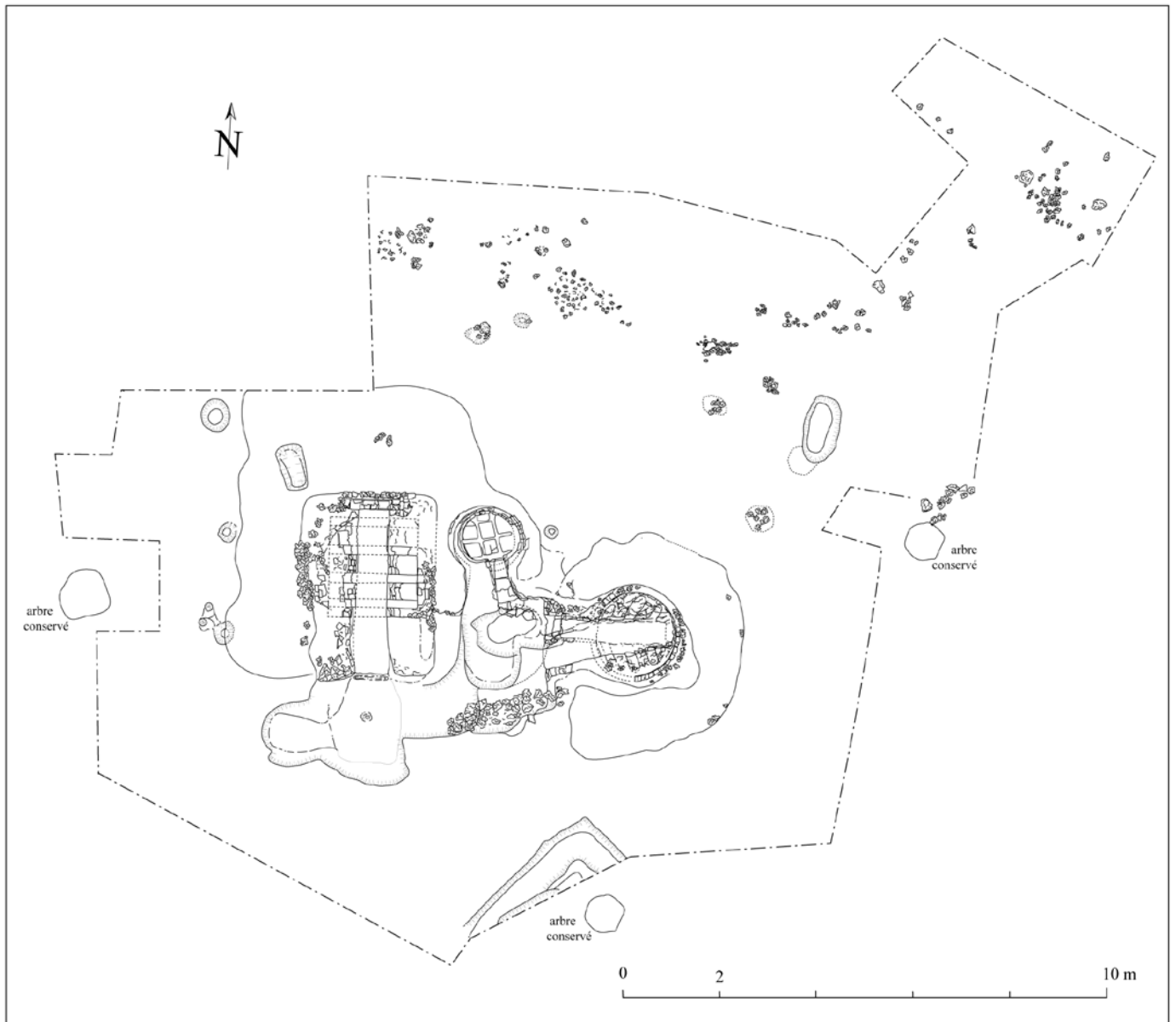
Suite directe de la campagne précédente, la fouille menée durant l'été 2002 a finalisé l'étude de certains des fours dégagés en 2001, et en particulier du détail de leurs constructions (maçonneries) ainsi que de certains aménagements qui leur sont liés. La réalisation de petites coupes puis la fouille des talus ceinturant les maçonneries du laboratoire des fours successifs 4/5/6 a ainsi révélé une petite stratigraphie de remblais issus d'apports successifs de matériaux limoneux destinés à constituer le talus initial, puis à l'entretenir. Le premier état s'est surtout matérialisé par des épandages de céramique assez bien conservée, reposant sur le talus. Outre son intérêt pour la connaissance de la production (présence de céramiques à engobe blanc ou à badigeon micacé, associées à de multiples autres modèles de céramique commune), ce matériel permet de situer le fonctionnement du premier des trois fours (St. 4) entre la fin du I^{er} et le début du II^e s., suggérant d'y voir le premier des fours construits sur le site.

L'extension de la fouille dans plusieurs directions apporte par ailleurs les premières informations sur l'environnement direct des fours. Au nord, un espace fortement anthropisé mais encore peu compréhensible a été reconnu. Il se distingue par la présence de remblais d'occupations plus ou moins piétinés, associés à quelques creusements ou aménagements difficiles à caractériser. Ceux-ci regroupent deux petites fosses peu profondes à la fonction indéterminée ainsi que des trous de poteaux de faible envergure dépourvus d'organisation. Seul l'un de ces derniers localisé au nord-ouest peut être associé à un support de toiture protégeant le four quadrangulaire (cf. plan général). Au nord-est, des concentrations de silex pourraient appartenir à des structures bâties dont le plan reste incomplet. La poursuite de la fouille devrait permettre d'en savoir plus. Au sud des fours, un creusement linéaire et anguleux évoque un angle de fossé. La fouille partielle de cette structure profonde de 0,80 m a livré un très important matériel céramique parfois bien conservé, réparti dans trois phases de remblais, associé à de nombreux déchets de productions de terres cuites archi-

tecturales de différents types (tuiles, briques, carreaux divers et tuyaux). D'une grande homogénéité bien que très variée, la céramique apporte des éléments importants pour la connaissance de la double production de l'atelier, au moment de son démarrage à l'orée du II^e s. (cf. figure). Sa comparaison avec les éléments recueillis jusqu'à présent permet aujourd'hui de distinguer deux grandes phases dans la production, caractérisées par des formes assez différentes ou bien inégalement proportionnées. Mieux perçue, la première phase se caractérise par une importante production de céramiques à pâtes claires, essentiellement des cruches et des amphores. Parmi ces dernières, on note la présence de plusieurs dérivés de modèles sud-gaulois (types Gauloises 2, 3 et 4), et de quelques modèles régionaux Gauloise 12. Associés à de nombreuses séries et variantes de cruches classiques à lèvres « en poulies », cette production de poteries de stockage à pâtes claires est tout à fait singulière par sa diversité morphologique. Elle n'est que très faiblement assortie de mortiers dont la part est particulièrement limitée (3% des tessons). La découverte de six mortiers estampillés uniquement par *lanvar.F* apparaît comme la principale garantie de l'homogénéité de cet ensemble, les autres noms de potiers attestés sur le site étant absents.

Outre ces céramiques à pâtes claires, une grande variété de poteries à pâtes sombres, parfois lustrées et décorées à la lame vibrante, est également présente. Celle-ci couvre l'intégralité des besoins culinaires courants : pots de différents types parfois dotés de petites anses, écuelles ou marmites dont certaines sont tripodes, couvercles, gobelets et bols lustrés, assiettes et plats. Si certaines de ces formes sont bien connues dans les contextes d'habitats de cette région, plusieurs restent inédites, posant la question de leur représentativité et de leur place au sein du vaisselier local de cette période.

Yves-Marie ADRIAN (Inrap)



Les Ventes, Les Mares Jumelles : Plan général des structures ou des faits fouillés entre 2000 et 2002 (Y.-M. Adrian)

Verneuil-sur-Avre ZA Le Pont Rouge

PAL / FER / MED

Le diagnostic de 5,6 ha s'inscrit dans le projet d'extension de la ZAC au nord de la commune. Les vestiges observés se déclinent sur trois périodes. La période médiévale est la moins bien représentée avec un seul tesson de céramique, une fosse et un fossé concentrés dans la partie méridionale du site. Des vestiges attribuables à la Protohistoire ancienne composent le second volet chronologique de l'occupation. Les vestiges sont cependant aussi peu nombreux que pour la période précédente et il est impossible de se prononcer clairement sur leur interprétation. Les indices du Paléolithique moyen sont les plus nombreux. Trois points sont à retenir : la faible quantité de mobilier dans les structures, une répartition parfois aléatoires de celles-ci avec des trous de poteaux isolés et enfin la présence de deux secteurs plus concentrés en vestiges. Trente

cinq pièces lithiques dont plusieurs sont affectées par le gel, présentent une patine profonde de couleur orangée. La majorité des produits se caractérise par des arrêtes assez vives et une absence d'émoussé marqué. La série se rattache à un faciès Levalloisien. La présence concomitante de nucleus Levallois avec débitage d'éclats prédéterminés et d'une lame à arêtes sub-parallèles évoque au moins deux chaînes opératoires différentes et trouve quelques similitudes avec les sites de La Madeleine à Saint-Nicolas-d'Attez (D. Cliquet, J.-P. Lautridou, B. Aubry 1995) et Le Vieux Moulin à Grossoeuvre (D. Cliquet, J.-P. Lautridou 1997 ainsi que Breteuil-sur-Iton (B. Aubry et al. 1994).

Caroline RICHE (Inrap)

Prospections aériennes moitié ouest Eure

Multiple

Toujours au départ de l'aéro-club de Bernay, nous avons volé 18h35 du 31 mars au 23 août 2002. Un début de printemps trop sec et des orages à partir de la mi-juillet ont entraîné la diminution des sorties par rapport à la campagne précédente.

Ces mauvaises conditions météorologiques expliquent une quasi absence d'observations au nord de notre zone, région habituellement fertile en avril et mai. Les cantons du centre et du sud (Conches, Breteuil, Damville, ...), malgré une baisse des résultats, restent les plus propices à la prospection, notamment les communes de Ferrière-Haut-Clocher et Condé-sur-Iton.

La campagne 2002 se traduit par 41 déclarations de découverte (dont 10 compléments), qui concernent 3 bâtiments, 6 parcelles, 25 enclos, 7 chemins et voies.

Le premier bâtiment vient compléter un site de *villa* gallo-romaine à Bonneville-Aptot, le deuxième a livré un maigre mobilier médiéval à Sacquenville et le troisième n'a pas pu être daté (champ non déchaumé) mais est situé dans un contexte riche en gallo-romain à Criquebeuf-la-Campagne.

Les parcelles sont fragmentaires, mais dans deux cas, à Beaumontel et au Mesnil-Hardray, ils apportent des extensions significatives à des sites déjà connus.

Parmi les 25 enclos repérés, 5 seulement sont complets ! Leur grande superficie peut parfois être une explication comme pour celui de Verneuil-sur-Avre. A Pullay nous avons observé un ensemble incomplet dont la forme est inhabituelle.

Cette campagne a apporté son lot de chemins et de voies. Notons l'arrivée dans Condé-sur-Iton de la voie venant d'Evreux qui pour la première fois depuis les observations de Philippe Béchelen en 1979, "traverse" la voie ferrée.

L'année 2002 a été médiocre en raison d'un climat défavorable. Elle a cependant été porteuse d'opportunités que nous attendions parfois depuis longtemps comme à Beaumontel ou à Condé-sur Iton.

Gilles DUMONDELLE, Véronique LE BORGNE et Jean-Noël
LE BORGNE (Archéo 27)



FERRIERES, Le Haut Clocher : Enclos à fossés doubles (V. et J.-N. Le Borgne, G. Dumondelle)

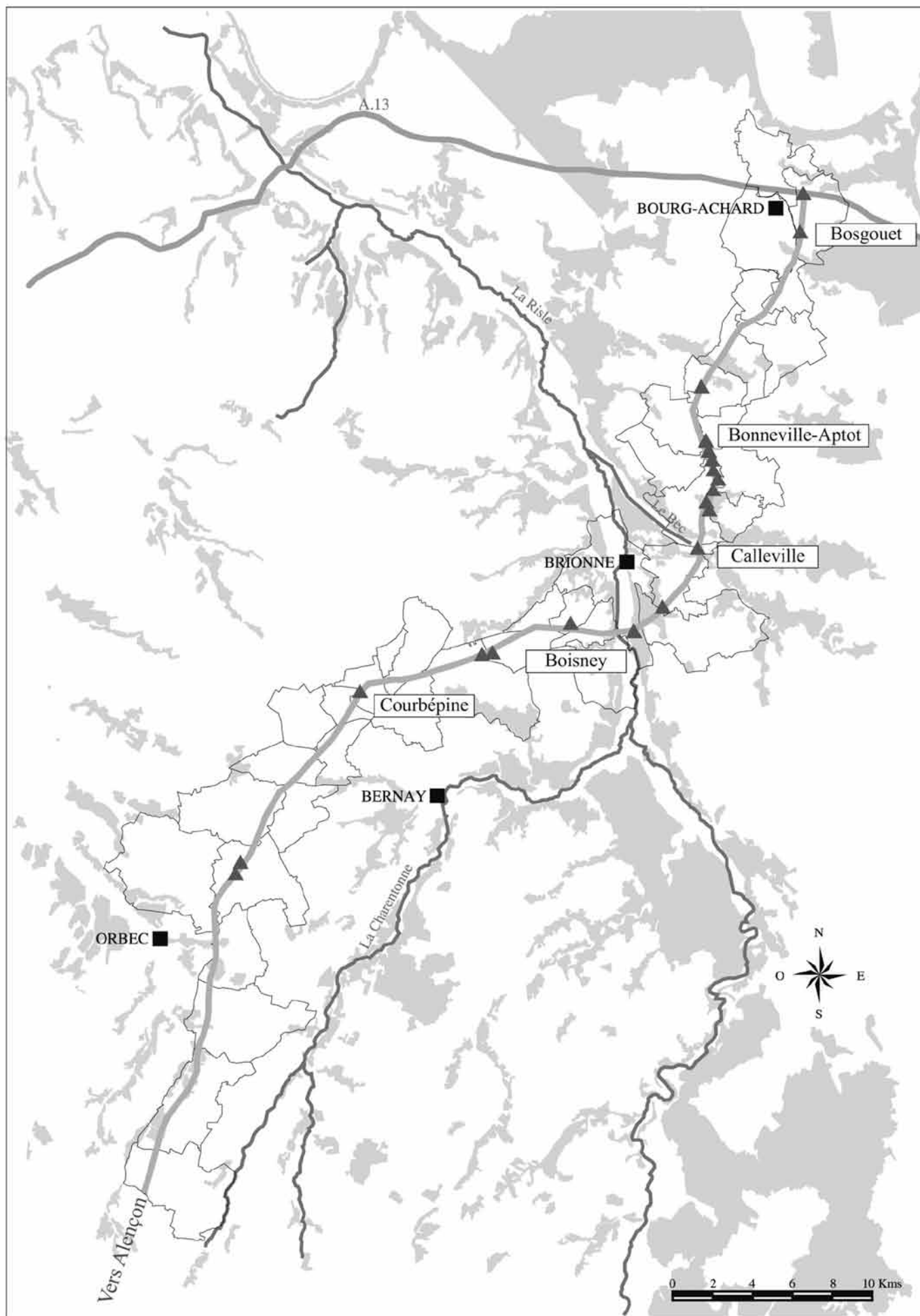
BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Opérations intercommunales A28

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats
004	Boisney Le Lomboit	Marie-France Leterreux <i>INRAP</i>	Diag	20	HMA MOD	1. DFS 1962 <i>Positif</i>
27 083	Bonneville-Aptot Les Péqueresse	Hervé Morzadec <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS <i>non parvenu</i>
27 091 012	Bosgouet La Goussinière	Éric Delvals <i>INRAP</i>	F. Prév.	20	MED	DFS 2162 <i>Positif</i>
27 125 017	Calleville Le Buhot	David Honoré <i>INRAP</i>	Diag	8	PAL	DFS <i>Positif</i>
27 179 006 27 179 007 27 179 008	Courbépine Le Poirier au Sueur	Jérôme Tourneur <i>INRAP</i>	F. Prév.	20	GAL HMA	DFS 1984 <i>Positif</i>
27 095 006	Bosrobert La Métairie - site A	Caroline Riche <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 095 010	Bosrobert La Métairie	Elven Le Goff <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 095 007	Bosrobert Les Garennes	David Honoré <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 095 009	Bosrobert Maison rouge	David Honoré <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 095 008	Bosrobert Sous les Garennes	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Opération annulée			
27 125 017	Calleville Le Buhot	Stéphane Hinguant <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 130 005	Capelle-les-Grands Les Terres noires	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 311 007	Harcourt Beauficel	Jean-Yves Langlois <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 325	Hecmanville Sur les Cours	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 340 004	Honguemare Le Moulin Vacquet	David Honoré <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 380 007	Malleville-sur-le-Bec Le Buisson du Rouï	Éric Mare <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 463 011	Plasnes Le Beuron - parcelle ZB 15	Marie-France Leterreux <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			
27 463 012	Plasnes Le Beuron - parcelle ZB 25	Marie-France Leterreux <i>INRAP</i>	<i>cf.</i> BSR 2003			



Tracé de l'autoroute A28 et localisation des opérations archéologiques
(document Carte archéologique de Haute-Normandie)

Boisney A28 Le Lomboit

HMA / MOD

Le site se développe au sein d'un environnement depuis longtemps exploité par l'homme et fortement occupé. Le décapage général ainsi que la fouille intégrale des structures ne nous permet pas de parler d'habitat mais seulement d'une probable proximité d'habitat. Nous avons été en mesure de fouiller 3 silos à grains qui étoffent l'hypothèse d'une exploitation agricole très proche. En effet, aucun plan cohérent de maison ou de grenier

n'a pu être observé. Cependant, les éléments céramiques concordent pour fixer la chronologie entre la fin de l'époque mérovingienne et l'époque carolingienne avec, en dernier lieu, une division parcellaire de l'époque moderne

Marie-France LETERREUX (Inrap)

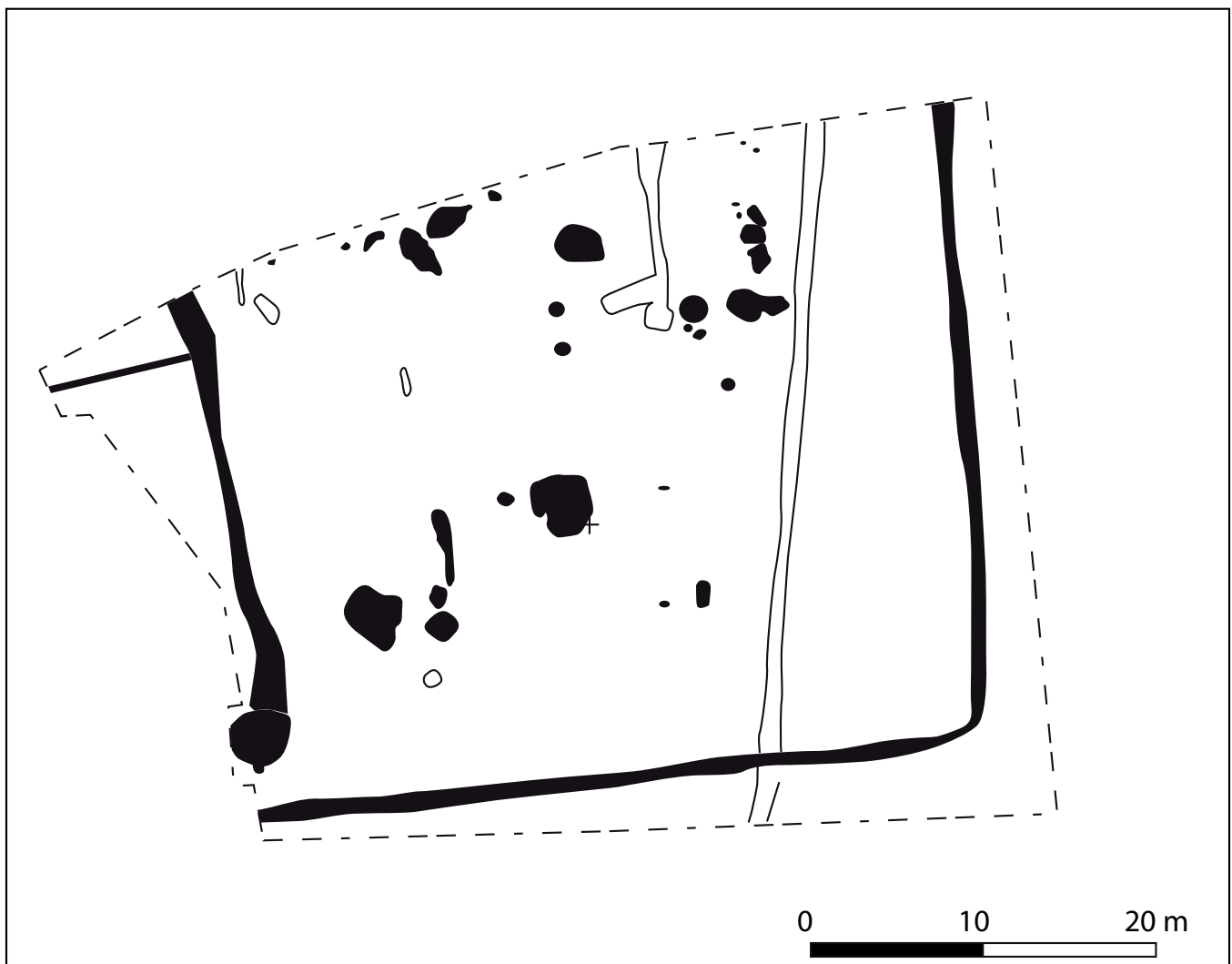
Bosgouet A28 La Goussinière

MED

Le site mis au jour sur une superficie de 1500 m², se caractérise par la présence d'un système fossoyé de type enclos auquel il manque la partie septentrionale, inaccessible. Un passage est présent au sud-ouest, ouvrant sur un espace occupé par une série de fosses d'extraction, quelques trous de poteaux ou structures excavées diverses, mais surtout des fosses dont la fonction demeure non précisée, ainsi qu'un four domestique et les fosses de travail ou de rejet attenantes. L'ensemble offre une certaine cohérence et pourrait s'apparenter à une partie

des dépendances d'un habitat plus étendu. Un vaisselier homogène et parfois remarquable accompagne le remplissage d'une grande partie des structures permettant de caler correctement ce petit site au XIV^e s. La seule anomalie chronologique perceptible est la présence d'un fossé parcellaire gaulois ou gallo-romain d'orientation nord/sud, directement coupé par le site médiéval.

Christophe DEVALS (Inrap)



BOSGOUET, La Goussinière : Vestiges assurément attribuables au Moyen Âge tardif (B. Oliveau, Ch. Devals)

Le site a été découvert à l'occasion du diagnostic de l'emprise de la future autoroute A28 en septembre 2002. En accord avec la société concessionnaire ALIS, nous avons débuté les sondages mécaniques dans les fonds de vallées, avant les pluies d'automne et d'hiver.

Ainsi, accompagné d'une géomorphologue de l'Inrap (V. Deloze), d'une technicienne (V. Santiago) et d'un membre du Service Régional de l'Archéologie (T. Lepert) nous avons débuté l'opération en adoptant le principe d'une tranchée dans l'axe du tracé afin d'appréhender au mieux la stratigraphie de la vallée du Bec, affluent de la Risle. Les routes, haies, cours d'eau et fossés nous ont contraint à effectuer des sondages discontinus. Malgré cela nous avons eu une vision assez complète du comblement général du fond de vallée et des pieds de versant de chaque rive, sur plus de 400 m de long.

La tranchée 8, en pied de versant de la rive gauche du Bec, longue de 45 m avait pour but la recherche du profil ancien et l'identification des processus de dépôts et d'érosions. Ainsi les argiles à silex et les graves fluviatiles ont été atteints. Les premières pièces lithiques sont apparues entre 0,55 et 0,70 m sous la surface, quelques dizaines de pièces ont ainsi été déplacées. Nous avons continués la tranchée en nous arrêtant sur le niveau d'apparition des pièces. Ensuite nous avons pratiqué 2 zones tests. Toutes deux ont révélé une très forte concentration de silex taillés : 76 et 86 pièces au m². Elles reposaient à plat, et souvent les unes contre les autres sans sédiments intercalés. Cette tranchée 8 a livré du lithique sur 28 m de longueur et 2,50 m de largeur soit 70 m², dont 24 de forte densité.

Le sédiment fin dans lequel le lithique se trouve ne comporte aucun cailloutis ou gravier pouvant expliquer des apports accidentels de sédiments grossiers dus à des ravinements intenses qui auraient pu perturber ce niveau. On constate que la surface des silex est très fraîche ne laissant apparaître aucune trace de patine ; Ceci s'explique comme suit : peu après l'occupation du site des dépôts loessiques se sont poursuivis, scellant ainsi le niveau des silex taillés sans les déplacer. Des colluvionnements de bas de pente ont ensuite recouverts ces loess. Nous pouvons donc affirmer que ce niveau est en place.

Les tranchées 9 et 10 de part et d'autre de la tranchée 8 n'ont pas livré de silex taillés. En revanche, le potentiel stratigraphique permet d'envisager la préservation du niveau de silex entre ces tranchées.

Au total 264 pièces ont été recueillies dont 167 relevées en plan avec altitudes relatives.

Il semble que nous ayons sondés au cœur d'amas de débitages. Il faut noter la présence de silex chauffés et de gros blocs de silex qui pourraient trahir la présence de foyer(s) et de calage(s) de poteau(x).

Les observations effectuées par D. Prost (Inrap) permettent de dénombrer la présence de 7 types de matières premières différentes de bonne qualité. La majorité de ces silex sont régionaux et issus des formations de craie du Crétacé supérieur. Ils

semblent provenir de gisements cénomaniens présents à plus de 30 km mais aussi de gisements plus proches. Différentes stratégies d'approvisionnement sont ainsi probables.

L'analyse technique de M. Biard (Inrap) révèle les objectifs de cette industrie : la production de lamelles et de lames. Le débitage est bipolaire à plans de frappes opposés inclinés, au percuteur à la pierre tendre, pour la production de lames de grand module rectiligne. Les outils sont représentés par 17 pièces : burins, broyon, denticulé, lames brutes, lames mâchurées, grattoirs et une armature trapézoïdale à troncature oblique. Cette petite panoplie d'outil confirme que ce site n'était pas uniquement un lieu de débitage de silex mais aussi d'habitat ou tout du moins d'activités domestiques.

Les analyses rapprochent la série de Calleville du faciès de Belloy-sur-Somme (J.-P. Fagnard), des sites de Haute-Normandie de Mauny (S. Dumont), et d'Acquigny (N. Roudié et al.). Ainsi l'occupation se situerait à la fin du Dryas récent soit vers 10000 BP.

Le gisement de Calleville est remarquable par son état de conservation (même si la faune n'est pas préservée), la nature de l'occupation et le fait que les vestiges se trouvent au cœur de l'emprise autoroutière sur plus de 2000 m², à moins de 0,80 m de profondeur. Le passage à une opération de fouille extensive paraît indispensable pour fournir des données peut-être essentielles sur la problématique autour du « Belloisien » et contribuer à enrichir nos connaissances sur les populations du Tardiglaciaire à l'échelle européenne.

David HONORÉ (Inrap)

Le site se développe au cours de trois périodes principales.

La période gallo-romaine (I^{er} - II^e s.) se caractérise par la création de 2 enclos s'inscrivant dans un parcellaire qui leur est associé. Le premier enclos s'installe immédiatement au sud d'un petit ru temporaire favorisant l'approvisionnement en eau. Autant que l'on puisse en juger, il se développe largement hors emprise et adopte une forme sub-rectangulaire. Il se place au centre d'un réseau parcellaire relativement étendu constitué de fossés parallèles à l'enclos, fossés qui s'implantent selon un rythme irrégulier. Au nord de l'enclos un chemin (ch. 3) venant du nord-est traverse le ru (présence d'un gué ?) et permet de rejoindre l'enclos. On n'observe quasiment aucun indice d'occupation à l'intérieur de celui-ci : seules 2 fosses ont pu être rattachées à cette période ainsi qu'un silo situé à l'extérieur de l'enclos. Au sud du gisement s'installe vraisemblablement un second enclos connu de manière très partielle. Si aucun parcellaire ne lui est associé, on remarque la présence d'un puits et de deux silos. Aucun indice d'occupation n'a été décelé pour les III^e et V^e s.

L'occupation du haut Moyen Âge se décompose en quatre phases successives.

Les premiers indices apparaissent entre le V^e et le VII^e s., dans la partie sud du chantier. Une fosse, 2 fossés formant un angle, des trous de poteau et 2 silos appartiennent à cette fourchette chronologique dont les vestiges sont spatialement disséminés. Il faut signaler au nord la création d'un puits isolé.

Pendant la seconde phase, VII^e - VIII^e s., l'occupation s'étend. Le réseau des 3 chemins est en place. Le chemin (ch.1) reprend en partie le parcellaire antique qui adopte également l'orientation des fossés gallo-romains et semble s'organiser à partir des 3 chemins. Les parcelles sont composées de fossés au tracé irrégulier, souvent courbe. Deux pôles d'occupation se distinguent à l'extrême sud et à l'extrême nord du chantier. La zone intercalaire est vierge de vestiges. Plusieurs bâtiments sont créés accompagnés de silos creusés au sein des parcelles. Certains, notamment ceux localisés dans la zone vierge, pourraient appartenir à la phase suivante, mais en l'absence d'éléments

datant, le rapprochement à cette phase reste conjoncturelle.

A la phase 3 qui s'inscrit dans la même fourchette chronologique que la précédente, un nouveau parcellaire aux orientations légèrement décalées par rapport au précédent est mis en place. Les anciennes parcelles sont abandonnées, tandis que l'espace vierge est aménagé en 3 nouveaux espaces. Ils adoptent un plan régulier avec angles droits. Cette période correspond à l'extension maximale du site.

La dernière phase, X^e - XI^e s., marque l'abandon du site et l'installation d'une zone d'inhumation. La céramique du IX^e s. est anecdotique et celle du X^e s. inexistante. Cette rupture peut n'être que le fait de la vision très partielle du site. En effet, il n'est pas impossible que l'occupation se soit déplacée en zone périphérique inaccessible à la fouille. Quoi qu'il en soit, les X^e - XI^e s. se caractérisent par l'installation d'une zone d'inhumation (nécropole) composée de 22 fosses à inhumation.

Au Moyen Âge, 2 fossés orientés nord/sud délimitent un chemin qui reprend en partie le chemin ch. 1.

La fouille de Courbépine a donc permis de mettre en évidence l'existence d'un habitat groupé de type « parisien » au parcellaire relativement dense, alors que la plupart des sites normands présentaient jusqu'alors une physionomie plus « ouverte ». L'étude menée permet de constater que le site s'intègre parfaitement à la dynamique évolutive des sites ruraux du haut Moyen Âge du nord de la France. L'utilisation d'un parcellaire gallo-romain antérieur puis la création *ex-nihilo* d'une occupation aux V^e - VI^e s. correspond à un vaste mouvement de remise en valeur des terres observé un peu partout en France septentrionale. Les VII^e - VIII^e s., période de transition, voient s'accroître de manière sensible les surfaces exploitées.

Jérôme TOURNEUR (Inrap)

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de Seine-Maritime

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	type	Progr	Chrono.	DFS résultat	N° carte
76 020 0036	Anneville-Ambourville Hameau de la Longue Fosse	Vincenzo Mutarelli <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 1777 <i>Positif</i>	1
76 165 0048	Caudebec-lès-Elbeuf Hameau du Griolet	David Honoré <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 1734 <i>Positif</i>	3
76 165 0049	Caudebec-lès-Elbeuf Résidence du Grand Clos	Vincenzo Mutarelli <i>INRAP</i>	Diag	19	GAL	DFS 1780 <i>Positif</i>	4
	Cléon Rue Charles Perrault	David Honoré <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1882 <i>Négatif</i>	5
76 237 0004	Épinay-sur-Duclair Hameau des Hayes	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	Diag	15	FER	DFS 1816 <i>Positif</i>	6
76 255 0032	Eu Rue de la Maladrerie (AK 41)	Laurent Cholet <i>COLL</i>	Surv	19	MOD	DFS 1712 <i>Positif</i>	7
76 255 0001	Eu Bois l'Abbé – Parcelle 17	Bruno Togni <i>EDUC</i>	Sond	-	GAL	DFS 1813 <i>Positif</i>	8
76 259 0047	Fécamp La Plaine Saint Jacques	Bérangère Le Cain <i>INRAP</i>	Diag	10	MES	DFS 1768 <i>Positif</i>	9
76 304 0034	Gonfreville-l'Orcher Lotissement Théodore Monod	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	Diag		PAL	DFS 1854 <i>Positif</i>	10
	Le Trait ZAC de la Hauteville 1	Caroline Riche <i>INRAP</i>	Diag	-	FER CONT	DFS 1821 <i>Limité</i>	11
	Le Trait ZAC de la Hauteville 2	Caroline Riche <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1884 <i>Limité</i>	12
76 384 0005	Lillebonne Manoir du Catillon	Paola Caldéroni <i>INRAP</i>	Diag		GAL	DFS 1736 <i>Positif</i>	13
	Montreuil-en-Caux Le Bourg	David Honoré <i>INRAP</i>	Diag	20	MOD	DFS 1889 <i>Limité</i>	14
	Notre-Dame de Gravenchon Centre Aéré	Elisabeth Ravon <i>INRAP</i>	Diag	-	FER	DFS 1800 <i>Limité</i>	15
	Roncherolles-sur-le-Vivier RD 15 – Route de Préaux	Paola Caldéroni <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1820 <i>Négatif</i>	16

	Rouen 14-16 rue Louis Thubeuf	Dominique Pitte <i>SDA</i>	Diag	-	-	DFS 1694 <i>Négatif</i>	17
	Rouen 82 rue d'Elbeuf	Paola Caldéroni <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1786 <i>Limité</i>	18
76 540 0146 76 540 0147	Rouen Grammont Sablière – Rue Henri II Plantagenet	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	23	FER MED	DFS 1862 <i>Positif</i>	19
	Rouen Rue Amiral Cécille, rue des Emmurés – Lotissement Rouen-Bretagne	Paola Caldéroni <i>INRAP</i>	Diag	-	CONT	DFS 1762 <i>Négatif</i>	20
	Rue-Saint-Pierre (la) Parc d'Activité du Moulin d'Ecalles – Tranche 3	Emmanuel Guesquière <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1725 <i>Négatif</i>	21
	Rue-Saint-Pierre (la) Rue de l'Epinay	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1742 <i>Négatif</i>	22
	Saint-Laurent-de-Brévedent Rue du Point du Jour	Paola Caldéroni <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1796 <i>Négatif</i>	23
	Saint-Martin-de-Boscherville Rue de Brécy	Bérangère La Cain <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1817 <i>Négatif</i>	24
76 648 0032 76 648 0033	Saint-Saëns Parc d'Activité du Pucheuil	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag	-	MUL	DFS 1713 <i>Positif</i>	25
76 675 0015	Saint-Valéry-en-Caux Briqueterie Justin Etablissement Leclerc	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 1770 <i>Positif</i>	26
76 675 0015	Saint-Valéry-en-Caux ZI Plateau Est – Société Abraham	Elisabeth Ravon <i>INRAP</i>	Diag	15 20	FER GAL	DFS 1774 <i>Positif</i>	27
76 657 0023 76 657 0024 76 657 0025 76 657 0026	Saint-Vigor-d'Ymonville Les Sapinettes, la Mare des Mares	Cyril Marcigny <i>INRAP</i>	F.Prév.	13 15 20	MUL	DFS 1857 <i>Positif</i>	28
76 682 0005	Sotteville-sous-le-Val La Ferme du Val	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag	12	NEO	DFS 1741 <i>Positif</i>	29
76 700 0006	Tôtes Espace Entreprise	David Giazzon <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 1771 <i>Positif</i>	30
76 708 0002	Toussaint Le Village, Rue de la Vallée	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag	-	IND	DFS 1752 <i>Positif</i>	31
76 727 0060	Vatteville-la-Rue Les Landes	Cyril Marcigny <i>INRAP</i>	Diag	-	-	DFS 1733 <i>Négatif</i>	32
	Yvetot Rue Lechevallier	Frédérique Jimenez <i>INRAP</i>	Diag	-	FER MOD CONT	DFS 1791 <i>Limité</i>	33
	Yville-sur-Seine Le Marais Brésil – Parcelles B 52-53	Philippe Fajon <i>SDA</i>	Diag	-	IND	DFS 1853 <i>Négatif</i>	34
	Rivière Saône	Jean-Luc Ansart <i>BEN</i>	PI	27	MUL	DFS 1772 DFS 1811 <i>Limité</i>	35
	A29 Neufchâtel-en-Bray /	Étienne Mantel <i>SDA</i>	F.Prév.		MUL	DFS non parv. <i>Positif</i>	36

BILAN

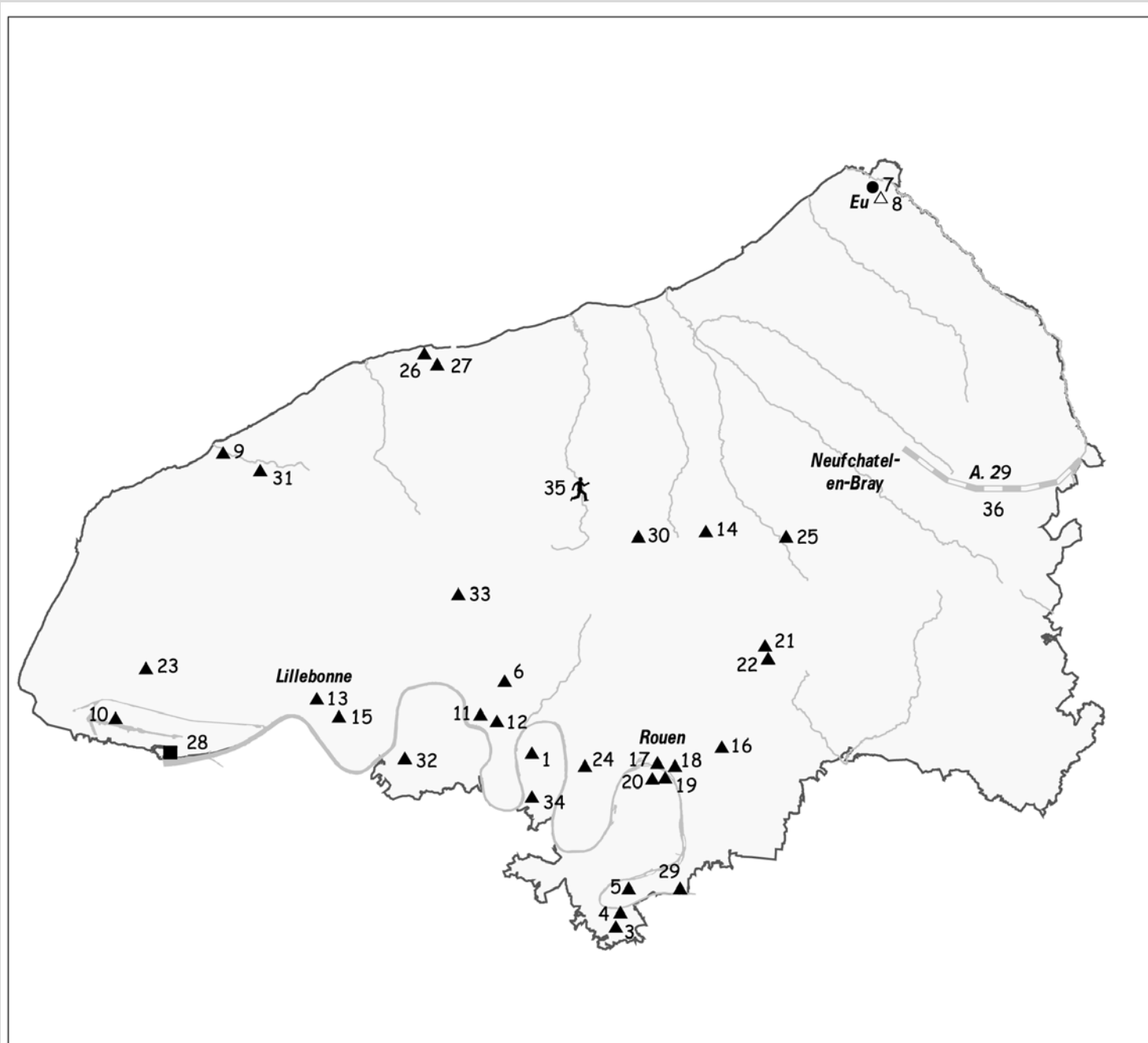
SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

EURE

Carte des opérations autorisées



- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Surveillance travaux
- △ Sondage
- 🚶 Prospection inventaire



0 5 10 15 20 25 30 Kilomètres

Anneville-Ambourville

Hameau de la Longue Fosse

GAL

Le terrain diagnostiqué se trouve au sud du village à proximité immédiate de zones de vestiges gallo-romains.

Les découvertes se concentrent dans le quart sud du projet de lotissement. Les tranchées ont montré la présence de quelques structures fossoyées. La présence d'une fosse comblée avec des moellons témoigne de la démolition de maçonneries antiques. Un niveau continu a été identifié dans plusieurs sondages. Composé de sable gris noir, il s'étend sur plusieurs centaines de mètres carrés et contient de nombreux fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et de moellons associés à des matériaux détritiques en tout genre, céramique, verre, clous et autres objets de métal. Il a également comblé une vaste dépression naturelle jusqu'à une profondeur de 1,60 m. Il peut s'agir d'une zone détritique composée de rejets volontaires, mais aussi d'un

niveau résultant de la destruction d'un habitat voisin qui pourrait se révéler important au vu de la quantité et de la spécificité du mobilier mis au jour.

Les vestiges céramiques collectés sont particulièrement intéressants puisqu'ils s'inscrivent dans la chronologie fin II^e - III^e s. ap. J.-C. On constate des associations de formes pouvant se situer entre le deuxième et le troisième quart du III^e s., mais aussi la coexistence des fragments de sigillée de Lezoux et d'Argonne ainsi qu'une faible présence de céramique de type *Black Burnished*. Cet ensemble céramique est significatif de la fin du Haut Empire.

D'après Vincenzo MUTARELLI (Inrap), Yves-Marie ADRIAN (Inrap),
Paola CALDÉRONI (Inrap)

Caudebec-lès-Elbeuf

Hameau du Griot

GAL

Le projet de lotissement de la société SNC Foncier Conseil occupe un vaste espace à proximité de la ville antique d'*Ug-gate*. Le diagnostic archéologique a mis en évidence une partie d'une occupation gallo-romaine qui s'étend vers le Sud. Elle est composée de plusieurs fossés et éléments de fondations sur solin, ainsi que d'un niveau détritique contenant des débris de tuiles, céramiques, coquillages et blocs de calcaire. Il a également livré, sur sa limite nord, un double sesterce de Postume frappé en 261 à Cologne. Ce niveau inclus, proche de ses limites, 2 structures de fondations parallèles (un solin et une sablière basse). L'ensemble pourrait être interprété comme un bâtiment de 6 m de largeur pour plus de 55 m de longueur accompagné d'un niveau anthropisé (sol, remblai, démolition ?) constitué de rejets de matériaux des II^e et III^e s. Il serait tentant d'attribuer le grand bâtiment au IV^e s. avec du mobilier résiduel antérieur.

A l'ouest, un ensemble de trous de poteaux pourrait appartenir à une autre construction plus modeste.

Un grand fossé, qui après comblement a porté un solin de fondation, pourrait constituer la limite du site vers le Nord par son rôle de clôture.

Les éléments de datation présents indiquent une occupation entre la seconde moitié du II^e s. et le IV^e s. de notre ère, à laquelle il convient d'ajouter la présence de quelques tessons de facture protohistorique. On notera la présence de sigillée d'Argonne et d'une céramique à pâte granuleuses de type Alzei 27.

D'après David HONORÉ (Inrap)

Caudebec-lès-Elbeuf

Résidence du Grand Clos

GAL

Les sondages réalisés dans le cadre de ce projet de lotissement ont permis d'identifier une zone limitée à l'ouest de l'emprise, proche de la rue Léon Gambetta. Les vestiges d'époque gallo-romaine mis au jour sont composés de quelques structures fossoyées associées à un petit niveau détritique (0,10 m d'épaisseur). La présence de torchis brûlé atteste l'existence d'un élément bâti en matériaux légers. Le mobilier céramique

permet de proposer une attribution chronologique entre la fin du II^e s. et la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. L'occupation se poursuit manifestement à l'ouest du projet, hors de l'emprise.

D'après Vincenzo MUTARELLI (Inrap) et Paola CALDÉRONI (Inrap)

Epinay-sur-Duclair **Hameau des Hayes**

FER

Le projet de lotissement de surface réduite (1 ha) concerne une partie d'un enclos de La Tène. Le site se développe sur une pente sud/nord d'un vallon du plateau crayeux, ici à très forte couverture limoneuse. Des marnières ont été repérées dans l'environnement. Trois réseaux parcellaires distincts et non datés parcourent l'emprise. L'enclos est matérialisé par un fossé d'enceinte de 3 m d'ouverture pour 1,80 m de profondeur. Quelques fosses et trous de poteaux indiquent des zones d'habitats ou d'activités. Un fossé de dimensions semblables au fossé d'enceinte correspond à une partition interne. Il a livré la

quasi totalité du mobilier céramique récolté. Les formes identifiées sont classiques pour la période : écuellles à lèvre aplatie, vases à provisions, formes fermées de dimensions variables, écuellles. Deux types de pâtes céramiques sont présentes. L'une d'aspect vacuolaire à dégraissant organique, fréquente en vallée de la Seine, l'autre dite « Veauvillaise », associée à des formes à bords plutôt aplatis. L'ensemble évoque la séquence de La Tène C2/D1.

Nicolas ROUDIÉ (Inrap)

Eu

Rue de la Maladrerie (AK 41)

MOD

Au début du mois de janvier, le Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu (SMAVE) a réalisé une opération de surveillance de travaux lors des terrassement préalables à la construction de logements locatifs. Deux maçonneries de 0,70 m de large ont été mises au jour. Elles sont organisées selon un plan rectangulaire d'axe est/ouest. La partie formant fondation est composée de blocs de marne sur 2 assises. Les bases de mur sont construites avec une alternance de calcaire et silex. Une attribution, au plus tôt, au XVI^e s. est proposée.

D'après Laurent CHOLET (SMAVE)

Eu

Bois l'Abbé, parcelle 17

GAL

Cette opération se déroule dans le cadre d'un projet pédagogique associant des classes de collèges et le Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu (SMAVE). L'intervention porte sur un secteur de faible surface (28 m²) au sein du site du Bois l'Abbé qui couvre plus de 20 ha. Le sondage a montré l'existence d'un probable niveau de voirie, d'une possible fondation

et de plusieurs couches détritiques attribuables au II^e s. de notre ère. Ces découvertes sont cohérentes avec les vestiges mis en évidence lors des opérations de 1996.

D'après Bruno TOGNI (Ben)

Fécamp La Plaine Saint Jacques

MES

Le terrain est localisé en marge du plateau qui domine Fécamp au sud-est. Il est traversé par un chenal qui se dirige vers la mer à un peu moins de 100 m en contrebas. Une concentration de silex taillé a été découverte au nord-est du site. Un petit locus de 10 m² a livré des silex dans la couche de limon et sable mélangés et la couche constituée de sables blancs plus ou moins brunifiés, entre 0,20 et 0,80 m de profondeur sous le sol actuel. D'autres indices d'occupation pour la même période sont présents sur l'ensemble du site car d'autres pièces lithiques ont été recueillies dans le limon, aux abords du chenal, et du sable blanc a été dégagé sur l'autre versant entre 2 m et 2,70 m de profondeur.

La série mobilière se compose de 160 pièces dont l'épicentre se concentre sur 6 m². Tous les stades de la chaîne opératoire sont représentés, de la mise en forme aux produits finis. En

outre, la présence d'armatures témoigne de la transformation de supports en outils. La production de lamelles est dominante (22 dans le locus). La faiblesse du taux d'armatures incite à la prudence quant à une attribution chronologique de l'ensemble. Néanmoins, la présence d'un triangle scalène sur support régulier offre un bon marqueur chronologique. Il faut prendre en compte également le fragment de coque de noisette qui renseigne sur le climat d'alors. En effet, le noisetier apparaît lors d'une période relativement chaude et sèche du Boréal. Signalons en outre la présence d'un macrolithe. Ces indices certes ténus mais caractéristiques incitent à placer cette industrie au Mésolithique moyen.

Bérengère LE CAIN (Inrap), Miguel BIARD (Inrap)

Gonfreville-l'Orcher Lotissement Théodore Monod

PAL

Seulement quatre faits archéologiques ont été observés sur les 3,1 ha du projet. Un niveau de mobilier lithique a été partiellement étudié. La série se présente sous la forme d'une concentration d'une trentaine de pièces disséminées principalement sur 5 m², zone correspondant à une légère dépression comblée de limon brun/gris. Le silex utilisé est de couleur noire, présentant un état de fraîcheur lors de la découverte, mais développant rapidement une légère patine bleutée après exhumation. Quelques éléments en silex gris/blond semblent être intrusifs (trace d'impact métallique).

La série présente une grande dominante d'éclats laminaires fins et de lames rectilignes de 5 à 10 cm de longueur, de tablettes d'avivage et d'un nucléus à enlèvements bipolaires laminaires. Trois blocs de dimensions variées pourraient correspondre à un débris de nucléus et à de la matière première testée. Le seul outil présent est une troncature sur lame. Un grattoir double sur éclat (dont l'absence de patine après exhumation indique déjà des conditions distinctes d'enfouissement) apparaît tech-

nologiquement plus récent (Néolithique ?). D'après Miguel Biard (Inrap), le remontage d'éclats sur le nucléus atteste clairement de l'activité de taille sur place. L'absence d'outils indique qu'il ne s'agit pas d'un habitat. La matière première locale n'est pas, dans ce secteur, affleurante et a donc été amenée. Il s'agit vraisemblablement d'un poste de taille très ponctuel sur un parcours de chasse et/ou près d'un lieu d'acquisition aisée et habituelle de matière première. La forte tendance laminaire associée à une technique de taille au percuteur tendre à partir d'un nucléus à deux plans de frappe opposés permet une attribution large de la série à l'Allerod-Dryas récent, proche des séries régionales de références de Calville (Biard et Honoré) et Acquigny (Aubry, Biard et Roudié).

Nicolas ROUDIÉ (Inrap)

Le Trait ZAC de la Hauteville 1

FER / CON

Cette vaste opération de diagnostic sur un projet immobilier de plus de 10 ha a mis au jour de nombreuses structures archéologiques d'intérêt varié.

En limite est de l'emprise du projet une série de trous de poteaux a été découverte qui se prolonge sans doute hors de la zone sondée. Leur répartition laisse penser qu'une partie d'entre eux appartient à un bâtiment, un autre ensemble formant comme une ancienne clôture. Les éléments céramiques collectés dans des structures voisines permettent d'envisager une occupation de cette zone durant la fin de la période gauloise.

A l'ouest de l'emprise et distant de près de 400 m de l'ensemble précédent, un autre ensemble de trous de poteaux et fosses

est apparu mais une attribution chronologique à la Protohistoire reste très aléatoire.

On notera que d'autres structures (fosses, trous de poteaux, rares fossés) restent non datés faute d'éléments pertinents.

La partie centrale du projet a également livré un ensemble de vestiges significatifs de la seconde guerre mondiale (chargeurs, douilles de grosses munitions de fort calibre, éléments de moteur d'avion, obus), suggérant un poste de défense aérienne dans cette commune qui a connu de nombreux combats aériens.

Caroline RICHE (Inrap)

Lillebonne

Manoir du Catillon

GAL

En raison de la présence d'une nécropole gallo-romaine en partie fouillée dès le XVIII^e s. et au XIX^e s. (Cochet 1866) et dont la limite septentrionale a pu être définie en 1994 (Follain 1994), le diagnostic avait pour objectif de vérifier son extension vers le sud. Les résultats des sondages soulignent que les parcelles ici étudiées se situent probablement en dehors de l'emprise de la nécropole. L'absence de tout indice matériel se rapportant à la

période antique renforce cette hypothèse. A l'heure actuelle, la limite méridionale est donc fixée par les découvertes de 1864 et 1876.

Paola CALDÉRONI (Inrap)

Montreuil-en-Caux

Le Bourg

MOD

Ce diagnostic paraissait sensible du point de vue archéologique, du fait de la situation de la parcelle concernée : l'église est toute proche, à quelques dizaines de mètres et au XIX^e s. des sarcophages ont été reconnus dans la partie contiguë à l'édifice religieux. Il est à déplorer que nos investigations n'aient pu être menées sur cette partie la plus sensible. En effet, la voirie d'accès au futur lotissement, les trottoirs, un rond-point, les réseaux enterrés avaient déjà été réalisés avant notre intervention. Ces travaux ont du atteindre de toute évidence des structures archéologiques.

Au cours de cette opération seuls des vestiges des XVII-XVIII^e s. voir du début XIX^e s. ont été découverts. Il s'agit de fossés talus et maçonneries appartenant à 5 bâtiments, accompagnés de céramiques. Aucune de ces structures n'était visible en surface, ni sur le cadastre récent et les anciens du village ne semblaient pas en avoir souvenir. En revanche, la consultation du cadastre napoléonien de 1811 s'est avérée fructueuse : les bâtiments et les limites parcellaires y figurent déjà.

On retiendra principalement la présence d'un bâtiment à usage d'habitation (bâtiment 3), et un four à pain (bâtiment 5), tous deux relativement bien conservés.

Pour le bâtiment 3 le plan révélé est un trapèze allongé de 21 m

de longueur, sur 4,80 m pour le pignon ouest et 5,50 m pour le pignon est. Celui-ci couvre donc une surface de 108 m² environ hors tout. Cinq murs de refends scindent l'espace en 6 pièces de superficies inégales : 2 de 17 m², 1 de 14,50 m², 2 de 11 m² et 1 de 8 m². Seuls les pignons conservaient une assise de parement de moellons de silex équarris. Les pièces 1 et 2 de l'extrémité est, ont livré les fondations de pieds droits de cheminée. La présence d'un niveau de silex sur quelques dizaines de mètres carrés en vis à vis de la façade sud semble être le témoin d'une cours.

Le bâtiment 5 est divisé en deux parties : l'une maçonnée, 3,50 m de côtés, comportant une cheminée marquée par la base de ses piédroits ; l'autre partie est un appentis de 2,50 m x 3,50 m qui abritait la cuve du four. Son diamètre interne est de 1,70 m et externe 2,30 m.

La nature et la disposition de ces structures correspondent aux éléments constitutifs d'un clos mesure du Pays de Caux. Ces derniers sont bien connus puisque nombre d'entre eux sont toujours en élévations. La comparaison entre des données archéologiques de vestiges arasées et d'autres encore en élévation est fort intéressante pour l'archéologie du paysage rural moderne.

David HONORÉ (Inrap)

Notre-Dame-de-Gravenchon

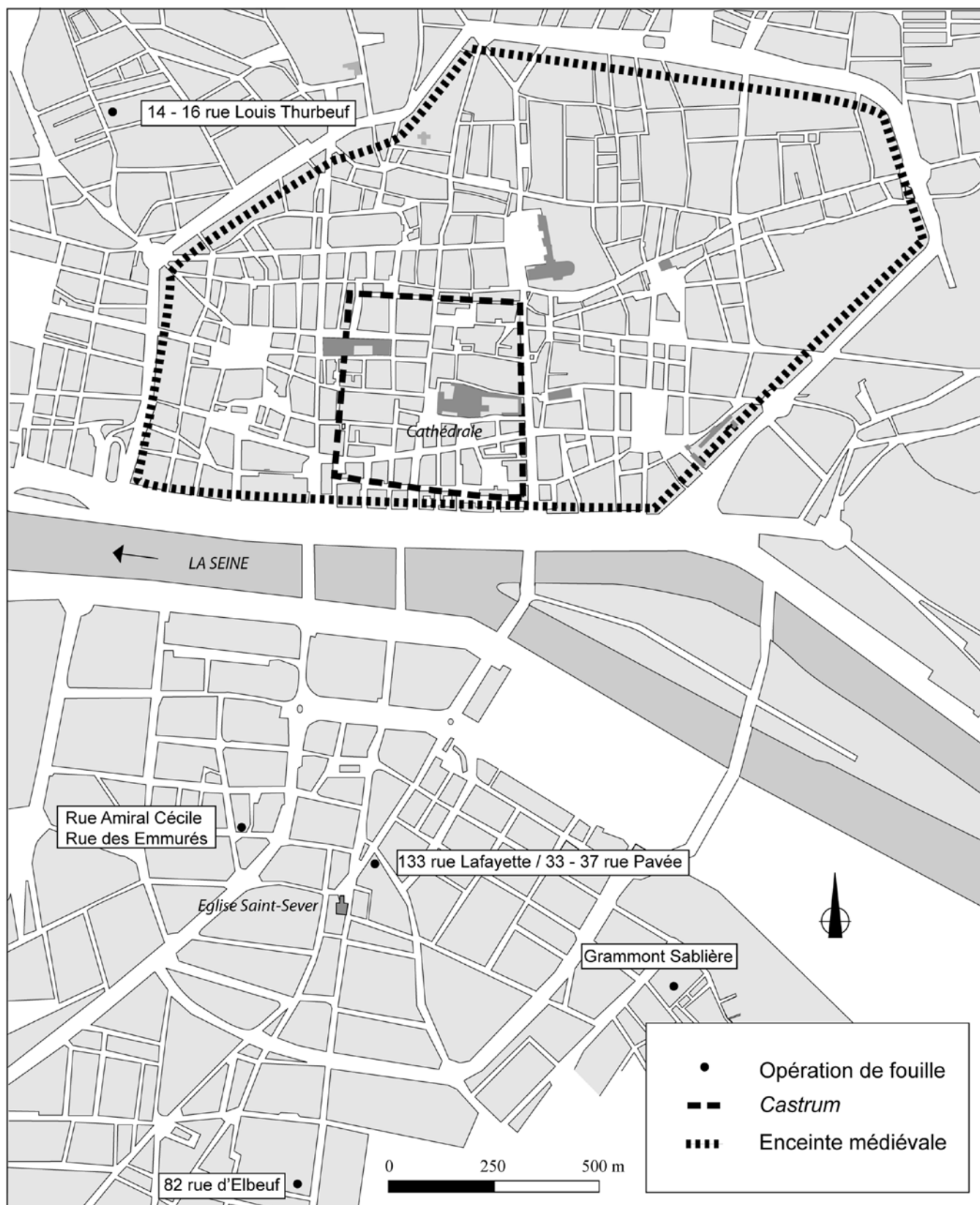
Centre Aéré

FER

Le projet a permis d'effectuer une opération de diagnostic sur 12 657 m². Trois tranchées ont été réalisées représentant environ 951 m² d'ouverture. Cette opération a été l'occasion de mettre au jour des éléments de parcellaire (trois tronçons de fossé). Ces différentes structures ont livré peu de mobilier. La datation de cet ensemble reste donc très difficile. On peut cependant le rattacher à la période protohistorique au sens large.

Elisaveth RAVON (Inrap)

Rouen



ROUEN : Localisation des opérations de terrain (DAO L. Eloy-Epailly, SRA H-N)

Grammont Sablière - rue Henri II Plantagenet

La volonté de réaménager le quartier de Grammont a amené, en octobre-novembre 2002, la réalisation de sondages archéologiques séparés en deux zones, A et B.

Le quartier de Grammont est situé sur la rive gauche de la Seine, au sud-est du centre-ville historique développé sur la rive droite. Le terrain au nord du prieuré semble libre de toute construction importante jusqu'au XX^e s. Dans les années 1930, les abattoirs sont transférés de Sotteville-lès-Rouen à cet endroit.

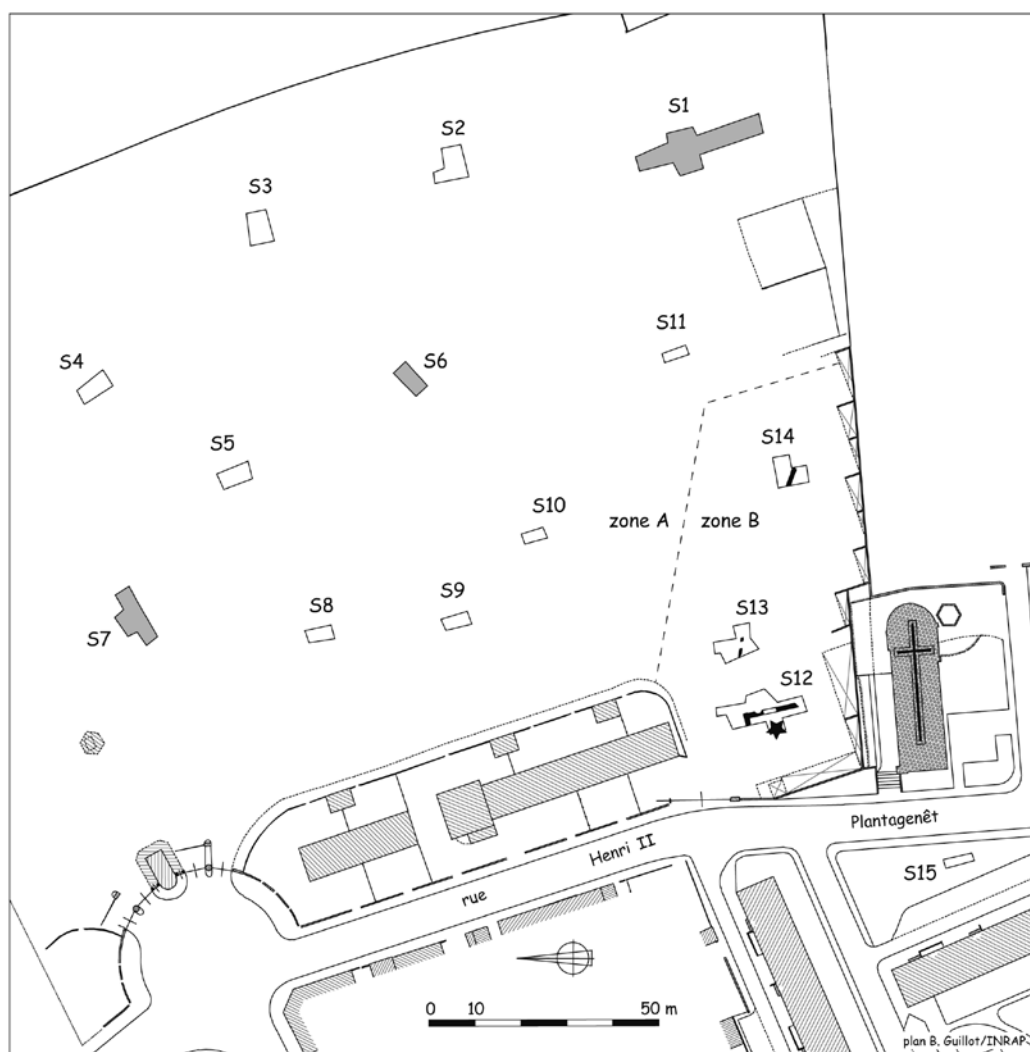
Dans la zone A, les 11 sondages ouverts présentent tous globalement la même stratigraphie. Les importants remblais d'époque contemporaine appartiennent pour la plupart soit aux abattoirs, soit aux travaux ou réaménagements consécutifs à la seconde guerre mondiale ; le quartier autour de la gare de marchandises située au nord-ouest de la parcelle, a en effet subi de nombreux bombardements. Des limons de débordements ou des gleys apparaissent directement sous les remblais d'époque contemporaine. Les niveaux antérieurs, des sables fluviatiles gris clair, ont été atteints dans 3 sondages (S1, S6 et S7, en grisé sur le plan). Ils ont livré des charbons de bois, des ossements animaux, des fragments de céramique et des éclats de silex. Ces derniers

comprennent des éclats de débitage et du silex brûlé. Aucun outil n'a été mis en évidence. La céramique est datable de la période protohistorique. Un fragment de panse avec décor à la cordelette peut être attribué à l'époque campaniforme.

Dans la zone B, située immédiatement au nord de l'église Notre-Dame-du-Parc, des maçonneries liées au prieuré de Grammont apparaissent beaucoup plus haut, à moins de 0,60 m de profondeur par endroit. Le recalage d'un extrait du plan terrier de 1750 avec ces murs permet d'en identifier deux comme ceux de la clôture nord du prieuré (S13 et S14). Le mobilier céramique recueilli est peu abondant et concerne surtout la phase d'abandon des maçonneries avec un *terminus post quem* à partir du XVI^e s.

La présence d'une sépulture non datée (S12, étoile sur la figure), orientée nord-sud, à 28 m environ de l'église pose le problème de la localisation du cimetière qui n'apparaît pas sur le plan terrier.

Bénédicte GUILLOT (Inrap)



ROUEN, Grammont Sablière - rue Henri II Plantagenet : Localisation des sondages et des structures sur le cadastre actuel (fond de plan géomètre, cabinet J.-F. Poileux, réf. 158-94)

Saint-Saëns

Parc d'activité du Pucheuil

MUL

L'opération de diagnostic archéologique a été conduite en janvier et février 2002 dans des conditions climatiques particulièrement défavorables. Elle a cependant mis en évidence plusieurs occupations qui viennent enrichir le corpus des sites archéologiques déjà important de ce secteur de l'extrême est du plateau limoneux du Pays de Caux.

Premièrement, il a été découvert un petit ensemble de 18 pièces lithiques, essentiellement des éclats de décorticage et des fragments de nucleus, attribuable au Paléolithique moyen. Il pourrait appartenir à un ensemble plus conséquent formant atelier et réparti sur plusieurs centaines de mètres carrés où peuvent se situer les autres étapes de la chaîne opératoire.

Deuxièmement, un vaste ensemble fossoyé est mis en place durant le second âge du Fer sur plusieurs hectares de l'emprise du projet. La céramique est assez abondante et présente de larges similitudes avec les séries découvertes lors des travaux

de l'autoroute A29 située à proximité. Le corpus comporte des céramiques grossières et fines, toutes non tournées.

Troisièmement, et en partie superposée à l'occupation gauloise, des vestiges des I^{er} et II^e s. de notre ère attestent de la présence d'un habitat structuré où la couverture de bâtiment à l'aide de tuiles est avérée. Des aménagements complexes avec fossés multiples et palissade sont envisagés. Quelques autres structures domestiques sont présentes. La faible quantité en mobilier céramique s'explique par le peu de structures fouillées lors de cette phase de l'opération, mais le mauvais état de conservation des tessons est bien réel.

L'occupation gallo-romaine peut se situer dans la stricte continuité chronologique de l'implantation gauloise.

D'après Miguel BIARD (Inrap)

Saint-Valéry-en-Caux

Briqueterie Justin Leclerc

GAL

Ce diagnostic archéologique, fait suite à une demande de permis de construire. L'opération a mis en évidence les vestiges d'un système parcellaire dont l'évolution débute à la Période augustéenne et se poursuit jusqu'à la seconde moitié du II^e s. voire le début du III^e s. de notre ère. L'ensemble des structures en creux (fosses, trous de poteau...) accompagnant ce parcellaire s'inscrit dans la même fourchette chronologique. Séparé

par la voie communale n° 12 au nord, un autre diagnostic a été réalisé par E. Ravon sur la zone industrielle, plateau est. Les découvertes de ces deux opérations peuvent être mises en relation, notamment certains fossés, ce qui semble démontrer une continuité du parcellaire de part et d'autre de la voie.

Charles LOURDEAU (Inrap)

Saint-Valéry-en-Caux

ZI Plateau Est – Société Abraham

FER / GAL

Le diagnostic fait suite au projet d'implantation de la société Abraham. L'emprise s'étend sur une surface de 6000 m² sur laquelle 2 sondages linéaires ont été réalisés. Quatorze structures archéologiques ont été répertoriées. Elles se composent de fossés, de fosses et d'une incinération. Leurs attributions chronologiques font ressortir deux phases d'occupation.

La première concerne une seule fosse. Celle-ci a révélé quelques fragments de céramique attribuables à la période protohistorique.

La seconde occupation correspond à la période gallo-romaine. Elle s'articule autour d'un ensemble de fossés de parcellaire. Les tronçons de ces fossés sont au nombre de 7. Leurs largeurs varient entre 0,8 et 1 m à l'ouverture pour une profondeur qui n'excède pas 0,80 m. Le matériel récupéré dans ces structures permet de dater ce parcellaire du II^e - III^e s. ap. J.-C.

Un dernier fossé se détache des précédents par des dimensions

plus imposantes. La largeur atteint 2,50 m et la profondeur 1,60 m. Ce profil lui confère une fonction d'enclos. Le mobilier recueilli se compose pour l'essentiel de fragments de céramique et d'une incinération. Celle-ci a été déposée in situ dans le comblement inférieur du fossé. L'ensemble du mobilier date des I^{er} et II^e s. ap. J.-C.

Les découvertes similaires effectuées lors d'un diagnostic réalisé par C. Lourdeau en octobre 2002 sur des parcelles attenantes, permettent d'envisager la présence d'une même occupation.

Elisabeth RAVON (Inrap)

La fouille fait suite aux travaux de diagnostic archéologique réalisés par Bruno Aubry puis David Giazzon (Inrap) sur le projet d'extension de la carrière LAFARGE CEMENTS (extension sur une vingtaine d'hectares). Ces interventions, complétées par une fouille sur 6 ha en 2000 et 2001, ont permis la mise en évidence de plusieurs faits archéologiques s'échelonnant du Paléolithique moyen au début de l'Antiquité. Lors des premières analyses, les auteurs des différentes opérations soulignaient le caractère exceptionnel du site, le bon état de conservation des structures et surtout l'existence d'une couche archéologique sur une dizaine d'hectares. La richesse des mobiliers lithiques et dans une moindre mesure, céramiques, permettaient de dater les occupations principales de la seconde moitié du Néolithique ancien jusqu'à l'âge du Bronze moyen. Leur succédaient ensuite une nécropole et une zone à vocation domestique associée à un système parcellaire, l'ensemble de ces structures pouvant être rattaché à la fin de la Protohistoire et au début de l'Antiquité.

Les vestiges mis au jour lors des diagnostics étaient suffisamment intéressants pour qu'une fouille de sauvetage soit mise en place par le Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie (F. Carré en 2000-2001, puis Ph. Fajon) sous la forme de plusieurs tranches de fouille définies en fonction d'un découpage arbitraire de la zone concernée à la demande de l'aménageur. L'ensemble de la gestion de l'opération a été confié à l'Inrap.

La tranche de fouille réalisée de mars à juin 2002 correspond à l'exploration de la zone 1 (tranche 1 à 4) déjà fouillée en partie en 2000 sur 1 ha sous la ferme de La Plaine de la Mare. Elle est implantée sur un éperon dominant l'estuaire de la Seine, appréhendé cette année sur près de 4 ha supplémentaires (tranche 4). Le Document Final de Synthèse a été réalisé en 4 mois par une équipe de 3 personnes (juillet - octobre 2002). Exceptés quelques vestiges appartenant au Paléolithique moyen découverts durant le décapage, les opérations couvrent essentiellement le Néolithique moyen, le Néolithique final et le haut Moyen-Âge.

La transition Néolithique ancien / Néolithique moyen I est représentée par 2 grands bâtiments de tradition rubanée accolés à un paléo-vallon. Le mobilier découvert dans les fosses latérales est assez pauvre. La céramique présente plusieurs formes décorées de boutons au repoussé qui ont permis une datation basse des bâtiments.

Après un court hiatus chronologique, la situation d'éperon est exploitée par l'établissement d'une palissade barrant l'éperon avec 3 entrées, structure déjà partiellement reconnue en 2001. Quatre grands bâtiments ont été mis en évidence à l'intérieur de la structure de barrage (3 découverts en 2001). Le mobilier est assez rare mais très caractéristique. Les décors de boutons au repoussé sur de nombreuses formes permettent d'attester l'attribution chronologique.

Quelques vingt siècles plus tard, après l'abandon et la destruction naturelle de la barre, très probablement non talutée, l'éperon connaît une nouvelle occupation durant le Néolithique final. Elle se caractérise par l'installation de 4 bâtiments (asynchrones ?) d'une vingtaine de mètres de longueur, dont 2 sont particulièrement bien conservés. Le riche mobilier céramique permet d'observer de grandes formes droites décorées de languettes attribuables au Néolithique final ou à la transition avec le Bronze

ancien. Quelques petits bâtiments ou groupes de fosses ont également été attribués à cette période et sont probablement à rattacher aux bâtiments.

Une nécropole s'installe également sur l'extrémité de l'éperon. Elle se compose de 4 enclos circulaires de 10 à 20 m de diamètre, contenant ou non des restes sépulcraux déposés au sein des cercles. Le peu de mobilier recueilli n'a pas permis de dater cette nécropole avec précision qui s'étale donc sur tout l'âge du Bronze.

Les périodes historiques sont caractérisées par le creusement de fossés qui s'inscrivent dans le réseau parcellaire protohistorique mis en évidence en 2001, puis aux I^{er} et II^e s. de notre ère par l'implantation d'une *villa* dont la limite occidentale a été fouillée cette année, enfin, par l'installation d'un établissement probablement à vocation agricole au VII^e-VIII^e s. et de son parcellaire associé. Ce dernier couvre une surface de 90 m sur 60. Il comprend un système d'enclos complexe avec plusieurs phases de creusement ainsi qu'un riche ensemble de bâtiments. Parmi ceux-ci, on retiendra tout particulièrement la présence d'une maison de plus de 20 m de longueur abritant occupation humaine et animale. Le mobilier découvert en relation avec le site est rare. Il provient essentiellement des fosses-carrières qui constellent la surface interne de l'enclos. La présence de quelques formes céramiques caractéristiques à côté d'un grand nombre de formes non tournées définit le mobilier lié à cette occupation.

Aucun vestige postérieur au VIII^e s. n'a été mis en évidence lors de la fouille de 2002.

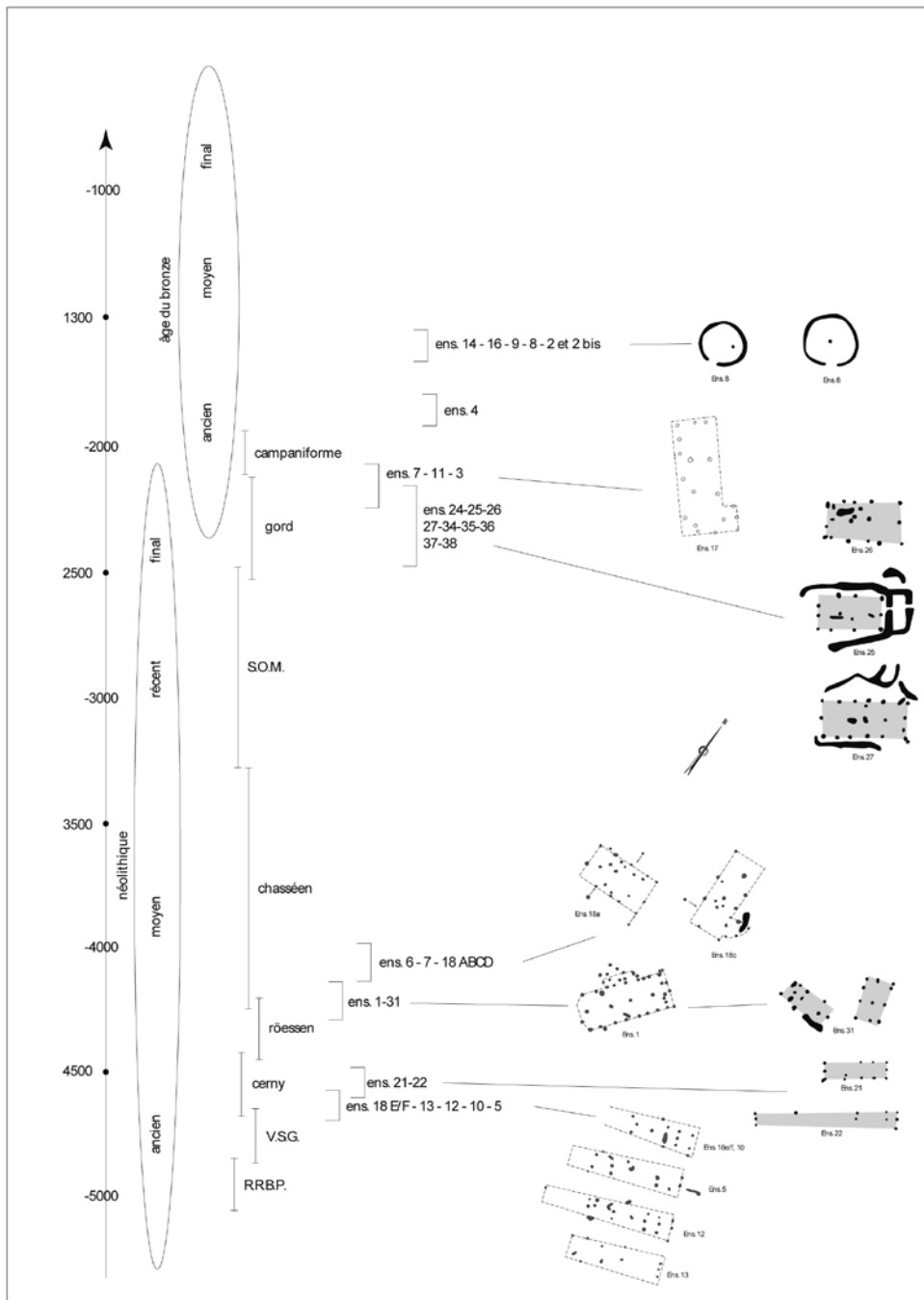
Cyril MARCIGNY, Vincent CARPENTIER, Stéphanie CLÉMENT-SAULEAU, Emmanuel GHESQUIÈRE, David GIAZZON et Cyril HUGOT (Inrap).



SAINT-VIGOR-d'YMONVILLE, Les Sapinettes -
La Mare des Mares : Relevé du mobilier néolithique



SAINT-VIGOR-d'YMONVILLE, Relevé du mobilier néolithique -
Fouille mécanique d'un fossé.
Dégagement d'un four domestique



SAINT-VIGOR-d'YMONVILLE, Les Sapinettes, La Mare des Mares : Plan général et schéma d'évolution de l'habitat, planche de mobilier céramique, plan de la maison médiévale (E. Gallouin)



SAINT-VIGOR-d'YMONVILLE,
Les Sapinettes -
La Mare des Mares : Fouille
mécanique d'un fossé

Sotteville-sous-le-Val

La Ferme du Val

NEO

Réalisée dans le cadre d'une extension de carrière d'extraction de granulats, l'opération de diagnostic archéologique a mis en évidence un ensemble de près de 250 pièces lithiques attribuables au Néolithique, parmi lesquelles un fragment de bracelet en schiste et un tranchet. Les vestiges préhistoriques se situent au sommet d'une couche limoneuse organique riche en gastéropodes. Située entre 0,80 m et 1 m sous le terrain

naturel, elle se prolonge dans le centre du comblement d'un paléochenal de la Seine où elle se retrouve à 4 m de profondeur. Une petite structure à comblement charbonneux découverte à proximité ne semble pas pouvoir être mise en relation avec la série lithique.

D'après Miguel BIARD (Inrap)

Tôtes

Espace Entreprise

GAL

L'opération de diagnostic archéologique conduite sur un projet de petite installation industrielle et commerciale, a mis au jour de nombreux vestiges d'une occupation gallo-romaine. Un bâtiment légèrement trapézoïdal de 9 m de long et dont la largeur varie de 4,5 à 5 m, construit sur des fondations latérales en tranchées continues (sablères basses ?) est inédit dans la région. Quelques poteaux internes complètent le plan. Une probable sépulture d'enfant contenant 2 vases y est associée.

De nombreux creusement peuvent témoigner d'une activité d'extraction du limon, en particulier une grande fosse interprétée comme une carrière d'environ 1,30 m de profondeur. Un réseau parcellaire débute à l'ouest du site. L'ensemble du mobilier céramique collecté est attribuable au II^e s. de notre ère, et plus particulièrement centré sur la première moitié de ce siècle.

D'après David GIAZZON (Inrap)

Toussaint

Le Village, Rue de la Vallée

IND

Dans le cadre de la demande d'un permis de lotir, une opération de diagnostic archéologique a été mise en place. Elle a révélé la présence de 27 structures et mis en évidence un système parcellaire composé de 2 fossés parallèles et 1 orthogonal. Quatre structures de combustion réparties de façon éparse sur l'emprise se distinguent. Elles arborent une forme circulaire ou ovale et un niveau d'argile rubéfiée dessine les bords et le fond

tapissé d'un lit de charbon de bois épais de plusieurs centimètres. La fonction des vestiges n'est pas établie. Les 4 tessons de céramique ainsi que l'éclat de taille en silex découvert sur le site, n'ont pas permis de datation.

Charles LOURDEAU (Inrap)

Yvetot

Rue Lechevallier

FER / MOD / CONT

La réalisation de travaux sur les parcelles cadastrées AL4, 8, 511, 526 a permis l'opération de diagnostic archéologique.

Yvetot est situé en limite du plateau cauchois constitué de limons éoliens quaternaires. Le site occupe la frange sud de ce plateau sur une pente déclinant légèrement vers le sud. Le premier niveau géologique observé est un limon jaune à jaune-brun, d'une épaisseur de 2,50 m, qui recouvre l'ensemble de la zone diagnostiquée. C'est dans ce niveau qu'apparaissent les structures archéologiques. Il se superpose à un niveau d'argile à silex.

Cette intervention aura permis la mise au jour de 5 structures datées, d'après la céramique, de l'âge du Fer : 3 fossés et 2 fosses. Deux fossés parallèles orientés nord/sud forment un angle avec un troisième orienté est/ouest. Leur faible profondeur de creusement est un argument en faveur d'une simple délimitation parcellaire sur un plan orthonormé. Néanmoins, leur observation lacunaire ne permet pas de proposer de module parcellaire. La présence de céramique dans 2 fosses définit peut-être leur fonction domestique. Dans ce cas, elles pour-

raient être les vestiges périphériques d'une occupation de type habitat.

La disposition spatiale très lâche de ces structures datées ne permet cependant pas de caractériser strictement la nature de l'occupation. On notera qu'aucun vestige n'a été mis au jour au sud du fossé axé est/ouest. Sept fosses, dont une pouvant être une vidange de foyer et 3 trous de poteaux sont non datés. Ils pourraient peut-être, d'après la nature de leurs comblements et la présence de vestiges anthropiques (charbons de bois, nodules de terre cuite), être rattachés à l'occupation de l'âge du Fer.

Notons enfin, la présence de 18 structures fossoyées modernes ou contemporaines, réparties sur l'ensemble des parcelles diagnostiquées. Si la majorité d'entre elles ont fait usage de fosses dépotoirs proches des habitations contemporaines, d'autres présentent une organisation linéaire rappelant celle d'un verger.

Frédérique JIMENEZ (Inrap)

Yville-sur-Seine

Le Marais Brésil - Parcelles B 52 et 53

IND

Dans le cadre du suivi de la carrière CBN, des sondages sont ponctuellement effectués dans la zone de marais pour évaluer l'évolution des zones tourbeuses et leur intérêt éventuel. Les sondages réalisés ont montré les remblaiements anciens en berge de marais, sans doute liés aux habitats implantés au lieu-dit La Ferme du Tilleul. Seul le sondage le plus à l'ouest

laisse supposer la présence d'un paléo-chenal de la Seine, les autres mettant en évidence un vaste bas-marais à tourbes peu boisées dont le fond est en pente douce vers la position actuelle du fleuve.

Philippe FAJON (SDA)

Rivière Sâne

MUL

La Sâne prend sa source dans des environs de La Fontelaye et s'écoule jusqu'à Quiberville-sur-Mer où ce fleuve côtier se jette dans la Manche. Les prospections se sont concentrées sur six secteurs dont trois promettaient des résultats positifs : Longueil cité comme port de commerce ; Brachy / Gueures situés sur l'ancienne route de Bacqueville-en-Caux et où un abreuvoir à chevaux est mentionné ; et enfin La Fontelaye où du mobilier néolithique a été découvert au lieu-dit La Truiterie, zone marécageuse située derrière l'église médiévale.

Les plongées sur Longueil ont permis la fouille stratigraphique de 5 niveaux sous le lit actuel de la rivière. Dans la strate 3 a été recueilli du mobilier gallo-romain (faune et céramique) dont un fragment de sigillée des I^{er}/II^e s. et une monnaie de Marc Aurèle émise vers 163-165 (identification B. Stuck). A Brachy / Gueures qui avaient fait l'objet d'une première prospection en 2001 avec la découverte d'un pieux en bois et d'un bloc de grès (abreuvoir ?), les résultats sont demeurés négatifs, de même qu'à la Fontelaye.

Sur la commune d'Imbleville, une seule journée fût consacrée à la prospection en amont et en aval du gué situé à côté du château. La bordure du chemin forestier à côté du gué, les ruines de l'ancienne chapelle du château constituées de pierres taillées et des monnaies du règne de Louis XIII ont été recueillis. Enfin, le peu de temps consacré à Quiberville-sur-Mer où une villa est mentionnée par l'abbé Cochet, n'a pas permis de conduire la prospection jusqu'à son terme.

Jean-Luc ANSART (BEN)

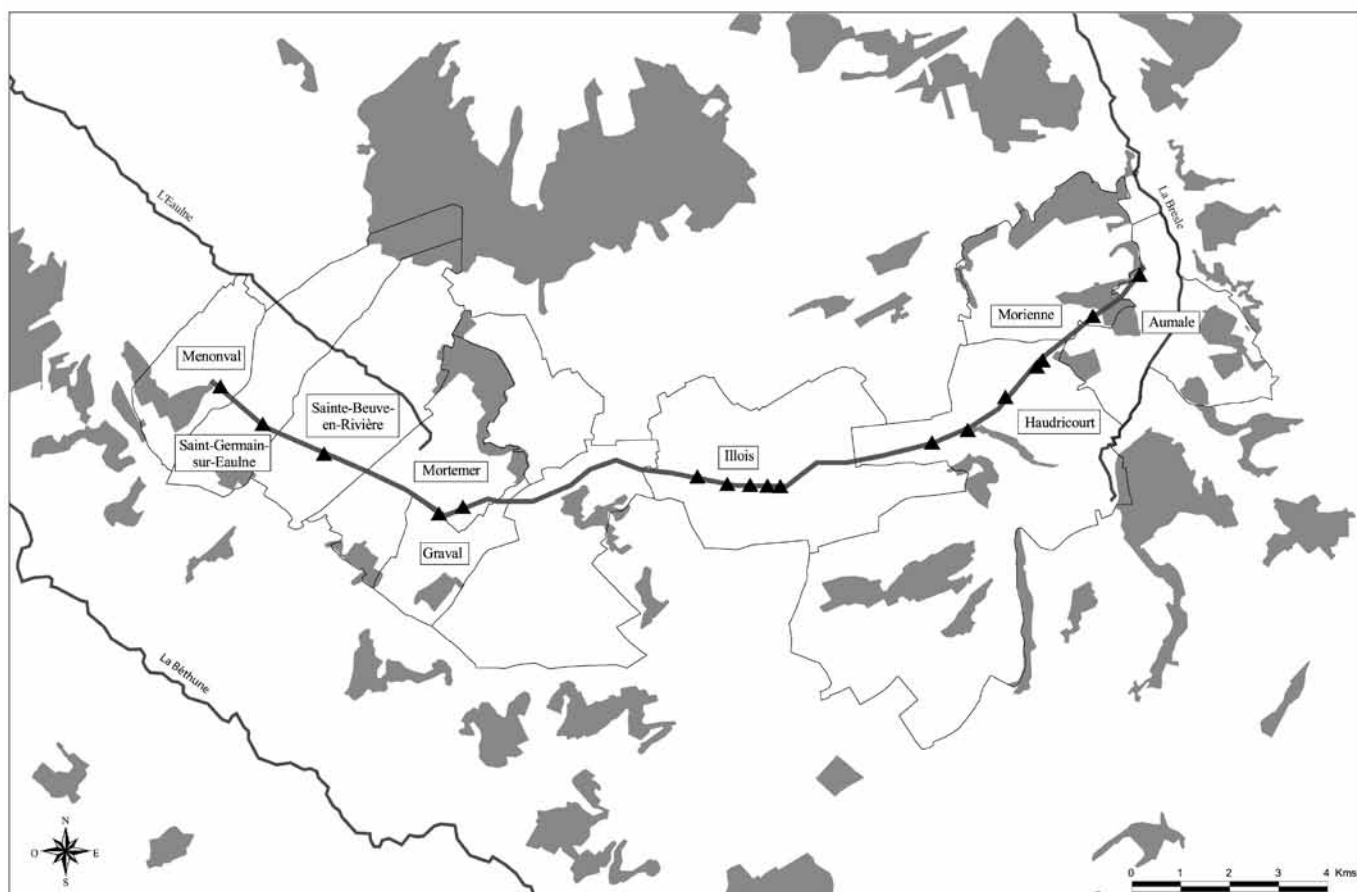
BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Opérations intercommunales A29

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	type	Progr	Chrono.	DFS résultat
	Aumale A29 - Le Bois de Cent Franc	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	20	MED	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Graval A29 - La Plaine du Moulin	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	20	GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Haudricourt A29 - Bretagne - Zone 1	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15	FER GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Haudricourt A29 - Bretagne - Zone 2	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15	FER GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Haudricourt A29 - Les Grands Champs	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	20 27	FER GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Haudricourt A29 - La Plaine de la Mare du Bois	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15 20	FER GAL HMA	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Haudricourt A29 - La Terre de Beauval	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15	FER	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Illois A29 - La Plaine de la Clouterie	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	14	FER	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Illois A29 - Au Sud du Chemin Vert	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	20 27	GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Illois A29 - Les Terres d'Illers	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	20	GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Illois A29 - Les Terres d'Illers Ouest	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15 20	FER GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Illois A29 - Les Terres d'Illers Est	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15	FER	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Ménonval A29 - Les Capons	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15 20	FER GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Morienne A29 - Au Nord-Ouest de Coppegueule	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	20	FER GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Mortemer A29 - La Plaine du Moulin à Vent	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	20	GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Sainte-Beuve-en-Rivière A29 - Le Chemin de la Longe	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15 20	FER GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>
	Saint-Germain-sur-Eaulne A29 - Le Bois de l'Épée	Étienne Mantel SDA	F.Prév.	15 20	FER GAL	DFS non parv. <i>Positif</i>



Opérations intercommunales A29 : tracé de l'autoroute et localisation des opérations de terrain (carte archéologique - SRA Haute-Normandie)

Au nord du bourg castral normand d'Aumale, sur le coteau qui domine en rive gauche la vallée de la Bresle, les sondages/diagnostics de l'A29, au début du mois de février 2002, ont permis la découverte d'un petit site médiéval, juste à l'extrémité du futur viaduc autoroutier.

Il est implanté sur un léger replat du versant, à l'intersection de la vallée de la Bresle et d'un vallon sec d'orientation est/ouest, Le Fond de l'Hôtel Dieu, de la carte IGN ou Fond de la Queue Calette du cadastre. Lui faisant face, à 500 m au sud, à l'autre extrémité de la vallée sèche, se situait l'abbaye d'Auchy, une fondation du comte d'Aumale Guérinfroy, à l'extrême fin du X^e s. (vers 996-1000). La Bresle, 500 m en contrebas, forme alors la frontière entre le duché de Normandie et le royaume de France, voisinage conflictuel qui se traduit ici par l'implantation de places fortes : le château comtal d'Aumale, situé au niveau de l'Hospice actuel et édifié vers l'An mil, et le Château Hubault à Brétizel (commune de Saint-Germain-sur-Bresle, Somme), édifié par Henri Beauclerc vers 1119.

Il est probable que le site fouillé corresponde à un petit habitat isolé, à la périphérie du bourg médiéval. Les éléments recueillis n'apportent aucune information sur les activités qui y étaient pratiquées, en dehors des gestes impératifs de la vie quotidienne.

Il se présente sous la forme d'un petit bâtiment associant sablières basses avec poteaux d'angle et poteaux plantés. La façade principale, orientée au sud-est, présente une longueur de l'ordre de 7,30 m. On distingue 2 pièces contiguës. La première de 3,80 m de côté environ pour une surface interne de 13,50 m², est délimitée par la sablière. Elle serait accolée à une seconde pièce matérialisée par les trous de poteau. Cette seconde pièce aurait une forme légèrement trapézoïdale, avec une surface au

sol d'environ 19 m². L'accès à l'intérieur du bâtiment semble s'ouvrir dans cette pièce où a été observée une structure interprétable comme un seuil : il s'agit des restes ligneux noirs d'une pièce de bois, longue d'1,40 m pour 0,16 m de large, enterrée dans le sol le long d'un poteau central de la façade.

Dans la première pièce est construit un foyer, constitué d'une sole rubéfiée en rognons de silex et argile. Les abords en sont couverts de rejets de foyer, cendres et charbon de bois. Cette structure de combustion, à la fois chauffage et cuisine, tient un rôle important dans cet espace, dont elle occupe la partie centre-est.

Quelques trous de poteau et fosses autour du bâtiment suggèrent l'existence, à la même période, d'aménagements divers dont l'organisation n'est plus perceptible. Des tranchées de sondage multipliées aux alentours (mais conditionnées par la topographie, une zone inaccessible, et un rideau d'arbres) se sont toutes révélées négatives, avec l'apparition rapide (- 0,20 m) du substrat géologique (des argiles rouges à silex), et de grosses perturbations très récentes. L'intervention s'est donc limitée à la fouille de ce bâtiment.

Notons enfin que le rideau d'arbres et un talus encore bien apparent à 15 m au sud-est de ce bâtiment, et lui faisant face, signalent l'existence d'un chemin abandonné en contrebas, chemin qui aurait relié la vallée de la Bresle au plateau de Morienne, en profitant de la déclivité adoucie de la vallée sèche.

Étienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Graval

A29 La Plaine du Moulin

En limite des territoires communaux de Graval et Mortemer, les sondages archéologiques préalables à la réalisation de l'A29 ont mis en évidence un site archéologique gallo-romain.

Les vestiges repérés sont implantés sur le flanc et dans le talweg d'une petite vallée sèche qui descend du village de Graval vers les sources de l'Eaulne. Ils semblent exposés face au nord. Malheureusement, un fort colluvionnement a bouleversé les niveaux archéologiques et les a enfouis sous une épaisse couche limoneuse de l'ordre de 1,20 m. L'état de conservation médiocre des vestiges et l'importance des terrassements à entreprendre sur un secteur où l'autoroute est construite sur remblais, ont conduit à limiter l'intervention aux seules tranchées de sondages mécaniques. Un ou plusieurs réseaux fossoyés sont apparus, sur une longueur de 140 m. Un premier groupe de 2 petits fossés accolés, à l'est, présente une orientation nord/sud ; un second système comprend 3 petits fossés plus ou moins parallèles, d'orientation générale nord-est/sud-ouest, et un fossé qui leur est perpendiculaire. Les parcelles cadastrales contemporaines, avant la construction de l'autoroute, ont conservé ces orientations liées probablement à des contraintes topographiques. En limite sud de l'emprise, un épandage très dense de gros rognons de silex pourrait correspondre à un soubassement ou aux fondations d'un bâtiment.

La présence d'un habitat semble donc avérée, plutôt en limite sud de l'autoroute et en dehors de son emprise, ce que confirme la découverte dans les tranchées d'une soixantaine de tessons, de clous antiques et d'une scorie de fer. La localisation du site est pour le moins inhabituelle, les choix d'implantation privilégiant plus généralement les bords de plateau ou le fond des vallées. D'autres cas d'installation dans des talwegs ou des versants de vallée sèche sont toutefois connus dans le Nord de la Seine-Maritime, à Foucarmont, Le Fond de la Broche, et Blangy-sur-Bresle, Le Fond de Blanquenneval (A28) par exemple. La rareté des découvertes de ce type, en prospections pédestres, tient à leur enfouissement hors labour sous une épaisse couche de colluvions. Les quelques cas connus correspondent à de petites unités d'envergure très modeste, probablement à vocation principalement agricole. Celui de Graval présente une emprise au sol assez faible, ¼ d'ha environ, et son occupation semble avoir été de courte durée, interrompue à la fin du I^{er} ou au début du II^e s. de notre ère au plus tard, après une implantation aux alentours du milieu du I^{er} s.

Étienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Le site de Bretagne (zone 1) correspond à une ferme indigène de dimensions importantes, dépassant 1 ha de superficie.

Le plan de la ferme correspond assez bien au modèle établi pour la Picardie, comportant deux espaces emboîtés dans un double enclos quadrangulaire, avec des entrées aménagées en antenne dans une phase et en "touches de palmier" dans une autre. Les bâtiments, dont la plupart sont aujourd'hui à peine perceptibles, se répartissent manifestement selon un phénomène bien attesté à cette époque, le long des fossés et sur le pourtour de la cour intérieure. Le corps de logis du propriétaire se trouvait probablement face à l'entrée principale, à l'autre bout de la cour. Il s'agit d'une demeure de plan rectangulaire assez spacieuse et bien exposée. Dans l'angle sud-est de la cour de ferme, une petite parcelle a été isolée. Elle a pu, durant une phase mal déterminée, abriter un bâtiment peut-être voué, à ce moment, au propriétaire, ce que suggère la présence de tessons d'amphore italique dans son environnement immédiat. Diverses activités – en dehors des impératifs de la vie quotidienne et de l'entretien du site – ont laissé des traces perceptibles. Elles invitent à proposer l'image d'une ferme pratiquant la polyculture, élevage au moins des ovins et culture céréalière, et complétant son champ d'action par des productions artisanales spécialisées, tissage et forgeage, à but autarcique ou

pour le commerce local.

L'édification de la ferme remonte vraisemblablement aux environs du milieu du II^e s. avant notre ère, à la transition entre La Tène moyenne et finale. Les objets permettent d'envisager une occupation continue jusqu'à l'extrême fin de l'âge du Fer, dans les décennies qui suivent la Conquête romaine (vers –40 / –20 ?). Quelques indices localisés témoignent d'une présence au début de l'époque gallo-romaine aux environs de l'entrée principale. En l'absence des marqueurs de l'époque augustéenne, il paraît s'agir d'une réoccupation ponctuelle et limitée à l'époque du règne de Tibère, vers 15 / 40 de notre ère, en discontinuité, avec la ferme gauloise antérieure. On peut également envisager qu'il s'agisse là d'indices témoins d'un habitat plus récent qui serait décalé en périphérie, hors de l'emprise autoroutière, mais qui n'aurait laissé aucune trace en surface des labours.

Quelques indices, présence de deux épées, consommation de vin italien, suggèrent un site de rang assez élevé, en dessous toutefois des critères distinctifs de l'aristocratie gauloise actuellement définis.

Étienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Haudricourt

A29 Bretagne (zone 2)

Le site de la zone 2, au lieu-dit La Bretagne, correspond à un établissement rural de la fin de l'âge du Fer, dont les deux tiers environ ont été fouillés. Deux états ont été distingués, malgré des chronologies respectives et relatives difficiles à appréhender, notamment par le biais du mobilier.

La ferme initiale se présente sous la forme d'un enclos simple et peu marqué, curviligne, d'environ 4000 m² avec des bâtiments répartis en périphérie d'une grande cour centrale. Ce type d'enclos curviligne, d'après les fouilles menées depuis une vingtaine d'années dans le Nord de la France, paraît caractériser surtout des établissements de La Tène moyenne, tant dans la vallée de l'Aisne que dans la vallée de l'Oise et de la Somme, comme à Pont-Rémy par exemple.

Dans un second temps, le site est réaménagé et transformé en une ferme indigène, incluse dans un double enclos d'environ 1,5 ha, lui-même intégré dans un réseau parcellaire d'envergure manifestement assez limitée. On notera particulièrement, pour cet État II, une forme de "mise en scène" de l'accès principal, avec une large allée de 60 m de long menant à une entrée aménagée en antenne, et qui forme un couloir pour accéder à la cour. On peut estimer que le bâtiment principal, hors de l'emprise, était situé dans l'axe de cette perspective, au fond de la cour. Le plan de la ferme, associant des fossés rectilignes et curvilignes emboîtés, avec entrée aménagée, évoque indéniablement la ferme de Pont-Rémy (Somme), dans son état 3 daté de La Tène C2 et/ou C2/D1.

Les comparaisons de plans renvoient, pour les deux états de la zone 2, à une chronologie assez haute, renvoyant plutôt à une occupation au II^e s. avant notre ère. Les éléments mobiliers ne

s'opposent pas à une datation remontant à La Tène C2, pour les éléments les plus anciens et persistant jusqu'aux environs de La Tène D1. Les éléments tardifs, des alentours de la Conquête (La Tène D2), font en effet ici défaut (amphores, proto « Terra Nigra », pots type Besançon...). Quelques éléments gallo-romains, principalement retrouvés autour du système d'entrée, sont nettement plus tardifs, d'époque julio-claudienne. Leur rareté, leur caractère très localisé, le décalage chronologique important avec la ferme indigène, invitent à y voir plutôt des traces d'une fréquentation ponctuelle, qui pourrait être liée, par exemple, à la récupération d'une partie des blocs de silex utilisés pour assainir la zone de passage. On peut également envisager un travail de débroussaillage et de nivellement du secteur à cette époque, en vue de la remise en culture du terrain.

Les activités menées sur la ferme sont particulièrement difficiles à appréhender, compte tenu de la rareté du mobilier caractéristique et de la faiblesse de l'outillage rencontrés. Quelques indices témoignent de productions agricoles (élevage ovin, productions vivrières) et d'une activité métallurgique du fer liée à un réel travail de forgeage.

Les dimensions assez importantes du site à l'État II, la découverte d'objets de parure de qualité (bracelet de bronze, perles de verre) vraisemblablement acquis en dehors de la ferme, sont les ultimes témoins de l'aisance relative d'une partie des occupants du site.

Étienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Vestiges protohistoriques

Le secteur des Grands Champs a révélé en prospections pédestres et en fouilles (mi-novembre à mi-décembre 2002) des vestiges datables du second âge du Fer. Cet état protohistorique peut être scindé en deux phases successives.

La première est attestée par une fosse isolée. D'un diamètre de 1,30 m pour 0,45 m de profondeur sous le labour, elle est comblée par quatre couches successives. Le mobilier céramique permet de la dater entre le IV^e et le III^e s. avant notre ère. La seconde phase correspond à un établissement rural de la fin de l'âge du Fer, implanté sur un plateau en pente douce vers l'Est, sur une bande assez étroite qui sépare les bassins hydrographiques de la Bresle et de la Méline.

Le tracé de l'A29 a simplement écorné l'angle nord-ouest du site. Dans ce secteur, aucune structure n'a pu être rattachée à l'époque gauloise, l'établissement rural protohistorique s'étendant intégralement en dehors de l'emprise. En revanche, aux abords du site, du côté nord-est, ont été dégagés les vestiges d'un parcellaire gaulois, organisé de part et d'autre d'un chemin qui mène vers la ferme indigène, et paraît donc lui être rattaché. Il se présente sous la forme de deux fossés à peu près parallèles, de faible puissance, conservés sur 0,10 à 0,20 m de profondeur sous le labour dans la partie haute, pour une trentaine de centimètres dans sa partie basse. Son tracé, suivi sur une centaine de mètres, n'est guère rectiligne, et sa largeur est irrégulière, variant de 1,30 à 2,20 m. Il se dirige approximativement vers le nord-est, visant manifestement la naissance de la vallée sèche qui descend, à Barques, vers les sources de la Méline. Ce chemin semble avoir servi d'axe à un réseau parcellaire qui lui est approximativement perpendiculaire, et s'étend de chaque côté. Six parcelles légèrement trapézoïdales (champs ou prés ?), ont été abordées, et sont plus ou moins perceptibles. Elles sont délimitées par de petits fossés de faible envergure.

Les éléments de datation sont rares, quelques tessons épars attribuables à la fin de l'âge du Fer, mais sans éléments de forme identifiables. On note toutefois la présence d'un tesson de forme haute tournée en proto « *Terra Nigra* », un groupe céramique en usage dans la région à La Tène D1-D2.

Un établissement antique

Le site reste occupé sans interruption après la Conquête romaine, donnant naissance à un petit établissement rural gallo-romain. La construction d'une importante chaussée antique vers le milieu du I^{er} s. de notre ère, très probablement sur décision publique, entraîne semble-t-il un remembrement du secteur. En effet, le fossé d'enclos de la ferme des Grands Champs, à la fin du I^{er} et au II^e s., comme le nouveau parcellaire qui s'étend autour du site, sont plus ou moins axés sur la nouvelle voie. En revanche, le chemin d'accès créé pour relier la ferme à la voie est tracé en diagonale, alors qu'aucune contrainte ne semble le justifier (respect des limites ou d'orientations parcellaires plus anciennes, contraintes topographiques ?). Il semble donc que le paysage ait été réorganisé en fonction de la voie, au sud, sans que des règles d'orthogonalité et de cadastration au sens strict n'aient été imposées.

La fouille n'ayant qu'effleuré la zone habitée, le mobilier est

très lacunaire. Le fossé d'enceinte a reçu des rejets détritiques entre le milieu ou le dernier tiers du I^{er} s. et les années 180 / 200 environ. Des céramiques plus récentes figurent toutefois parmi les tessons recueillis en surface, notamment un mortier argonnais à déversoir en tête de lion, attribuable au III^e s. C'est de cette période que semble dater l'abandon du site, en l'absence des céramiques caractéristiques du Bas Empire.

Les éléments à notre disposition ne permettent pas de déterminer les activités menées sur place. Aucun outil, aucun indice, même indirect, de productions agricoles ou artisanales n'ont été découverts. L'architecture témoigne d'un mode de construction influencé par la tradition méditerranéenne avec élévation sur soubassement, toiture en tuiles, mais qui reste très modeste : absence de moellons, de vestiges d'hypocaustes, de traces de décor comme la peinture murale, le plaquage, le pavage...). Dans ce cadre rustique, les occupants du Haut Empire témoignent toutefois, pour le II^e s., d'une certaine aisance et d'une assimilation de traits culturels méditerranéens, qui transparaissent à travers la découverte d'un fragment de miroir, d'un service de table de qualité, de récipients culinaires typiquement méridionaux (mortiers, plats à four), d'achats d'huile d'olive et de vin provençal.

La vaisselle commune, seul indice permettant de juger des échanges locaux, témoigne d'une attraction partagée entre le secteur d'influence amiénois et le Pays de Bray qui prédomine avec 37% des apports.

La voie romaine et deux habitats routiers

Dès le milieu du XIX^e s., l'abbé Cochet envisageait l'existence d'une voie romaine reliant les bourgades antiques d'Épinay à Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime) et de Digeon à Morvillers-Saint-Saturnin (Somme). Il appuyait son argumentation sur le tracé rectiligne de la R.N. 29, et sur la désignation de « *Chaussée Brunehaut* », dont elle était alors qualifiée dans la traversée d'Illois. Cette hypothèse a toutefois été rejetée par la suite comme trop spéculative, et ne figure plus parmi les 25 voies antiques retenues pour le département de la Seine-Maritime par P.-C. Duval (1980) et S. Croguiez (1998). Sous le n° 26, elle apparaît toutefois dans le mémoire de P.-C. Duval (carte IV), parmi les tracés très hypothétiques non avalisés. De même, son prolongement côté Somme reliant le Coq Gaulois près de Digeon, à Poix-de-Picardie où il rejoint la voie Amiens / Rouen, ne semble pas avoir été envisagé jusqu'ici (R. Agache 1978, fig. 42). Elle se présente à Haudricourt, suite aux décapages de novembre 2002 près de la Ferme du Moulin de Pierre, sous la forme d'une large chaussée, mesurant environ 17,80 m entre fossés et dont la partie centrale surtout a servi de bande de roulement, sur 10 à 12 m de large. Sous le labour subsiste de façon irrégulière un petit niveau de cailloutis de calibre variable, quelques centimètres à de petits rognons de silex, à travers lequel une multitude d'ornières superposées et se recoupant, a été ponctuellement observée, probablement dans les zones les plus bourbeuses. Elles témoignent du passage répété de charrettes dont les bandages de roue sont de l'ordre de 6 à 8 cm. Leur passage répété a entraîné un important tassement du substrat sous-jacent : le limon naturel présente à ces endroits un aspect feuilleté sur une trentaine de centimètres de profon-

deur.

Cet espace public est bien délimité par deux fossés bordiers, qui portent la largeur totale de la voirie à 19,75 m, soit 66,7 pieds *monetalis* (les deux tiers de cent pieds). Les nombreux relevés stratigraphiques réalisés dans ces fossés révèlent des phases d'entretien qui se traduisent par des curages partiels, fluctuant d'une portion à l'autre.

Les arguments font défaut pour situer la date de sa construction. On notera qu'elle se superpose à un parcellaire gaulois final lié à la ferme indigène, et qu'elle le recoupe transversalement, ce qui le rend caduc. Aucun élément de datation n'a été découvert qui établisse la liaison entre cette occupation de La Tène D1-D2, les objets recueillis dans les fossés et les ornières de la voie. Ces dernières ont livré une série d'objets métalliques en fer, provenant des attelages (clous, rivets, anneau, fers à cheval), et une monnaie antique. Un bouton en alliage cuivreux, également bien scellé dans une ornière, témoigne de l'utilisation de ce tracé jusqu'à l'époque moderne.

Quant aux fossés bordiers, ils ont livré une série céramique gallo-romaine datable entre le milieu ou le troisième quart du I^{er} et le début du II^e s. La majeure partie de ces dépôts détritiques provient du fossé sud, du côté opposé aux deux petits habitats installés le long de la voie. Le mobilier, dont les éléments les plus anciens ne peuvent guère remonter avant les années cinquante de notre ère, ne fournit qu'une datation indicative pour la mise en fonctionnement de la voie. Il correspond en effet à la période d'installation des habitats voisins et il est probable que ces rejets en proviennent.

Rien n'indique toutefois que la voie n'ait pas existé antérieurement, d'autant que les deux agglomérations qu'elle relie sont occupées au moins depuis La Tène D2. On soulignera également la fonction de contrôle administratif dévolue probablement très tôt (dès -50 / -30 ?) à la bourgade de Digeon, centre religieux et centre politique où ont été émises de multiples séries de monnaies gauloises. Cette observation confère à Digeon une place très spécifique au niveau local dans les décennies qui suivent la Conquête romaine. On peut envisager dans ce cadre une mise en place précoce d'un réseau routier autour de ce petit centre, destiné à asseoir son contrôle sur le *pagus* anonyme mis en évidence par la numismatique entre Digeon et Fesques (Delestrée, Mantel, Moesgaard 1998). On comprendrait alors mieux les dimensions inhabituelles de la voie observée à Haudricourt, comme celles d'une autre voie repérées au XIX^e s. au lieu-dit *Près de Digeon*, large de 13 m et solidement ancrée sur de gros rognons de silex (Cochet 1866). Ces 13 m de bande roulante correspondent au module maximal préconisé par les arpenteurs romains, à savoir 40 pieds *monetalis* pour les voies ayant statut de *decumanus maximus* (Grenier 1934, p. 365).

Un chemin latéral, limité par deux fossés, rejoint la voie côté nord, dans la zone décapée. De part et d'autre de cet embranchement routier, ont été implantés deux petits sites d'habitat gallo-romains, très arasés.

À l'ouest, les vestiges s'étendent sur une largeur de 26 m environ. Aucune clôture de la zone occupée n'a été mise en évidence. L'interruption du fossé bordier de la voie romaine aurait ménagé à l'origine une ouverture d'environ 2,60 m pour accéder à la parcelle. Le site se présente sous la forme d'un semis assez lâche d'une quinzaine de structures excavées, sans organisation apparente. Un groupe de trois trous de poteau constitue probablement les ultimes indices de l'existence d'un bâtiment au nord-ouest, peut-être un petit grenier carré de 2,20

m de côté, dont l'un des poteaux n'a pu être observé en dépit d'un nettoyage poussé.

Un second bâtiment, probablement voué à l'habitat, est implanté le long du chemin vicinal, à 2 m en retrait. Il n'en subsiste que le cellier, une excavation rectangulaire de 3 m x 2,50 m, creusée dans le limon et aux parois grossièrement parementées en rognons de silex montés à sec. La superficie interne entre les murets est de l'ordre de 4,7 m² (2,60 m x 1,82 m). Le fond présente des marches très irrégulières, la partie plane où a été observé un sol *stricto sensu* étant à 0,84 m sous le niveau de décapage. Un creusement ovalaire de 1,25 m x 0,70 m, et plus profond de 0,45 m a été observé le long de la paroi ouest.

Aux angles du cellier et entre les parements de silex, des trous et des négatifs de poteaux ont été relevés. On en dénombre 4 sur chacun des longs côtés, distants de 0,90 à 1,10 m, et 1 sur chacun des petits côtés, décalé par rapport à l'axe central. Ces 10 poteaux constituent les fondations d'un bâtiment en élévation au-dessus du cellier, avec une armature en bois de 3 m x 2,10 m. Les nombreux fragments de tuiles retrouvés à l'intérieur, dans le niveau supérieur, peuvent provenir de l'effondrement de la toiture.

Plusieurs dizaines de tessons permettent de dater l'abandon du bâtiment de la fin du II^e s.

À proximité, une longue fosse ovalaire a été aménagée ou réutilisée pour l'installation d'un four ovale au fond et aux parois rubéfiées sur 4 à 7 cm. Sur le côté, une zone assainie par des rognons de silex pourrait avoir servi d'aire de travail. La fonction des autres structures, des fosses de taille et de forme variables, nous échappe (extraction d'argile, latrines... ?). Le mobilier recueilli dans leur comblement témoigne d'un abandon du site intervenu avant la fin du II^e s.

À l'est du chemin vicinal, un second habitat a été dégagé dans un état d'arasement très important. Il s'inscrit dans une parcelle trapézoïdale (ou triangulaire ?) insérée dans l'angle fermé que forme la jonction en diagonale du chemin et de la voie romaine. Les deux voiries délimitent l'enclos au sud et à l'ouest, tandis qu'au nord il déborderait en dehors de l'emprise autoroutière (?). La limite orientale se présente sous la forme d'un fossé rectiligne perpendiculaire à la voie romaine qui a été suivi au nord de la R.N. 29. Un passage de 3,70 m a été ménagé le long de la voie romaine ; il ne s'agit toutefois pas de l'accès principal, celui-ci étant décalé de 18,50 m vers le Nord. Il se présente comme une interruption de 4 m qui était vraisemblablement fermée par une barrière à 2 vantaux (portail), bâtie sur 2 poteaux dont les calages ont été retrouvés. Leur dimension et l'abondance des rognons de silex utilisés pour bloquer la pièce de bois, suggèrent une construction assez imposante. Au sein de la parcelle, seules 13 structures ont échappé à l'arasement total et ne permettent pas d'appréhender l'organisation de l'habitat. Deux zones de trous de poteau sont pressenties de part et d'autre de la R.N. 29 mais le plan d'éventuels bâtiments n'est plus intelligible. Cet habitat est sensiblement contemporain de son voisin mais semble avoir été abandonné plusieurs décennies avant lui.

Étienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Haudricourt

A29 La Plaine de la Mare du Bois

A 350 m environ au sud-ouest de la ferme indigène de Bretagne (zone 2), d'autres vestiges de même période ont été mis au jour en limite de décapage. Il s'agit principalement, outre un four isolé et une mare, d'un fossé à profil en « V », qui délimite un vaste enclos curviligne. Il se développe vers l'Est, hors emprise, dans une parcelle où des prospections pédestres en février 1995 puis avril 2001, ont mis en évidence une occupation entre la fin de l'âge du Fer et le Haut Empire romain, puis durant le haut Moyen Âge. Il s'agit d'un gisement peu étendu d'une emprise au sol ovalaire de 120 m x 80 m environ, qui a livré des restes de constructions (tuiles antiques et rognons de silex) et plusieurs dizaines de tessons de céramique.

Le fossé d'enclos qui a livré lui aussi une petite série de fragments de poteries dont un vase archéologiquement complet, paraît avoir été comblé à la fin de l'âge du Fer (La Tène C2-D2). La confrontation de la prospection et de la découverte de cet enclos implique très probablement l'existence sur La Plaine de la Mare du Bois, d'une ferme indigène supplémentaire dont l'occupation aurait perduré à l'époque romaine. La perspective d'aménagement d'une Zone d'Activités Commerciales dans ce secteur à brève échéance (d'ici 2010), permettra, espérons-le, de fouiller également cet établissement et de compléter l'image de ce groupement de fermes d'une densité sans équivalent connu dans le nord-ouest de la Gaule.

Légèrement décalée vers l'Ouest par rapport à ce site antique, une occupation humaine a été mise en place dans la seconde partie du haut Moyen Âge. Sa superposition partielle avec les habitats et parcellaires gaulois et gallo-romains paraît fortuite

en l'absence d'éléments de continuité pour les IV^e, V^e s. et probablement également pour le VI^e s.

La subsistance de la voie romaine à proximité immédiate (80 m au sud ?), la naissance dans le même voisinage d'une vallée sèche conduisant dans la vallée de la Bresle et enfin, l'existence probable d'un point d'eau permanent à La Mare du Bois ont pu contribuer à fixer une nouvelle implantation humaine en ce lieu.

Ce site médiéval correspond à un groupement, sur environ Anne leminihi <Anne.Leminihi@ville-montivilliers.fr> 1 ha, de structures d'habitat (bâtiments, puits, four domestique) et manifestement aussi de vestiges liés à un artisanat métallurgique du fer que l'on n'est pas en mesure de quantifier. Ce site peut être assimilé à un hameau anonyme occupé entre le VIII^e / IX^e s. et le X^e s. (ou XI^e s.). L'organisation interne, la densité de l'occupation et son évolution au cours des 2 à 4 siècles de présence humaine, son caractère permanent ou saisonnier, nous échappent complètement. Si l'on considère que l'essentiel du site a été mis au jour, l'absence de bâtiments importants (grande maison, chapelle) et de secteur à vocation funéraire invitent à voir ici un écart d'une communauté voisine (Aumale, Haudricourt...). Les faibles dimensions des bâtiments reconnus, l'absence de mobilier de prestige donnent à ce hameau un statut des plus modestes.

Étienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Haudricourt

A29 La Terre de Beauval

FER

Les décapages extensifs ont occasionné le dégagement du plan complet d'un grand établissement agricole et artisanal gaulois de type ferme indigène, d'un petit secteur à vocation funéraire qui lui est lié et d'une partie de parcellaire attenant.

Le plan comprend un enclos central plus ou moins quadrangulaire, entouré d'extensions curvilignes irrégulières. Un bâtiment qui semble correspondre par son importance à l'habitation principale, est isolé des autres dans un enclos intermédiaire à l'Ouest. Dans la "cour de ferme", les bâtiments d'exploitation et des habitations plus modestes se répartissent le long des fossés est et ouest, sur un ou deux rangs. Cette bi-partition, qui évoque la forme régionale des *villae* gallo-romaines, se démarque des plans observés localement pour les fermes indigènes de même époque. Les deux exemples fouillés près du hameau de Bretagne à Haudricourt, ceux d'Illouis et de Morienne, montrent des plans nettement plus rectilignes où les bâtiments, quand on peut en juger, semblent regroupés dans le seul et même enclos.

Les activités reconnues sur place touchent évidemment au domaine agricole, mais n'ont toutefois pu être mises en

évidence que par des traces indirectes en l'absence de faune et de restes végétaux détruits par l'acidité du sol. L'existence d'un parcellaire, de meules, d'une faucille, de pesons de métier à tisser, laissent peu de doutes quant à des activités agro-pastorales, cultures céréalières et élevage, au minimum d'ovins. Une petite activité artisanale domestique en découle, notamment pour le tissage.

Des traces importantes de métallurgie du fer (scories, structures de combustion à la fonction mal définie) n'ont pu faire l'objet que d'observations succinctes du fait de pluies diluviennes répétées qui ont englouti la zone concernée. Elles attestent d'une activité lourde, incluant l'ensemble de la chaîne opératoire, depuis l'extraction du minerai (pisolithes) jusqu'au moins la fabrication de lingots. La métallurgie du fer n'est pas le privilège de cette seule ferme, mais touche également dans une moindre mesure (?), les deux fermes de même période fouillées dans le voisinage immédiat, au lieu-dit Bretagne. La proximité et la surprenante densité des établissements gaulois dans ce secteur pourraient être liées pour partie à la présence sur place du minerai de fer, extension très au nord d'un "district sidé-

Saint-Saëns

Parc d'activité du Pucheuil

MUL

L'opération de diagnostic archéologique a été conduite en janvier et février 2002 dans des conditions climatiques particulièrement défavorables. Elle a cependant mis en évidence plusieurs occupations qui viennent enrichir le corpus des sites archéologiques déjà important de ce secteur de l'extrême est du plateau limoneux du Pays de Caux.

Premièrement, il a été découvert un petit ensemble de 18 pièces lithiques, essentiellement des éclats de décorticage et des fragments de nucleus, attribuable au Paléolithique moyen. Il pourrait appartenir à un ensemble plus conséquent formant atelier et réparti sur plusieurs centaines de mètres carrés où peuvent se situer les autres étapes de la chaîne opératoire.

Deuxièmement, un vaste ensemble fossoyé est mis en place durant le second âge du Fer sur plusieurs hectares de l'emprise du projet. La céramique est assez abondante et présente de larges similitudes avec les séries découvertes lors des travaux

de l'autoroute A29 située à proximité. Le corpus comporte des céramiques grossières et fines, toutes non tournées.

Troisièmement, et en partie superposée à l'occupation gauloise, des vestiges des I^{er} et II^e s. de notre ère attestent de la présence d'un habitat structuré où la couverture de bâtiment à l'aide de tuiles est avérée. Des aménagements complexes avec fossés multiples et palissade sont envisagés. Quelques autres structures domestiques sont présentes. La faible quantité en mobilier céramique s'explique par le peu de structures fouillées lors de cette phase de l'opération, mais le mauvais état de conservation des tessons est bien réel.

L'occupation gallo-romaine peut se situer dans la stricte continuité chronologique de l'implantation gauloise.

D'après Miguel BIARD (Inrap)

Saint-Valéry-en-Caux

Briqueterie Justin Leclerc

GAL

Ce diagnostic archéologique, fait suite à une demande de permis de construire. L'opération a mis en évidence les vestiges d'un système parcellaire dont l'évolution débute à la Période augustéenne et se poursuit jusqu'à la seconde moitié du II^e s. voire le début du III^e s. de notre ère. L'ensemble des structures en creux (fosses, trous de poteau...) accompagnant ce parcellaire s'inscrit dans la même fourchette chronologique. Séparé

par la voie communale n° 12 au nord, un autre diagnostic a été réalisé par E. Ravon sur la zone industrielle, plateau est. Les découvertes de ces deux opérations peuvent être mises en relation, notamment certains fossés, ce qui semble démontrer une continuité du parcellaire de part et d'autre de la voie.

Charles LOURDEAU (Inrap)

Saint-Valéry-en-Caux

ZI Plateau Est – Société Abraham

FER / GAL

Le diagnostic fait suite au projet d'implantation de la société Abraham. L'emprise s'étend sur une surface de 6000 m² sur laquelle 2 sondages linéaires ont été réalisés. Quatorze structures archéologiques ont été répertoriées. Elles se composent de fossés, de fosses et d'une incinération. Leurs attributions chronologiques font ressortir deux phases d'occupation.

La première concerne une seule fosse. Celle-ci a révélé quelques fragments de céramique attribuables à la période protohistorique.

La seconde occupation correspond à la période gallo-romaine. Elle s'articule autour d'un ensemble de fossés de parcellaire. Les tronçons de ces fossés sont au nombre de 7. Leurs largeurs varient entre 0,8 et 1 m à l'ouverture pour une profondeur qui n'excède pas 0,80 m. Le matériel récupéré dans ces structures permet de dater ce parcellaire du II^e - III^e s. ap. J.-C.

Un dernier fossé se détache des précédents par des dimensions

plus imposantes. La largeur atteint 2,50 m et la profondeur 1,60 m. Ce profil lui confère une fonction d'enclos. Le mobilier recueilli se compose pour l'essentiel de fragments de céramique et d'une incinération. Celle-ci a été déposée in situ dans le comblement inférieur du fossé. L'ensemble du mobilier date des I^{er} et II^e s. ap. J.-C.

Les découvertes similaires effectuées lors d'un diagnostic réalisé par C. Lourdeau en octobre 2002 sur des parcelles attenantes, permettent d'envisager la présence d'une même occupation.

Elisabeth RAVON (Inrap)

Les vestiges ont été reconnus à 250 m au sud-est de la ferme de La Clouterie, à une altitude de 238-240 m. Ils longent une petite cuvette marquant la naissance d'une vallée sèche, au sud du site.

Les décapages mécaniques ont mis en évidence un réseau dense de fossés de délimitation parcellaire, qui appartiennent probablement à deux ou trois phases successives, et qui visent probablement aussi à drainer les eaux de ruissellement vers la vallée sèche. L'arasement très marqué et l'homogénéité des comblements n'ont pas permis de proposer un phasage des différents réseaux.

Parcellaire d'axe nord / sud

Dans l'emprise fouillée, le réseau de fossés cloisonne 6 parcelles différentes, réparties de part et d'autre d'un axe est/ouest, doublé par endroits d'un petit fossé parallèle. Cet axe principal, au profil irrégulier, a été fortement arasé par les travaux agricoles et l'érosion naturelle ; n'en subsistent que 0,25 m de profondeur. Deux fossés perpendiculaires le recoupent. Ils sont axés approximativement au nord et présentent eux aussi un profil irrégulier en « V » dont subsistent 0,60 m pour le fossé 5 et une vingtaine de centimètres pour le fossé 28. L'un d'eux au moins organise sans doute les abords d'une ferme de la fin de l'âge du Fer qui se situe pour l'essentiel en dehors de l'emprise au nord, et dont quelques structures ont pu être appréhendées en limite de décapage.

Parcellaire d'orientation nord-est / sud-ouest

Un fossé, orienté à 54° Est, large de 0,70 m et très arasé (n'en subsiste qu'une trentaine de centimètres) présente une interruption qui pourrait constituer un accès. Il appartient manifestement à un autre réseau.

Parcellaire d'orientation nord / est

Deux autres fossés plus ou moins perpendiculaires peuvent être associés à un troisième réseau orienté à 67° Est. Larges d'une cinquantaine de centimètres, ils ne sont préservés que sur 0,20 m de profondeur. Notons que ces deux derniers réseaux sont très proches de l'orientation du parcellaire contemporain avant le remembrement lié à l'autoroute. Un semis d'une trentaine de structures a été sondé ; la majorité correspond à des chablis non datables ou n'a pu être interprétée. Plusieurs structures dont 3 fours ou foyers, font toutefois exception et attestent d'une activité humaine à proximité.

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap), Stéphane DUBOIS (Inrap)

Le site, matérialisé par quelques fragments de tuiles et quelques dizaines de tessons de céramique, a été découvert en prospections pédestres en avril 2001, à l'ouest du village d'Illois. Il est implanté en position dominante, surplombant la naissance d'une vallée sèche. Les vestiges au sol, orientés selon un axe est/ouest, couvrent en surface une zone de 180 m sur 90 environ, soit 1,5 ha.

Le réaménagement dans ce secteur du tracé de la R.D. 82, lié à la construction de l'autoroute A29, traverse la partie ouest du site ; un décapage archéologique sur une faible largeur qui représente la totalité des 20 m de l'emprise foncière, a donc été mené en novembre 2002. Les résultats offrent un aperçu plus précis mais encore bien lacunaire de l'organisation interne du site.

Une voie romaine reliant probablement les petites agglomérations antiques actuellement inédites de Conteville et Aubéguimont, traverse le site selon un axe nord-est / sud-ouest, avec une emprise de 9,50 m environ (mesures extérieures des fossés bordiers). Elle se poursuit au sud selon un tracé curviligne vers le site gallo-romain fouillé aux Terres d'Illers, à Illois, sur le

tracé de l'A29.

De part et d'autre se développent les traces d'occupation ; la partie est, hors emprise, n'est connue que par prospection pédestre. La partie occidentale, en revanche, a été fouillée : il s'agit d'un petit enclos trapézoïdal très approximativement perpendiculaire à la voie, marqué par des fossés peu profonds. Les limites est et ouest sont extérieures à l'emprise de la R.D. 82 ; côté est, on ne connaît donc pas les relations de l'enclos avec la voie, faute d'avoir pu ouvrir une petite fenêtre hors emprise. Il n'est guère possible de saisir l'organisation interne de cet enclos, l'essentiel des vestiges ayant subi un fort arasement par les travaux agricoles et l'érosion. Ne subsistent qu'un semis de fosses éparses plus ou moins grandes et profondes qui présentent des recoupements entre elles indiquant ainsi des creusements et des comblements progressifs au cours de la période d'occupation, ainsi qu'un petit four rectangulaire installé dans le comblement médian d'une fosse. Vers l'ouest, le mobilier de surface et la microtopographie invitent à limiter l'extension de l'habitat à une dizaine de mètres au maximum de la limite de fouille. La zone occupée à l'ouest de la voie couvrirait

environ 600 m², avec des dimensions de l'ordre approximatif de 32 m x 19 m.

En dehors de quelques dizaines de fragments de poterie de surface, c'est une série de 1530 tessons qui a été recueillie dans les 19 structures du site. Cet ensemble assez modeste n'est toutefois pas sans intérêt : il illustre le mobilier en usage sur une période assez courte et mal connue dans la région, les trois derniers quarts du I^{er} s. de notre ère. Deux faciès successifs peuvent être distingués, le premier datable du deuxième quart ou du milieu du I^{er} s., le second des années 60 à 100/120 environ.

Cette fouille limitée, couplée à une approche de surface, permet d'appréhender en partie l'organisation d'une des petites unités d'habitation qui apparaissent comme un maillon important de la trame des habitats antiques dans ce secteur pour cette période.

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Illois

A29 Les Terres d'Illois ouest

FER / GAL

Le site protohistorique est implanté sur un étroit promontoire, enserré au nord et au sud entre les deux branches d'une petite vallée sèche qui prennent naissance à proximité. La zone occupée se trouve ainsi en situation de léger surplomb, avec de part et d'autre une pente douce qui mène à un point bas (talweg) distant de 180 m environ, suivant un dénivelé d'environ 5 m. Cette position assure le drainage de la zone occupée et permet un accès facile, via la vallée sèche, à la vallée de la Bresle. Le site est nettement décalé par rapport à cette orientation naturelle : il se développe en rectangle, ou en léger trapèze, selon un axe est/ouest assez rigoureux.

L'enclos principal mesure 196 m de long, d'est en ouest (mesures extérieures). Un seul des angles a été reconnu dans le cadre de l'emprise fouillée. La largeur de l'enceinte est donc inconnue, mais des paramètres de symétrie et de microtopographie permettent de l'estimer entre 90 et 105 m, dont 54 m ont été fouillés. Ces dimensions classent le site d'Illois parmi les très grands établissements ruraux de la région à la fin de l'âge du Fer.

Un fossé nord/sud partage l'enclos en deux cours, une grande à l'ouest, longue d'environ 120 m, la seconde à l'est mesurant environ 75 m. Une interruption de ce fossé de partition large de 7,50 m environ, assurait la communication entre les 2 espaces. La plus grande des cours n'a livré que 4 structures archéologiques sans lien entre elles et qui ne permettent pas d'appréhender sa fonction. L'autre espace correspond à l'enclos d'habitation. Il est lui-même scindé en deux par un petit fossé interrompu en trois endroits. Le premier accès, à l'ouest, recoupé par une carrière sondée et non datée, est large d'au moins 1 m ; le second, mesure 2,50 m de large. La dernière interruption, large de 20,50 m, correspond à la zone d'implantation d'un bâtiment et à une zone de circulation d'environ 11 m à ses abords. Deux autres bâtiments sont disposés dans la cour au nord du petit fossé de partition.

Ce dernier, très arasé, était sans doute de profondeur moyenne ; n'en subsiste, sous la terre végétale, que le fond du comblement sur 0,20 à 0,30 m, avec un profil en « U ». La largeur conservée fluctue, selon les coupes entre 0,95 m et 1,20 m.

Ces dimensions, déjà de bonne taille pour une simple partition interne, paraissent modestes au regard de celles des fossés de l'enclos d'habitat, qui mesurent sous le labour entre 1,60 et 1,90 m de large pour une profondeur conservée moyenne de l'ordre de 0,70 m. Quelques recreusements partiels semblent être intervenus au niveau des bâtiments, sans que l'on puisse saisir la finalité précise de chaque intervention. Notons que c'est dans cette zone qu'un petit fossé transversal recoupe le fossé d'enclos et que des rejets céramiques gallo-romains précoces ont été rencontrés dans son comblement supérieur.

Le bâtiment le plus important, sur poteaux plantés, présente une forme rectangulaire à pans coupés, orientée nord/sud et mesure 12,50 m x 7,20 m. La partie centrale, très large, est partiellement scindée en deux nefs par l'adjonction de poteaux centraux. En volume, au niveau de la toiture, les pans coupés formaient probablement un arrondi au sud, et un pignon droit, au nord.

La superficie au sol couverte par les poteaux atteint presque 80 m², ce qui fait de ce bâtiment une construction en bois imposante, parmi les plus grandes actuellement reconnues pour la fin de l'âge du Fer en Gaule du Nord-Ouest.

Le bâtiment correspond à une version réduite du premier. Il mesure 5,70 m x 8,70 m, soit 40 m² au sol. Dix poteaux assurent l'ossature de la construction : 4 poteaux corniers encadrent la partie centrale, 6 autres répartis sur les côtés forment des pans coupés, droit au nord, en arc de cercle côté sud. Les dimensions plus modestes que le bâtiment principal ont rendu superflu le renfort de la structure par des poteaux centraux. Avec 5,70 m de large, ce bâtiment atteint toutefois une bonne portée pour les poutres.

Le dernier bâtiment sur 4 poteaux, de plan presque carré, mesure 3,90 m x 4,10 m, soit une superficie au sol entre les poteaux de 16 m². L'orientation de la structure est décalée par rapport à l'axe du site d'une dizaine de degrés vers l'Est.

Le rejet de grosses quantités de mobilier domestique (rejets de foyer, vaisselle de cuisine et de table) dans les fossés au niveau des bâtiments invite à les interpréter comme des bâtiments d'habitation.

La fouille manuelle quasi systématique du fossé d'enclos a permis de mettre en évidence deux ensembles de dépôts mobiliers aux caractères particuliers. Il s'agit d'un rejet groupé de vases miniatures au niveau du bâtiment principal, et de l'association d'une pièce d'armement, d'une suspension de chaudron et d'un moulin à bras complet en poudingue de part et d'autre de l'angle nord-ouest de la ferme.

L'essentiel du mobilier recueilli au sein de l'enclos est constitué de fragments de poterie qui appartiennent à la vaisselle de cuisine (jattes ou terrines, pots à cuire), à la vaisselle de table (bols ou écuelles, gobelets, bouteilles), et à des récipients de stockage d'aliments (grands contenants, amphores). Le mobilier importé se limite à 3 amphores vinaires, et peut-être quelques vases en céramique fine tournée (proto *Terra Nigra*), qui, par leur caractère exceptionnel sur les sites gaulois du Nord de la Seine-Maritime, peuvent vraisemblablement être considérés comme des importations dont l'origine pourrait se situer dans

l'Est de la Picardie. Le reste des vases, presque exclusivement monté au colombin, correspond à des productions locales.

On peut estimer que l'occupation débute durant La Tène D1, probablement vers la fin du II^e s. ou au début du I^{er} s. avant notre ère, et s'étend sur toute la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine. L'abandon est marqué par le rejet de vaisselle augustéenne finale et/ou tibérienne dans le comblement supérieur du fossé d'enceinte. Cette fourchette chronologique correspond bien à la date de création du site gallo-romain voisin des Terres d'Illers dont les éléments les plus anciens sont attribuables aux années 20 à 40 de notre ère. Il semble donc légitime, dans le cas présent, d'envisager un déplacement de l'habitat d'une centaine de mètres vers l'Est ; les motivations de cet événement restent en revanche inaccessibles.

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Illois

A29 Les Terres d'Illers

GAL

L'habitat antique est délimité par un enclos fossoyé qui borde à l'est une petite voie romaine matérialisée ici par ses seuls fossés bordiers. Elle se prolonge au nord, de façon curviligne, en direction du site du Sud du Chemin Vert. L'essentiel de l'occupation semble avoir été reconnu dans le cadre de l'emprise autoroutière, les prospections pédestres indiquant une extension des vestiges sur quelques mètres au sud et sur 10 à 20 m au nord. Deux phases ont été distinguées, sur la base du mobilier archéologique rejeté dans le comblement des structures, que complètent, de façon plus hypothétique, des critères logiques d'organisation du site.

Phase 1 (deuxième quart du I^{er} s.)

Dans un premier temps, durant le deuxième quart du I^{er} s. de notre ère (vers 20/40 à 50/60), l'occupation semble groupée dans la partie centrale du site. Cet enclos initial, décalé de 5 m par rapport à la voie, présente une forme trapézoïdale ; il est connu sur 3 côtés. Large d'environ 37 m, sa longueur simplement estimée, doit atteindre une cinquantaine de mètres, délimitant ainsi une surface d'environ 1800 m². Une subdivision interne longitudinale scinde l'enclos en deux zones contiguës d'inégale largeur. Des ouvertures ont été aménagées pour accéder à ces deux espaces : à l'ouest, une ouverture sur la voie romaine est matérialisée par une simple interruption du fossé ; on accède également à cette cour par le sud. L'autre espace bénéficie aussi de deux accès connus, l'un dans l'angle sud-est, l'autre à l'est.

La partie habitée serait concentrée dans un petit espace trapézoïdal de 14,50 m x 16,20 m.

Quelques rares structures liées à l'habitat ont échappé à l'ara-

sement ; l'essentiel a toutefois disparu, notamment toute trace de bâtiments. Ces derniers étaient donc peut-être édifiés sur sablières basses. La zone habitée peut être cernée d'après les concentrations de mobilier domestique rejeté dans les fossés : on peut envisager l'existence d'une habitation à l'extrémité sud-est de cet enclos initial, à proximité de la voie et des fossés sud. Dans cet environnement ne subsiste qu'une fosse quadrangulaire, au fond en cuvette, dont la fonction n'a pu être déterminée.

La zone sud est également enclose probablement dès cette époque, formant des parcelles accolées à l'habitat. Une grosse excavation d'un diamètre supérieur à 5 m à l'ouverture y a été creusée, peut-être pour extraire du limon (et des silex ?) destiné aux constructions. Il est possible également qu'il s'agisse d'un puits, mais les contraintes autoroutières et sécuritaires n'ont pas permis de le vérifier.

Le site rural ainsi abordé, très lacunaire malheureusement du fait de l'arasement, semble très modeste : faibles dimensions de l'enclos, construction probablement légère (sablières basses ?, toiture en chaume déduite de l'absence de tuiles), pauvreté de l'équipement domestique notamment de la vaisselle de table (absence de sigillée et de céramique fine), absence d'importations alimentaires en amphores (vin, condiments : huile, *defrutum* ...).

Chronologiquement, cette occupation est mise en place probablement sous le principat de Tibère, ou au plus tard, au début des années 40 de notre ère. Or, c'est précisément à cette période que la ferme indigène voisine est abandonnée, avec, pour les éléments les plus récents, un lot céramique daté des années -5 / -1 à +40.

Phase 2 (milieu du I^{er} / début du II^e s.)

Au milieu du I^{er} s. ou peu après (vers 50-60), un réaménagement modifie légèrement l'organisation du site. L'enclos d'habitation est alors agrandi, de 6 m vers le sud. La zone occupée formerait dès lors un quadrilatère assez irrégulier, mesurant environ 14 x 22,50 x 15,50 x 23,50 m, soit une surface de l'ordre de 350 m². Plusieurs accès facilitent la circulation vers les espaces voisins. A l'ouest, la voie romaine est rétrécie de 2 m, peut-être par empiètement illégal sur le domaine public. La voie mesure désormais 4 m entre les fossés bordiers, avec un aménagement d'accès vers l'habitat large de 1,20 m. Des ouvertures dans l'enclos ont également été repérées au nord-est (3 m de large) et à l'est (1,20 m de large).

De l'habitat, comme durant la première phase, il ne subsiste rien, en dehors de quelques tegulae, clous (charpente ? huisserie ?), rejets de foyers vidangés dans de grandes fosses peu profondes (cendres, charbon de bois, argile rubéfiée). Ces dernières, creusées en périphérie de l'enclos, invitent à restituer avec toutes les réserves d'usage, le bâtiment soit au centre, soit au sud-est.

Leur destination nous échappe ; l'une au moins pourrait correspondre à une mare. Toutes ont été réutilisées comme dépotoir pour des rejets domestiques.

Le mobilier archéologique de cette phase témoigne d'une occupation qui s'étend des années 60 jusqu'aux premières décennies du II^e s. au plus tard.

Autour de cet enclos principal s'étend un réseau de parcelles annexes, limitées par des fossés, et dont l'essentiel est en dehors de l'emprise autoroutière. La faible quantité de mobilier rend difficile l'attribution de ces structures à l'une ou l'autre phase. Il s'agit d'un habitat rural très modeste, en bordure d'une voie romaine secondaire, et dont la pauvreté apparente contraste avec la ferme indigène gauloise voisine à laquelle il paraît avoir succédé.

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Ménonval A29 Les Capons

FER / GAL

Le site de Ménonval a été fouillé à l'emplacement d'un bassin de retenue au niveau du raccordement des autoroutes A29 et A28. Les indices de la présence d'un habitat antique avaient été découverts en prospections pédestres en janvier 2002, juste avant le début de la phase de sondages de l'A29. Ils sont implantés sur les terrasses de la rive gauche de l'Eaulne, sur un terrain en pente douce, exposé à l'est, entre 152 et 155 m d'altitude. Les sondages ont révélé des vestiges très érodés et de faible ampleur au sol, aussi a-t-on procédé à un décapage intégral et à une fouille rapide dès la phase de diagnostic.

Occupation de La Tène Ancienne

Une grande fosse ovale en cuvette de 5 m x 2,80 m dans ses dimensions maximales, pour 0,78 m de profondeur, se démarque du reste du site par l'ancienneté de son mobilier. Il s'agit d'une structure un peu à l'écart, au nord-est de la zone des vestiges reconnus. Les éléments céramiques recueillis, certes ténus, attestent de façon incontestable de l'existence sur place ou à proximité d'un habitat (très érodé ?) du V^e s. avant notre ère.

Vestiges gaulois et gallo-romains

L'orientation du site est conditionnée par celle du vallon sec sur le flanc duquel il est implanté : les fossés qui le longent sont axés au nord-est / sud-ouest, tandis que les autres, plus ou moins perpendiculaires, sont dirigés vers le talweg, au nord-ouest / sud-est.

L'habitat est inséré dans un enclos fossoyé doublé au sud et à l'est et qui mesure 34 m x 42 m. Il s'agit donc d'une toute petite unité rurale malheureusement très arasée : les fossés sont préservés au mieux sur une dizaine de centimètres de profondeur et ont été totalement oblitérés en plusieurs points. Au nord, une large ouverture de 21,50 m offre un accès sur le haut de l'éminence.

Le dédoublement des fossés sud, est et ouest paraît correspondre à 2 états successifs plutôt qu'à un double enclos. C'est en tout cas ce que suggère le mobilier observé dans le fond des fossés.

A l'intérieur de l'enclos il est difficile de percevoir l'organisation de l'habitat et de ses annexes. Au centre, une série de grosses fosses a pu servir à l'extraction de matériaux pour la construction du ou des bâtiments (limon, rognons de silex). Ces derniers n'ont pu être localisés du fait de l'arasement. Seules quelques cuvettes, à l'est, pourraient très hypothétiquement correspondre au fond des trous de poteau d'un bâtiment de 3,70 m x 4,30 m. Au sud, une série de petites excavations forme un alignement parallèle au fossé d'enclos et on peut envisager l'existence d'une petite subdivision interne à l'enclos principal, délimitée par une clôture palissadée, moins qu'il ne s'agisse des ultimes vestiges d'un grand bâtiment rectangulaire.

Au centre d'une des fosses internes à l'enclos, et à quelques centimètres du fond, une petite structure de combustion a été mise en évidence grâce à une fouille manuelle.

Les céramiques recueillies en fouille appartiennent au I^{er} s. avant notre ère, et à la première moitié du I^{er} s. de notre ère. L'abandon peut être fixé aux alentours des années 50 / 60. Les causes de la désertion de ce site à vocation agricole probable nous échappent, et ce phénomène surprend pour le moins à une époque qui voit au contraire l'essor des créations de *villae* dans la région. Peut-être s'agit-il ici d'un simple déplacement de l'habitat : un site gallo-romain du Haut Empire a été localisé à 500 m à l'est, et le mobilier de surface invite de fait à situer sa création au milieu ou dans la seconde moitié du I^{er} s. D'autres hypothèses liées aux aléas de la vie ou à des événements locaux qui nous échappent sont tout aussi envisageables.

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Le site est implanté sur le plateau qui domine Aumale, à la naissance d'une vallée sèche, Le Fond de l'Hôtel Dieu, qui descend vers la vallée de la Bresle, au niveau de cette commune. Les vestiges sont apparus à la cote de 206/207 m Ngf, et les premières pentes du vallon s'amorcent immédiatement au nord des établissements antiques successifs, permettant un accès aisé entre le plateau et la vallée.

Les prospections pédestres n'avaient pas permis de découvrir ce site, la majeure partie étant alors couverte de pâtures. Les vestiges n'ont donc été mis en évidence qu'au cours des sondages mécaniques en janvier 2002 et ont fait l'objet d'une fouille en septembre de la même année. Après un décapage exhaustif de la zone au plus près de la limite autoroutière, soit environ 40 m de large, l'ensemble des structures archéologiques a fait l'objet d'un relevé et d'une fouille partielle ou totale en vue d'obtenir une coupe des remplissages et de localiser les concentrations de mobilier. Les tronçons de fossés utilisés comme dépotoirs ont alors été vidés intégralement et manuellement, en vue d'obtenir le maximum d'éléments mobiliers pour alimenter une réflexion sur la nature, la richesse, le statut, les activités et la chronologie du site, et de prendre place dans une réflexion globale sur l'occupation antique de la région. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par une équipe de 6 personnes, dans un délai très court (4-19 septembre).

Sur la base du plan et des objets recueillis, il a été possible de distinguer 4 états successifs d'aménagements, qui conduisent à chaque fois à un remodelage important de la physionomie des lieux. La contrainte des limites autoroutières ne permet évidemment pas une lecture intégrale des plans, phénomène accentué pour la période romaine par un décalage de l'occupation vers le nord-est, en marge et largement en dehors de l'emprise autoroutière. Cette vision tronquée est accentuée encore par l'érosion et l'arasement qui ont oblitéré l'essentiel des structures internes aux enclos fossoyés comme bien souvent en milieu rural. Des traces de constructions anciennes, il ne subsiste que 2 petits groupes de trous de poteau, et les vestiges de 2 (ou 3) bâtiments romains fondés sur soubassement de silex – les seuls en place découverts sur ce tronçon du tracé A. 29, ainsi que quelques rares fosses éparses de fonction indéterminée.

L'établissement initial de Morienne correspond à une ferme indigène édifiée probablement tôt dans le II^e s. avant notre ère et qui subsiste jusqu'à la fin de l'époque galloise. Les indices d'une continuité directe entre La Tène finale et le Haut Empire font défaut dans le cadre étroit de l'emprise fouillée, mais il nous paraît probable que le hiatus observé pour ce type d'occupation rurale soit simplement le résultat d'un décalage de quelques dizaines de mètres vers le sud (?) de l'habitat gallo-romain précoce. Cette hypothèse n'a pu être contrôlée du fait de la rigidité du cadre d'intervention. Le maintien à quelques degrés près d'une même orientation (sur les points cardinaux), indique au moins la persistance entre les deux périodes, des axes du parcellaire.

A l'époque romaine, à partir des années 40 / 50 de notre ère, un nouveau déplacement du lieu de vie vers le nord-est a permis d'observer partiellement un ensemble de bâtiments très arasés sur soubassement de silex, implantés dans un réseau fossoyé dont l'organisation est difficile à appréhender. Leur implantation, orientation et le mobilier recueilli à proximité, impliquent qu'au moins deux états de construction se sont succédés. Le premier édifice sur fondation en silex daterait du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} s. et cette méthode de construction persiste ici jusque dans le courant du III^e s. Il paraît vraisemblable que l'élévation de ces bâtiments était constituée d'une ossature en bois couverte de torchis, reposant sur une sablière basse posée sur le soubassement de silex. La découverte de tuiles fragmentaires en quantité dans les zones d'épandage et dans les structures annexes, invite à restituer pour une partie d'entre eux au moins, une toiture en dur.

L'abandon de la ferme (?), comme celui de tous les établissements ruraux de ce petit plateau, est intervenu dans le courant du III^e s. Ce phénomène, loin d'être strictement localisé, a été massivement observé dans le nord de la Seine-Maritime où les désertions au III^e s touchent au moins 80 % des habitats antiques (tous types confondus).

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Découvert en mars 2001, lors de la phase de prospections pédestres liée à la construction de l'A.29, le site se présentait alors sous la forme d'un épandage, essentiellement en fond de vallée sèche, orienté nord-ouest / sud-est, composé d'une centaine de fragments de tuiles antiques mêlées de fragments de poudingue naturel et d'une soixantaine de tessons gallo-romains des II^e et III^e s. Ces vestiges couvraient au sol une surface d'environ 100 m x 140 m.

Le site s'étage en fait sur un flanc en pente douce de cette petite vallée sèche, regardant vers les sources de l'Eaulne, 1 km environ en contrebas au nord. Le tracé de l'autoroute recoupant partiellement le site, une petite opération archéologique a été menée durant la phase diagnostic. Des contraintes techniques et climatiques ont alors conduit à décapier la bande centrale de l'autoroute sur 25 à 30 m de large, en stockant la terre végétale sur les flancs ; il n'a donc pas été possible d'observer le site sur l'ensemble de l'emprise foncière. La moitié environ de la zone délimitée en prospection de surface a toutefois été étudiée.

Le site est délimité par une série d'enclos fossoyés dont l'axe principal présente une orientation au nord-ouest / sud-est. L'enclos principal, de plan plus ou moins rectangulaire, est connu partiellement sur deux de ses côtés ; on ne connaît donc pas ses dimensions précises mais les prospections pédestres permettent une approximation de l'ordre de 65 à 70 m de long x 20 à 30 m de large. La concentration de mobilier en surface au sud-est suggère, qu'en cet endroit au moins, était bâtie une habitation. Un deuxième système fossoyé encadre l'enclos principal : s'agit-il d'un agrandissement dont la longueur dépasserait alors 70 m ou d'un double enclos enserrant une ferme ? Le matériel peu abondant ne permet pas de discerner de différence chronologique entre deux états éventuels. En bordure de l'un des fossés de cet enclos, à l'extérieur, un puits a été creusé dans la craie ; son comblement et celui d'une large excavation qui l'entoure, ont servi de dépotoir. Une coupe a été réalisée mécaniquement mais n'a pu faire l'objet d'un relevé, suite à une effondrement dû au terrain gorgé d'eau. Les observations sur cette structure sont donc restées lacunaires.

Le long côté, au nord-est, est doublé d'un système complexe de petits enclos délimités par des fossés peu profonds et reliés entre eux par des passages aménagés de 1 à 3 m de large. En l'absence de structures associées, leur fonction reste indéterminée : potager, verger, rucher, enclos à bestiaux, etc., voire zone funéraire arasée. Au-delà, vers le nord, plusieurs départs de fossés semblent indiquer l'existence d'un réseau de

parcelles étroites : 27 et 14 m de large pour les deux qui sont perceptibles.

Les seuls accès observés dans la partie fouillée sont situés au nord-est. Le principal semble aménagé par deux trous de poteau imposants, distants de 3 m et calés par de gros rognons de silex qui pourraient s'apparenter à un aménagement de type portail. Un second accès connaît un système similaire large de 3,35 m, fermant le passage entre l'enclos principal et les petits enclos annexes. Cet alignement de poteaux reste cependant énigmatique et l'interprétation comme portail proposé ci-dessus, hypothétique.

Une dernière structure mérite d'être signalée : il s'agit d'une aire circulaire rubéfiée d'environ 0,90 m de diamètre, probablement le fond d'une fosse qui a servi de foyer. Elle est située en dehors du site, 17 m à l'ouest de l'enclos externe.

Au total, les résultats acquis sur la ferme antique du Moulin à Vent sont assez décevants. Le fort arasement du site et l'étroitesse de la zone décapée, n'offrent qu'une image tronquée et très lacunaire de l'organisation interne. Il s'agit manifestement d'un établissement assez modeste : sa superficie semble, de loin, inférieure au demi-hectare et les indices ténus de constructions (rognons de silex et tuiles romaines) laissent entrevoir un (ou des) bâtiment(s) léger(s), essentiellement en bois et torchis sur soubassement de silex, et dépourvus des aménagements de confort à la romaine.

Aucun élément mobilier ne permet d'entrevoir les activités du site, à qui l'on attribuera, par convention, une vocation agropastorale. Les petits enclos et parcelles qui jouxtent la «ferme» peuvent être évoqués pour appuyer cette hypothèse. La céramique permet d'attester une présence humaine effective dans le courant du II^e s. et dans la première moitié du III^e s.

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Le site antique a été découvert au début de l'année 2002, lors de la phase de sondages mécaniques menée sur le futur tracé de l'A29. De mauvaises conditions de lisibilité au sol avaient empêché sa détection lors de la phase de prospections pédestres.

Les vestiges sont implantés sur la première terrasse de l'Eaulne, dans un terrain limoneux colluvioné en pente douce exposé à l'est, entre deux petits vallons secs qui drainent le secteur.

Une première occupation au milieu du I^{er} millénaire avant notre ère

Deux structures se démarquent du reste du site par le caractère particulier du mobilier céramique qu'elles ont livré. La première est une fosse circulaire à fond plat et bords verticaux, d'un diamètre de 1,34 m pour une profondeur sous le labour d'une trentaine de centimètres. Il pourrait s'agir du fond d'un silo. La seconde structure peut quant à elle être interprétée sans équivoque comme un silo, ce qu'indique son profil en tronc de cône s'évasant vers le fond. La forme, à l'origine circulaire (Ø 1,08 m) présente aujourd'hui un tracé irrégulier dû à l'effondrement partiel des parois. Le creusement, profond, atteint encore 0,86 m sous le niveau de décapage, ce qui représente une contenance d'environ 0,825 m³. Aucune trace de graines brûlées n'a été observée dans leur remplissage.

Ces deux structures sont distantes d'un peu plus d'1 m l'une de l'autre ; leur proximité et leur vocation agricole très nette, signalent dans ce secteur l'existence d'une ferme pour cette période. Les remaniements dus à l'implantation d'un site plus récent, la forte érosion naturelle et les travaux agricoles ont malheureusement oblitéré toute autre trace de cet établissement rural dont les structures excavées étaient vraisemblablement limitées et/ou peu profondes. On peut éventuellement envisager de rattacher à cette période un petit fossé voisin, extrêmement arasé et dépourvu de mobilier qui ne s'insère pas dans les systèmes fossoyés plus récents.

Les céramiques recueillies inscrivent sans conteste les deux structures précoces dans un large faciès régional, qui pour l'heure est attribué au V^e s. avant notre ère, soit à la fin du premier âge du Fer, soit plutôt dans la première phase du second âge du Fer.

L'angle d'un enclos de la fin de l'âge du Fer

En limite nord-ouest de la zone décapée mécaniquement, est apparu l'angle d'un système d'enclos fossoyé très arasé qui se développe hors emprise vers le nord, sur la petite éminence qui domine le talweg. Les fossés mis au jour sont approximativement orientés sur les points cardinaux avec un décalage de quelques degrés. La limite sud est matérialisée par un petit fossé dont ne subsiste après décapage, qu'une mince rigole de 0,20 m de large pour 0,06 m de profondeur. La limite orientale se présente sous la forme d'un double enclos avec une interruption qui correspond probablement à un accès dit en "touche de palmer".

La présence de rares tessons non tournés, dont la texture et

l'aspect de surface évoquent les productions locales de la fin de l'âge du Fer, invite à attribuer cet enclos aux derniers siècles avant notre ère, hypothèse renforcée par la présence de tessons de cette période dans deux petites fosses intérieures à l'enclos, et dans une grosse excavation dans le voisinage.

Une ferme gallo-romaine

Un établissement gallo-romain dont la fouille a permis d'obtenir un plan quasi complet lui succède. Il s'inscrit dans un enclos légèrement trapézoïdal dont les côtés nord et est sont doublés de petits enclos annexes. Les dimensions de la cour principale sont de l'ordre de 66 m de long pour 50 m de large, soit environ un tiers d'hectare. Les annexes au nord agrandissent la ferme de 6 m environ, ménageant un accès large de 4,60 m. L'un des fossés dont le comblement semble un peu plus ancien (milieu du I^{er} s.) pourrait correspondre à une première phase d'aménagement.

A l'est et en contrebas, un enclos annexe assez vaste allonge la ferme de 12,50 m à 15 m, sur toute la largeur du site. Dépourvu de toute structure, pauvre en mobilier, ce secteur pourrait correspondre à une extension agricole (potager, verger ...). L'amorce de fossés au nord et à l'est du site inscrit la ferme dans un réseau de parcelles agricoles drainées ; de grandes mares en périphérie évoquent le pacage du bétail autour de la ferme.

Aucun réaménagement perceptible ne vient perturber ou modifier l'organisation initiale de la ferme durant le siècle et demi où elle est occupée. Si des modifications internes ont touché les bâtiments, ce phasage nous échappe totalement. En effet, les structures internes liées à l'habitation et aux bâtiments d'exploitation, ont été largement oblitérées par le colluvionnement et les travaux agricoles. Parmi les rares vestiges qui subsistent figure un puits à eau, d'un diamètre d'1,10 m qui a été sondé mécaniquement jusqu'à 4,50 m de profondeur, près de la limite sud. Proche du flan occidental de l'enclos, une petite structure excavée rectangulaire, de 1,48 m x 1,10 m, présente un trou de poteau à chaque angle. Il pourrait s'agir d'un petit grenier ou plutôt d'un fond de cabane, petit bâtiment annexe à la ferme de fonction indéterminable. Les quelques tessons qu'il a livré indiquent un abandon dès le milieu du I^{er} s. Enfin, une grande fosse d'extraction polylobée voisine de cette structure a été réutilisée pour l'installation d'un four domestique, après un comblement partiel de nature détritique. Il s'agit d'un four en dôme, dont ne subsiste que la sole rubéfiée, un cercle d'argile d'1,05 m de diamètre fondé sur un lit de silex. Les abords du four, dans la fosse, ont servi de dépotoir pour les cendres et pour les déchets issus de l'habitat entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e s. (1678 tessons provenant de 185 vases différents).

Des fosses éparses et d'éventuels trous de poteau très érodés ont également été localisés, mais aucune organisation n'est intelligible. L'emplacement de l'habitation ne peut donc être déduit que d'indices indirects, tels que l'emplacement des structures domestiques et les quelques concentrations de rejets détritiques. On tendrait, au vu de ces éléments, à placer le corps

de logis dans le quart sud-ouest de l'enceinte, sur le point haut de l'enclos.

Le mobilier recueilli dans les fossés d'enclos de la ferme témoigne d'un comblement qui interviendrait vers la fin du I^{er} s., entre 60/80 et 100/120 environ. L'oblitération des limites fossoyées (telle qu'on la perçoit après arasement des niveaux supérieurs du fossé) ne correspond donc pas à la date d'abandon

du site, dans la mesure où l'abondant mobilier collecté dans les fosses intérieures permet de prolonger l'occupation jusqu'aux alentours du milieu du II^e s.

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

Saint-Germain-sur-Eaulnes

A29 Le Bois de l'Épée

FER / GAL

Les prospections pédestres menées en mars 2001 avaient révélé l'existence de vestiges antiques à une centaine de mètres au nord-est du Bois de l'Épée. Le site est implanté sur le coteau de la vallée de l'Eaulne sur un terrain en pente douce bordé de deux talwegs. Les sols affleurants sont formés de limons argileux colluvionnés depuis le plateau. Le tracé de l'A29 affectant la zone délimitée en surface, une opération archéologique a été engagée en février 2002. L'état de conservation très médiocre des vestiges et la demande pressante de la SANEF pour libérer les terrains rapidement dans ce secteur ont conduit, dès la phase d'évaluation, à procéder au décapage extensif de la zone archéologique (1 ha).

Enclos gaulois et gallo-romain précoce

Les éléments les plus anciens invitent à restituer un premier état d'occupation sous forme d'un enclos légèrement trapézoïdal mesurant 58 à 66 m d'est en ouest, pour une longueur nord-sud inconnue. La limite sud est en effet en dehors de l'emprise. L'étendue des vestiges en surface laisse envisager une dimension de l'ordre de 60 m environ, ce qui insérerait cet habitat initial dans une cour presque carrée d'environ 3600 m². Trois côtés de l'enclos ont été dégagés. Il s'agit de fossés très arasés, à profil en « U » dont ne subsiste en moyenne qu'une épaisseur d'une vingtaine ou d'une trentaine de centimètres pour les tronçons les mieux préservés de l'érosion. Des interruptions dans leur creusement déterminent des accès, dont 4 sont perceptibles : le premier à l'ouest, le deuxième à l'angle nord-ouest (largeur d'environ 7 m), le troisième à l'angle nord-est (largeur minimale : 4 m), le dernier à l'est (1,60 m de large). A l'intérieur de la cour, une série de petites structures circulaires, fort arasées, pourraient être les derniers témoins visibles d'un bâtiment sur 6 poteaux plantés.

Une tombe à incinération

Dans la même zone, isolée et sans aménagements visibles, la structure 5 s'est révélée être une tombe à incinération. Il n'en subsistait malheureusement que des vestiges arasés, après le passage des engins agricoles et des agents acides du sol. Les limites de la fosse n'étaient plus perceptibles. Les restes humains et les éventuels dépôts alimentaires, avaient presque

totalement disparu. Dix-neuf esquilles d'os humain de teinte blanche à grise exposés à un bûcher dont la température dépassait 650°C, représentent une masse totale de 15,6 g recueillies dans l'urne funéraire. Il s'agit de restes d'un individu adulte. Les céramiques déposées dans la tombe forment un viatique assez abondant puisqu'il compte, outre l'urne elle-même, 6 vases déposés en groupe serré. Deux vases de forme haute dont seul le fond est conservé, voisinent avec 5 bols ou écuelles carénées, grands et petits. Leurs formes trouvent des parallèles avec le faciès régional attribué à La Tène finale, au sens large, ce qui oriente la datation de la tombe entre le milieu du II^e s. et le troisième quart du I^{er} s. avant notre ère.

Vestiges du Haut Empire

On perçoit mal les modifications intervenues durant le Haut Empire. Les fossés gaulois seraient comblés vers la fin du I^{er} s. avant notre ère d'après le mobilier recueilli dans leur comblement. La présence d'un mortier des II^e - III^e s. et d'un fragment d'*imbrex* dans l'un d'eux parmi un mobilier gaulois abondant, laisse toutefois entrevoir une possible continuité de l'enclos à l'époque romaine, oblitérée en majeure partie par la forte érosion du comblement supérieur des fossés.

Pour le début du Haut Empire, jusque dans la première moitié du II^e s., l'enclos habité semble peu évoluer mais les structures bâties à l'intérieur, sans doute plus superficielles par leur mode de construction, ont disparu. Ne subsistent ici qu'un cellier et un puits. Les prospections pédestres suggèrent une extension de la zone occupée au nord de l'emprise de l'autoroute. A la fin du Haut Empire, l'arasement très poussé sur ce coteau n'a laissé que de rares vestiges inorganisés : un fossé et de grandes fosses dépotoirs.

Quelques maigres découvertes permettent un aperçu succinct des activités menées sur le site. La production de céréales et/ou légumineuses transparaît à l'époque gallo-romaine par la découverte d'un moulin à bras en poudingue incomplet. La présence de bovins, au moins pour la consommation, est attestée par une demi douzaine d'ossements (mal) conservés sur le site en dépit de l'acidité du sol. De même, de très rares scories et fragments d'argile rubéfiée et vitrifiée pourraient témoigner de l'entretien sur place de l'outillage en fer.

L'agrandissement de la cour au nord a conduit à l'installation probable dans ce secteur de 3 fours et foyers dont on ne sait s'ils étaient contemporains successifs au cours du Haut Empire. La phase finale d'occupation du site est réduite à des indices ténus, ultimes traces d'une présence humaine réelle attestée par d'abondants rejets de céramique. De l'organisation du site, on ne connaît qu'un fossé attribuable à cette phase qui reprend à peu de choses près le tracé du fossé initial de la ferme. Son creusement est postérieur au comblement du puits dont il recoupe le cône d'effondrement. Les autres limites de l'occupation de cette période comme ses aménagements internes ont disparu, victimes eux aussi de l'érosion et de l'arasement. En périphérie (?), de grandes fosses en cuvette peu profondes qui ont vraisemblablement servi de fosses d'extraction de limon et/ou de mares, sont utilisées à cette période comme dépotoirs pour l'évacuation des détritiques et des déblais (rejets de foyer...) issus de la zone d'habitat que l'on peut donc estimer toute proche. Ils sont datables, par la céramique, de la seconde moitié du II^e s. aux environs du milieu du III^e s.

Etienne MANTEL (SDA), Sophie DEVILLERS (Inrap),
Stéphane DUBOIS (Inrap)

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Bibliographie

Généralités & études diachroniques

ANQUETIL Jean-Pierre,
BEAUMAIS Jacques,
BOUFFIGNY André,
WATTÉ Jean-Pierre

2002 : " Héricourt-en-Caux (Seine-Maritime), habitat paléolithique supérieur final, mésolithique et néolithique. Campagne de fouilles 2001 ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 32-35.

BOINET Adeline

2002 : " Le château d'Arques-la-Bataille : histoire et description ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 43.

CLÉMENT-SAULEAU Stéphanie,
Ghesquière Emmanuel,
Marcigny Cyril et alii

2002 : " Du V^e millénaire au début de l'Antiquité, les occupations de Saint-Vigor-d'Ymonville (76) ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 12-16.

COLLIOU Christophe

2002 : " Métallurgie par procédé direct, les apports du laboratoire ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 29.

DUMONDELLE Gilles,
LEBORGNE Véronique,
LEBORGNE Jean-Noël

2002 : " Les campagnes de prospection archéologique aérienne

en 2000 et 2001 dans la moitié ouest du département de l'Eure ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 36.

FARCY David,
LEFEVRE Sébastien

2002 : " Etude archéologique de deux enceintes de terre de la vallée de la Risle : l'enceinte quadrangulaire du Bec-Hellouin (les Nouettes du Haut), l'enceinte semi-circulaire de Brionne (Le Bois du Vigneron) ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 18-20.

LE CAIN Bérengère

2002 : " La fortification urbaine de Dieppe du Moyen Age à nos jours ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 41-42.

LE MAHO Jacques,
MOESGAARD Jens Christian

2002 : " Les trésors dans les documents écrits ", *Bulletin de la Société française de numismatique*, 57-6, p. 102-106.

LEPERT Thierry

2002 : " Approche chronologique d'un sanctuaire, Morgny " L'Hermitage ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 27.

MESCHBERGER Jean,
LEPERT Thierry

2002 : " Archéologie et forêts domaniales, état de la question ", *Haute-Normandie archéologique*,

numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 31.

MOESGAARD Jens Christian

2002 : " Découvertes monétaires à Dieppe : trésors et trouvailles isolées ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 23.

TARDIF B.

2002 : " Hospices et hôpitaux de Rouen disparus, souvenirs et vestiges ", *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais*, octobre 2001-septembre 2002, p. 7-18.

Néolithique

MARCIGNY Cyril,
Ghesquière Emmanuel,
CLÉMENT-SAULEAU Stéphanie,
GIAZZON David,
GALLOUIN Erik, HUGOT Cyril

2002 : " Les occupations du Néolithique moyen II de Saint-Vigor-d'Ymonville (Seine-Maritime), présentation liminaire ", *Internéo*, 4, p. 37-50.

PROST Dominique

2002 : " Les découvertes inédites du Néolithique et de l'Âge du Bronze à Muids 'Le Gorgeon des Rues' (Eure) ", *Haute-Normandie Archéologique*, n° spécial Journées Archéologiques de Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 9-11.

PROST Dominique, AUBRY Bruno,
BIARD Miguel (col.)

2002 : " Présentation de trois sites Cerny découverts récemment dans le département de l'Eure ", *Internéo*, 4, p. 23-32.

Âges des Métaux

DESHAYES Gilles

2002 : " Les fouilles du 'Camp de César' à Villequier (76) ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 17.

Gaule Romaine

ADRIAN Yves-Marie

2002 : " La céramique des II^e et III^e siècles à Eslettes, sur le rebord du plateau du Pays de Caux (Seine-Maritime) ", *Actes du congrès de Bayeux*, 9-12 mai 2002, Marseille, Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, p. 81-110.

ADRIAN Yves-Marie

2002 : " La céramique et le petit mobilier domestique du Bas-Empire – Haut Moyen Age (IV^e – VIII^e siècles) dans la région d'Evreux (Eure) : première approche ", *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 19, p. 171-218.

**COFFINEAU Emmanuelle,
DUBANT Didier**

2002 : " La céramique commune du site de la plaine d'Hermesnil (Seine-Maritime) de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère ", *Actes du congrès de Bayeux*, 9-12 mai 2002, Marseille, Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, p. 131-139.

**FOLLAIN Éric,
JIMENEZ Frédérique**

2002 : " Louviers, un temple dans les sarcophages ", *Archéologia*, n° 387, p. 6.

FOLLAIN Éric

2002 : " Sarcophages de la rue du Mûrier : les blocs de réemploi gallo-romains ", in CARRÉ Florence (dir.), *Louviers de l'Antiquité au Moyen Age, recherches archéologiques anciennes et récentes*, Louviers, Musée de Louviers, p. 28-30.

GERBER Frédéric

2002 : " Les ateliers de potiers d'Evreux (Eure) ", *Actes du congrès de Bayeux*, 9-12 mai 2002, Marseille, Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, p. 65-80.

**GUYARD Laurent,
BERTAUDIÈRE Sandrine**

2002 : " Les thermes gallo-romain du Vieil-Evreux (Eure), 200 ans de recherches (1801-2001) ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 37-39.

**LEPERT Thierry,
PAEZ-RÉZENDE Laurent,
ADRIAN Yves-Marie (col.),
BOIVIN Agnès (col.)**

2002 : " Reflet de l'occupation sur le plateau de Saint-André-de-l'Eure (27) du I^{er} siècle avant J.-C. au III^e siècle après J.-C. ", *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 19, p. 87-116.

Moyen Age

**AYERS Brian,
PITTE Dominique (éd.)**

2002 : *La maison médiévale en Normandie et en Angleterre, Actes des tables rondes de Rouen (16-17 octobre 1998) et de Norwich (16-17 avril 1999)*, Rouen, Société Libre d'Émulation de la Seine-Maritime, 167 p.

**CAILLEUX Philippe,
PITTE Dominique**

2002 : " L'habitation rouennaise aux XII^e et XIII^e siècles ", in *La maison médiévale en Normandie et en Angleterre, Actes des tables rondes de Rouen et de Norwich (1998-1999)*, Rouen, Société Libre

d'Émulation de la Seine-Maritime, p. 79-93.

**CAILLEUX Philippe,
PITTE Dominique**

2002 : " La maison de pierre en Normandie orientale du XIII^e au XV^e siècle ", *Vivre au Moyen Age (Archéologie du quotidien en Normandie, XIII^e-XV^e siècles)*, catalogue d'exposition, Caen, p. 110-114.

CALDERONI Paola

2002 : Les fouilles de la place de la République : un lotissement du XIV^e siècle, rue du Mûrier, in : Louviers de l'Antiquité au Moyen Age. Recherches archéologiques anciennes et récentes, catalogue d'exposition, Louviers : éd. Musée de Louviers, 2002, p. 47-48.

**CALDERONI Paola,
GUILLOT Bénédicte**

2002 : " Construction civile médiévale en Haute-Normandie : découvertes archéologiques récentes à Rouen et Evreux ", in PITTE Dominique (dir.), AYERS Brian (dir.), in *La maison médiévale en Normandie et en Angleterre, Actes des tables rondes de Rouen (16-17 octobre 1998) et de Norwich (16-17 avril 1999)*, Rouen, Société Libre d'Émulation de la Seine-Maritime, p. 57-67.

**CALDERONI Paola,
LE CAIN Bérengère**

2002 : Une tannerie du XIII^e siècle dans la paroisse Saint-Maclou à Rouen, in : *Vivre au Moyen Age. Archéologie du quotidien en Normandie, XIII^e-XV^e siècles, catalogue d'exposition Caen-Toulouse-Evreux*, Milan : 5 Continents Editions srl, 2002, p. 117-121.

CARRÉ Florence (dir.)

2002 : *Louviers de l'Antiquité au Moyen Age, recherches archéologiques anciennes et récentes*, Louviers, Musée de Louviers, 53 p.

CARRÉ Florence,
LE CAIN Bérengère,
SINTIC Bruno
 2002 : Louviers au Moyen Age, in : *Louviers de l'Antiquité au Moyen Age. Recherches archéologiques anciennes et récentes, catalogue d'exposition*, Louviers : éd. Musée de Louviers, 2002, p. 17-24.

CIEZAR-EPAILLY Laurence,
GALLIEN Véronique, LANGLOIS Jean-Yves
 2002 : " Notre-Dame-de-Bondeville, chapelle du VII^e s. ", *Archéologia*, n° 388, avril 2002, p. 8-9.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie
 2002 : "Fortifications de terre et résidence en Normandie", *Château Gaillard XX*, Actes du 20^e colloque international "Château Gaillard", tenu à Gwatt (Suisse) 2-10 septembre 2000, Caen, Publications du Crahm, p. 87-100.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie
 2002 : "Quelques réflexions sur le mode de construction des mottes en Normandie et sur ses marges", in : Mélanges Pierre Bouet, *Cahier des Annales de Normandie*, n° 32, Caen, p. 123-132.

FOLLAIN Éric,
PITTE Dominique
 2002 : " Une maison romane restituée à Rouen ", *Archéologia*, n° 388, avril 2002, p. 30-39.

FOLLAIN Éric,
GUILLOT Bénédicte
 2002 : Rouen : une cheminée du XII^e s., *Archeologia*, n°388, avril 2002, p. 6.

GUILLOT Bénédicte,
PITTE Dominique
 2002 : " Vestiges médiévaux sur le site de l'ancienne gare routière ", *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais*, septembre 2002, p.90-95.

JIMENEZ Frédérique,
CARRÉ Florence
 2002 : " Louviers, cimetière de la Rue du Mûrier ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 24-26.

LANGLOIS Jean-Yves
 2002 : " Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime), abbaye cistercienne ", *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 28.

LE CAIN Bérengère
 2002 : The harbour of Harfleur from historical and archaeological view, in : *Maritime Warfare in Northern Europe*, technology, organisation, logistics and administration 500 BC-1500 AD, papers from an international research seminar at the danish national museum, Copenhagen, 3-5 May 2000, Copenhagen : national museum of Denmark, 2002, p. 191-197, publications from The National Museum Studies in Archaeology & History, vol. 6.

LE CAIN Bérengère
 2002 : Un élément de l'enceinte médiévale : la Porte de Rouen, in : *Louviers de l'Antiquité au Moyen Age. Recherches archéologiques anciennes et récentes, catalogue d'exposition*, Louviers : éd. Musée de Louviers, 2002, p. 42.

LE CAIN Bérengère,
LARDIN Philippe
 2002 : Les fortifications dieppoises – la défense du front de mer du Moyen Age à nos jours, Quinquengrogne, Dieppe, n°28, mars 2002, p. 9-13.

LE CAIN Bérengère,
PITTE Dominique
 2002 : " Les maisons médiévales en pierre de Louviers (Eure) ", *Louviers, de l'antiquité au Moyen Age*, catalogue d'exposition, Louviers, p. 43-46.

LE CAIN Bérengère,
PITTE Dominique
 2002 : " La maison dite " des Templiers ", à Louviers (Eure) ", *Connaissance de l'Eure*, n° 125, juillet 2002, p. 3-7.

LE MAHO Jacques
 2002 : " Tours et entrées occidentales des églises de la basse vallée de la Seine (IX^e-XII^e siècle), in SAPIN Christian (dir.), *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église*

entre le IV^e et le XI^e siècle, Paris, CTHS, p. 281-294.

LE MAHO Jacques
 2002 : " Les Normands dans la vallée de la Seine (IX^e-X^e siècles) ", *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 277, p. 26-33.

LE MAHO Jacques
 2002 : " La construction de bois en Normandie du X^e au XII^e siècle ", in KEW MEADE Martin, SZAMBIEN Werner, TALENTI Siona (dir.), *L'architecture normande en Europe – Identités et échanges*, Marseille, Editions Parenthèses, p. 24-28.

LE MAHO Jacques
 2002 : " Le premier monastère de Fécamp (VII^e-IX^e siècle) ", *Gesta, revue de l'abbaye de Saint-Wandrille*, n° 23, p. 110-126.

LE MAHO Jacques
 2002 : " Les constructions de l'abbaye de Jumièges à l'époque prénormande (VII^e-IX^e siècle) : les témoignages des textes et de l'archéologie ", *Bulletin de la Commission Départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, t. XLVIII, p. 121-141.

MOESGAARD Jens Christian
 2002 : " La circulation des monnaies anglaises en France et le financement de la guerre franco-anglaise 1193/1194-1203/1205 ", *Cahiers numismatiques*, 154, décembre 2002, p. 49-76.

MOESGAARD Jens Christian
 2002 : " Le trésor de la place Dupont-de-l'Eure à Evreux, enfoui en 1421/1422 ", *Cahiers Numismatiques* 152, p. 57-61.

MOESGAARD Jens Christian
 2002 : " Un trésor monétaire du XIV^e siècle (fouilles de la place de la République et de la rue du Mûrier ", *Louviers de l'Antiquité au Moyen Age. Recherches archéologiques anciennes et récentes*, Louviers, p. 49.

MOESGAARD Jens Christian
 2002 : " Rectification concernant les deux 'écus d'or' de Charles dit le Mauvais dans le trésor de Montfort-sur-Risle ", *Bulletin de la Société française de numismatique*, 57-1, p. 12-13.

PITTE Dominique

2002 : “Château-Gaillard et la défense de la Normandie orientale (1196-1204)”, *Anglo-Norman Studies*, XXIV, p. 163-175.

PITTE Dominique

2002 : “ Les caves médiévales de Vernon ”, *Les Cahiers Vernonnais*, n° 24, p. 5-10.

PITTE Dominique

2002 : “ Les Andelys, Château-Gaillard (Eure) : recherches historiques et archéologiques 1991-2000 ”, *Bulletin Monumental* 159-IV-2001, p. 322-326.

PITTE Dominique

2002 : “ La maison rouennaise en pierre, aux XII^e et XIII^e siècles ”, *Patrimoine Normand*, n° 40, s.l., s. n., 2000-2002, p. 44-51.

Époques Moderne & Contemporaine

ICKOWICZ Pierre

2002 : “ Les céramiques de la tour nord du château de Dieppe, fin XVI^e – début XVII^e ”, *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial JAR, Dieppe, 9-10 mars 2002, p. 44.

MOESGAARD Jens Christian

2002 : “ Un lot de douzains contremarqués provenant de la région de Fécamp ”, *L'écho des Calètes*, 131, octobre 2002, p. 9-10.

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Index chronologique

PALÉOLITHIQUE

ACQUIGNY Les Diguets, La Noé	P. 12
CALLEVILLE Le Buhot	P. 43
EVREUX Les Mares de l'Horloge	P. 23
GONFREVILLE L'ORCHER Lotissement Théodore Monod	P. 51
MOISVILLE Le Clos Dauphin	P. 31
VERNEUIL-SUR-AVRE ZA Le Pont Rouge	P. 38

MESOLITHIQUE

MUIDS Le Gorgeon des Rues	P. 32
FÉCAMP La Plaine Saint Jacques	P. 51

NÉOLITHIQUE

AUBEVOYE La Chartreuse	P. 15
EVREUX Le Coteau , Rue de Garambouvill	P. 22
EVREUX / FAUVILLE La Rouge Mare	P. 27
MUIDS Le Gorgeon des Rues	P. 32
SACQUENVILLE Le Fossé du Vallot, Le Bout aux Plaids Le Chemin du Bas	P. 34

SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL La Ferme du Val	P. 58
--	-------

ÂGE DU BRONZE

CRIQUEBEUF-SUR-SEINE Les Brûlins	P. 18
CRIQUEBEUF-SUR-SEINE La Côte de la rue aux Vaches	P. 19
MUIDS Le Gorgeon des Rues	P. 32

PROTOHISTOIRE

CRIQUEBEUF-SUR-SEINE Les Brûlins	P. 18
CRIQUEBEUF-SUR-SEINE La Côte de la rue aux Vaches	P. 19
CROSVILLE-LA-VIEILLE Le Couvert, Zone artisanale	P. 20
DOUINS Normandie Parc I	P. 21
EPINAY-SUR-DUCLAIR Hameau des Hayes	P. 50
EVREUX Le Coteau, Rue de Garambouvill	P. 22
EVREUX / FAUVILLE La Rougemare	P. 27

HAUDRICOURT Bretagne zone 1, A 29	P. 63
HAUDRICOURT Bretagne zone 2, A 29	P. 63
HAUDRICOURT Les Grands Champs, A 29	P. 64
HAUDRICOURT La Terre de Beauval, A 29	P. 66
HAUDRICOURT La Plaine de la Mare du Bois, A 29	P. 66
ILLOIS La Plaine de la Clouterie, A 29	P. 68
ILLOIS Les Terres d'Illers ouest, A 29	P. 69
LLOIS Les Terres d'Illers est, A 29	P. 67
MÉNONVAL Les Capons, A 29	P. 71
MORIENNE Nord-Ouest de Coppegueule, A 29	P. 72
MESNILLES (LE) Le Val Corbin	P. 31
NONANCOURT La Potinière, Rue de la Paquetterie	P. 32
NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON Centre Aéré	P. 53
PÎTRES Le Camp d'Albert	P. 33
PÎTRES 7-9 rue des Jardins	P. 33
ROUEN Rue Henri II Plantagenet, Grammont Sablière	P. 54
SAINT-GERMAIN-D'EAULNES Le Bois de l'Epée, A 29	P. 75
SAINT-VALÉRY-EN-CAUX ZI Plateau Est	P. 55
SAINTE-BEUVE-EN-RIVIÈRE Le Chemin de la Longe, A 29	P. 74
LE TRAIT ZAC de Hauteville 1	P. 51
VAL-DE-REUIL ZAC des Portes Coulée Verte	P. 37
VERNEUIL-SUR-AVRE ZA Le Pont Rouge	P. 38
YVETOT Rue Lechevallier	P. 58

GALLO-ROMAIN

ANNEVILLE-AMBOURVILLE Hameau des Longues Fosses	P. 49
BOURGTHEROULDE Le Bosc-Béranger, nouvelle Gendarmerie	P. 18
CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF Résidence du Grand Clos	P. 49
CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF Hameau du Griot	P. 49
COURBÉPINE Le Poirier au Sueur	P. 44
CROSVILLE-LA-VIEILLE Zone Artisanale Le Couvert	P. 20
DOUAINS Normandie Parc I	P. 21
EU Le Bois l'Abbé, parcelle 17	P. 50
EVREUX 2 rue de Bellevue, Le Clos au Duc	P. 22
EVREUX Rue de la Libération, Le Clos au Duc	P. 24
EVREUX Le Coteau, Rue de Garambouville	P. 22
EVREUX Les Mares de l'Horloge	P. 23
EVREUX 6 rue Franklin Roosevelt	P. 22
EVREUX Rue des Bleuets	P. 23
GRAVAL La Plaine du Moulin, A 29	P. 62
HAUDRICOURT Bretagne zone I, A 29	P. 63
HAUDRICOURT Bretagne zone II, A 29	P. 63
HAUDRICOURT Les Grands Champs, A 29	P. 64
HAUDRICOURT La Plaine de la Mare du Bois, A 29	P. 66
HONDOUVILLE Église Saint Saturnin	P. 27

ILLOIS Les Terres d'Illers, A 29	P. 70
ILLOIS Les Terres d'Illers ouest, A 29	P. 69
ILLOIS Au Sud du Chemin Vert, A 29	P. 68
LILLEBONNE Manoir du Catillon	P. 52
LOUVIERS 62-72 rue Saint-Germain	P. 29
LOUVIERS Espace Mendès France	P. 28
MÉNONVAL Les Capons, A 29	P. 71
MORIENNE Nord-Ouest de Coppegueule, A 29	P. 72
MORTEMER La Plaine du Moulin à Vent, A 29	P. 73
SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE ZAC de la Justice	P. 35
SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNES Le Bois de l'Épée, A 29	P. 75
SAINT-VALÉRY-EN-CAUX Briqueterie Justin Leclerc	P. 55
SAINT-VALÉRY-EN-CAUX ZI Plateau Est	P. 55
SAINTE-BEUVE-EN-RIVIÈRE Le Chemin de la Longe, A 29	P. 74
TÔTES Espace Entreprise	P. 58
TOUFFREVILLE Le Gouffre	P. 35
LES VENTES Les Mares Jumelles	P. 37

HAUT MOYEN ÂGE

AUBEVOYE La Chartreuse	P. 15
BOISNEY Le Lomboit	P. 42
COURBÉPINE Le Poirier au Sueur	P. 44
DOUAINS Normandie Parc I	P. 21
HAUDRICOURT La Plaine de la Mare du Bois, A 29	P. 66
HONDOUVILLE Église Saint Saturnin	P. 27
LOUVIERS 62-72 rue Saint-Germain	P. 29
SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE ZAC de la Justice	P. 35

MOYEN ÂGE

AIZIER La Chapelle Saint-Thomas	P. 13
AUMALE Le Bois de Cent Franc, A 29	P. 62
BOSGOUET La Goussinière	P. 42
CONDÉ-SUR-RISLE La Vorillonnerie	P. 19
EVREUX Rue des Bleuets	P. 23
EVREUX 13 rue de la Ronde Foyer François Morel	P. 23
HONDOUVILLE Église Saint-Saturnin	P. 27
LE-BEC-HELLOUIN Les Nouettes du Haut	P. 15
LOUVIERS Espace Mendès France	P. 28
PÎTRES 7-9 rue des Jardins	P. 33
PÎTRES Le camps d'Albert	P. 33

		CONTEMPORAIN	
PONT-AUDEMER Rue du Président Coty, site Ucasen	P. 34		
ROUEN Grammont Sablière rue Henri II	P. 54	LE TRAIT ZAC de la Hauteville 1	P. 51
SACQUENVILLE RD 543, parcelle D 200	P. 34	YVETOT rue Lechevallier	P. 58
SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE ZAC de la Justice	P. 35		
VERNEUIL-SUR-AVRE ZA Le Pont Rouge	P. 38		
MODERNE		MULTIPLE	
AIZIER La Chapelle Saint-Thomas	P. 13	A28 OPÉRATIONS intercommunales	P. 40
BOISNEY Le Lomboit	P. 42	A29 OPÉRATIONS intercommunales	P. 60
CONDÉ-SUR-RISLE La Vorillonnerie	P. 19	BONNEVILLE-SUR-ITON (LA) Le Gros Bouleau	P. 17
EU Rue de la Maladrerie (AK 41)	P. 50	EVREUX / LE VIEL-EVREUX / GUICHAINVILLE Le Long Buisson I et II	P. 26
EVREUX 13 rue de la Ronde, Foyer François Morel	P. 23	MOITIÉ OUEST DÉPARTEMENT EURE Prospections aériennes	P. 39
LOUVIERS 10 rue Saint-Germain	P. 29	LOUVIERS Rue Leroy Marie, Le Défends	P. 30
LOUVIERS Espace Mendès France	P. 28	RIVIÈRE SAÂNE Prospections subaquatiques	P. 59
MONTREUIL-EN-CAUX Le Bourg	P. 52	SAINT-SAËNS Parc d'Activité du Pucheuil	P. 55
NONANCOURT Rue de l'Abreuvoir	P. 32	SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE Les Sapinettes, La Mare des Mares	P. 56
PONT-AUDEMER Rue du Président Coty, site Ucasen	P. 34		
SACQUENVILLE RD 543, parcelle D 200	P. 34		
YVETOT Rue Lechevallier	P. 58		

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Liste des programmes de recherche nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens l.s.
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

(de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagement portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

HAUTE - NORMANDIE

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

Chronologie

BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen-Age (V ^e -X ^e s.)
MED	:	Médiéval
MES	:	Mésolithique
MUL	:	Multiple
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique
IND	:	Indéterminé

Nature de l'Opération

D. Fort.	:	Découverte Fortuite
Diag	:	Diagnostic
F. Progr.	:	Fouille Programmée
FPP	:	Fouille Programmée pluriannuelle
F. Prév.	:	Fouille Préventif
SD	:	Sondage
Surv	:	Surveillance de travaux
PA	:	Prospection Aérienne
PI	:	Prospection Inventaire
PT	:	Prospection Thématique
PCR	:	Projet Collectif de Recherche
DFS	:	Document Final de Synthèse (rapport de diagnostic ou de fouille)

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

BEN	:	bénévole ou association
AUT	:	Autre
CNRS	:	Centre National de la Recherche Scientifique
COL	:	Collectivité
INRAP	:	Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
SDA	:	Sous Direction de l'Archéologie
SUP	:	Enseignement Supérieur

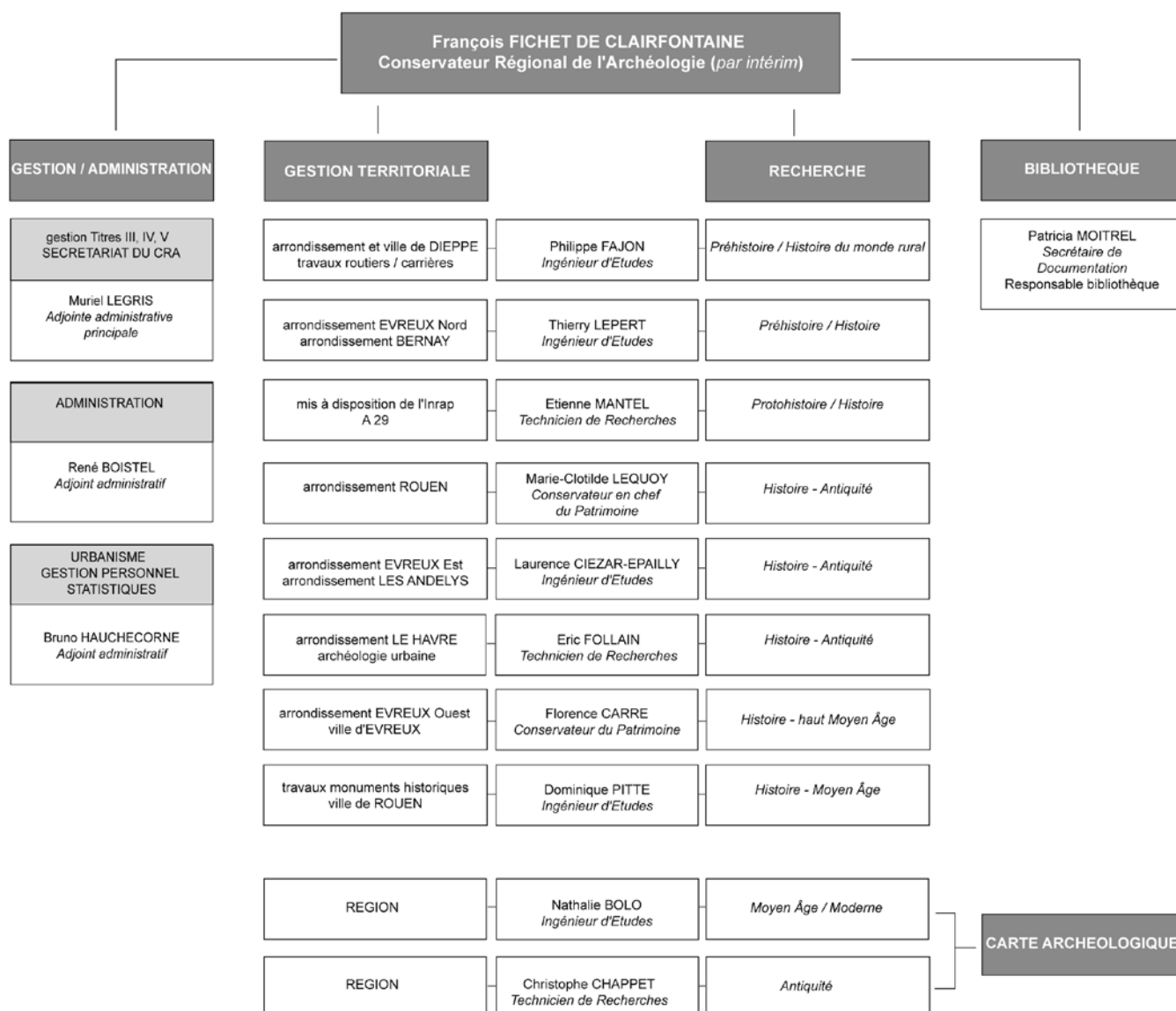
BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

HAUTE-NORMANDIE

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie



LISTE DES BILANS

- 1 Alsace
- 2 Aquitaine
- 3 Auvergne
- 4 Bourgogne
- 5 Bretagne
- 6 Centre
- 7 Champagne-Ardennes
- 8 Corse
- 9 Franche-Comté
- 10 Île-de-France

- 11 Languedoc-Roussillon
- 12 Limousin
- 13 Lorraine
- 14 Midi-Pyrénées
- 15 Nord-Pas-de-Calais
- 16 Basse-Normandie
- 17 Haute-Normandie
- 18 Pays-de-la-Loire
- 19 Picardie
- 20 Poitou-Charentes

- 21 Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- 22 Rhône-Alpes
- 23 Guadeloupe
- 24 Martinique
- 25 Guyane
- 26 Département de Recherches
Archéologiques Subaquatiques
et Sous-marines
- 27 Rapport annuel sur la recherche
archéologique en France